



SEMESTRIEL
N° 08

AUTOUR DE TIM JACKSON INVENTER LA PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE

PREMIÈRE PARTIE



Les éditions namuroises



Etopia – Revue d’écologie politique

étopia

centre d’animation et de recherche en écologie politique

Espace kegeljan, av. de Marlagne 52 à 5000 Namur

t. : 00 32 81 22 58 48 - f. : 00 32 81 23 18 47

www.etopia.be

info@etopia.be

Direction de la publication :

Edgar Szoc (coordination du dossier),

Benoit Lechat, Christophe Derenne,

Isabelle Durant et Philippe Lamberts.

Comité de rédaction : Groupe prospective d’Étopia

Corrections : Edgar Szoc

Mise en page : Métadesign

www.metadesign.be

info@metadesign.be

©Editions namuroises : 34, avenue de la Lavande

5100 Namur (Belgique)

tél. : 00 32 81 72 48 84 – fax : 00 32 81 72 49 12

rene.robaye@fundp.ac.be

Avec le soutien du Groupe des Verts au Parlement européen

Editeur responsable : René Robaye

Décembre 2010, N° 08

ISBN 978-2-930378-95-4

Dépôt légal

D/2010/9725/19

Table des matières

AUTOUR DE TIM JACKSON, INVENTER LA PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE ?

- Du ciel des idées au concret des politiques :
un chemin pavé de tonnes d'inventions, PHILIPPE LAMBERTS

7

RÉACTIONS ISSUES DU MONDE POLITIQUE

- Croître ou se contracter, JOHAN MALCORPS 13
Prospérité avec croissance humaine, LAURENT DE BRIEY 15
Pour un changement structurel du rôle de l'Etat, DIDIER GOSUIN 23
Un ouvrage sous tension, DANIEL TANURO 31
Prospérité sans croissance : on en parle à l'Europe ? PHILIPPE LAMBERTS 37

RÉACTIONS ISSUES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Prospérité sans conflit ? FELIPE VAN KEIRSBILCK 51
Prospérité sans croissance : quelles perspectives Nord-Sud ?
ARNAUD ZACHARIE 63
Prospérité sans croissance... Position de la FGTB. ANNE DELEMENNE 69
SEN, NUSSBAUM et JACKSON : pour des solidarités et libertés durables.
PIERRE ANSAY 75
économie sociale et démocratie prospère.
MARIE-CAROLINE COLLARD ET LUCA CICCIA 87
La santé : un analyseur du trouble jeu entre « plus » et « moins ».
THIERRY POUCET 93

RÉACTIONS ISSUES DU MONDE DE LA RECHERCHE

- Les conditions d'une transition rapide et raisonnable
vers une prospérité sans croissance. DOMINIQUE MÉDA 105
Monnaie, dette et croissance sans prospérité : Portée et limites
du « tournant » jacksonnien, CHRISTIAN ARNSPERGER 111
La croissance n'est pas un avion ;
les autorités publiques n'en sont pas les pilotes. DAVID DE LA CROIX 119
La place du marché dans l'économie belge
(croissance et décroissance). BRUNO KESTEMONT 123

VERS UNE ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE (2)

- Économie Écologique : principes de base. AURÉLIE MARÉCHAL 139
Les hypothèses néoclassiques et la soutenabilité. BRUNO KESTEMONT 151

VARIA

- Gouverner l'innovation à l'heure des OGM. GAËTAN VANLOQUEREN 183
La PAC après 2013. Quels enjeux socio-économiques pour le sud. STÉPHANE PARMENTIER 205

DOSSIER 1

**AUTOUR DE TIM JACKSON,
INVENTER LA PROSPÉRITÉ
SANS CROISSANCE ?**

DU CIEL DES IDÉES AU CONCRET DES POLITIQUES : UN CHEMIN PAVÉ DE TONNES D'INVENTIONS

→PHILIPPE LAMBERTS

Député européen Ecolo
Co-porte parole du Parti Vert Européen

philippe.lamberts@europarl.europa.eu

La synthèse proposée par Tim Jackson dans « Prospérité sans croissance » a le mérite d'être fondamentalement ouverte. Les pistes qu'il propose constituent autant d'horizons... Il s'agit désormais de penser collectivement, avec l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et intellectuels, les étapes permettant d'y mener, de dessiner le chemin vers une destination précisée. Et de mettre les mains dans le cambouis des politiques publiques afin de penser une transition qui soit à la fois juste, efficace et stable.

En amont même de ce travail, qui constituera sans aucun doute l'un des principaux chantiers qui s'offre à la pensée écologiste au cours des prochaines années, il s'agit évidemment d'étayer les fondements des constats établis par Tim Jackson, et d'en affiner la problématisation. Ce double travail constitue l'objet du présent dossier – qui sera d'ailleurs poursuivi dans la prochaine livraison de la Revue *Etopia*.

La diversité et la qualité des contributions au présent dossier témoignent de l'intérêt partagé à l'égard de ce chantier, ainsi que de la richesse de pensées et de débats qu'il peut produire. Je sais gré à l'ensemble de nos interlocuteurs, qui ne partagent pas

nécessairement les valeurs et prémisses de la pensée écologiste, de s'être prêtés au jeu avec autant d'intelligence et de respect pour la règle fondamentale de l'éthique de la discussion que constitue le principe de charité. Pour serrées qu'elles soient les analyses proposées de « Prospérité sans croissance » constituent autant de pierres à un débat qui ne fait que commencer. Gageons que Tim Jackson y verra matière à amender, compléter, voire modifier les blocs de sa construction intellectuelle.

Il est vrai que l'argumentation et les chiffres délivrés par Jackson ne sont pas de ceux qui se laissent facilement balayer d'un revers de la main. C'est le cas en particulier lorsqu'il s'affronte à la question des limites du découplage – cette « pierre philosophale » des temps modernes, dont l'existence supposée a pu constituer aux yeux beaucoup une sortie indolore et facile du dilemme de la croissance.

Si Jackson montre de façon extrêmement convaincante que ce dilemme en constitue bel et bien un, s'il en établit avec justesse et pédagogie les coordonnées, s'il en thématise utilement les dimensions, il offre cependant peu de pistes de solutions susceptibles d'être mises en œuvre à court terme et de rassembler un consensus politique suffisamment large. En effet, au-delà du *Green New Deal*, que les écologistes se sont attachés à défendre depuis plusieurs années et à illustrer depuis leur entrée dans les gouvernements wallon et bruxellois en 2009, les propositions de Jackson balisent un chemin encore totalement inconnu pour les politiques publiques et les activités économiques.

Pour convaincantes qu'elles soient, ces propositions heurtent de front les inerties, les verrouillages institutionnels et les bases mêmes (via leur mode de financement) de nos systèmes sociaux et économiques, y compris ceux auxquels les écologistes sont les plus attachés – au premier rang desquels, la sécurité sociale.

Ce sont donc de toutes les énergies et les intelligences que la société aura besoin pour parvenir à résoudre au profit de tous, et principalement des plus défavorisés, l'ensemble de ces micro-dilemmes : l'heure n'est plus aux prophètes – je fais le pari que ce travail d'élaboration d'une vision d'avenir claire, stimulante, mobilisatrice et juste a été, si pas épuisé, très largement entamé par Tim Jackson –, elle est aux hommes et femmes de bonne volonté prêts à mettre leurs compétences et leur créativité au service de la transition et de la sortie par le haut de l'ensemble des dilemmes si bien mis en évidence dans « Prospérité sans croissance ».

Enfin, il apparaît clairement que l'établissement d'une « prospérité partagée à l'intérieur des limites écologiques de notre planète » ne saura faire l'impasse sur les questions de répartition – et donc de conflictualité – dont cette prospérité est porteuse. Nombreuses sont les contributions de ce dossier qui le rappellent. Faisons confiance à la capacité maintes fois démontrée des écologistes de transformer les conflits stériles en tensions productives et de renouveler, en les approfondissemets, les termes du débat sur l'égalité, pour affronter ces débats de manière lucide plutôt que de les évacuer ou les renvoyer à un long terme où, la chose est bien connue, « nous serons tous morts ».

AUTOUR DE TIM JACKSON, INVENTER LA PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE ?

RÉACTIONS ISSUES DU MONDE POLITIQUE

CROÎTRE OU SE CONTRACTER

→JOHAN MALCORPS

Ancien secrétaire politique national d'Agalev, membre du Parlement flamand et sénateur Groen!, il est aujourd'hui secrétaire politique du groupe parlementaire Groen! au Parlement flamand et membre du comité de rédaction d'Oikos, l'équivalent flamand d'Etopia.

Johan.Malcorps@groen.be

Dans le mouvement écologiste le débat sur la croissance fait rage depuis quelque temps déjà.

La croissance verte est-elle possible ? Plus de prospérité sans pollution ? Ou bien tout cela n'est-il qu'illusions ? Devrions-nous opter en faveur d'une contraction de l'activité économique ? Et cela signifie-t-il à son tour que nous devons abandonner une grande partie de notre prospérité ?

Dans son livre « Prospérité sans croissance », Tim Jackson montre que la synthèse est possible, ce qui est évidemment très prometteur.

Il prend de front le dilemme de la croissance : d'une part, la croissance se heurte aux limites écologiques et ne tient pas ses promesses. Les inégalités sociales sont en augmentation et les indicateurs de bien-être ne suivent pas ceux de croissance. D'autre part, choisir moins de croissance mène, au sein du système économique existant, mène à la récession et au chômage.

Tim Jackson étudie les différentes formes de croissance « corrigée » et ne croit pas dans la possibilité de les séparer de leur impact sur l'environnement. Jackson montre que les promesses du découplage sont trompeuses. La croissance continue à provoquer toujours plus

de dégâts qu'anticipé. S'il reconnaît la possibilité d'un découplage relatif, celle d'un découplage absolu, qui séparerait, en chiffres absolus, la croissance et son impact environnemental total, lui paraît en revanche illusoire.

Est-ce à dire que Jackson rejette toutes les formes de la croissance? Certainement pas : il entrevoit les opportunités du Green New Deal, programme destiné à faire face à la crise économique par des investissements et des emplois verts. Il demeure toutefois critique : les programmes de relance verte sont destinés à relancer la consommation ; or une économie basée sur la croissance de la consommation n'est pas durable.

Tim Jackson voit la solution dans de vrais investissements écologiques, ne visant pas à augmenter la consommation, mais à assurer une plus grande efficacité énergétique, à développer des technologies pauvres en carbone, à améliorer les écosystèmes, ainsi que leur résilience. C'est de cette manière que nous pourrons prospérer à l'intérieur de certaines limites, et c'est de cette manière que la prospérité à long terme est possible. Ce défi nécessite un gouvernement renforcé, à même de nous conduire vers une économie durable. C'est dans cette mesure qu'un New deal vert constitue une étape. Mais le démantèlement de la culture du consumérisme constitue une étape tout aussi indispensable.

Jackson fournit donc une remarquable synthèse et c'est la force de son livre : il propose des moyens concrets de sortie de crise sans succomber à la pensée dominante de croissance.

Une autre économie est possible.

Traduction : Edgar Szoc

PROSPÉRITÉ AVEC CROISSANCE HUMAINE

→LAURENT DE BRIEY

docteur en philosophie morale et politique
directeur du CEPRESS (Centre d'études
politiques, économiques et sociales du CdH)

cepess@lecdh.be

Un humaniste ne peut qu'être en désaccord avec les écologistes radicaux. Il ne peut accepter de voir les humains réduits à une espèce naturelle parmi d'autres. Il ne peut accepter la soumission de l'humanité à un ordre naturel qui le dépasserait. Mais un humaniste ne peut qu'être en accord avec les écologistes lorsqu'ils mettent en évidence l'insoutenabilité de notre modèle de développement, qu'ils stigmatisent la recherche d'une croissance sans fin dans un monde fini ou qu'ils soulignent l'absurdité du PIB comme mesure de la prospérité. Pour un humaniste, cependant, l'enjeu environnemental, aussi crucial soit-il, est surtout révélateur d'une perte de sens et d'une dés-humanisation de notre modèle socioéconomique.

De ce point de vue, l'un des principaux mérites du livre de Tim Jackson est d'inscrire son plaidoyer pour une transformation écologique de l'économie dans une réflexion plus large – mais encore très parcellaire – sur les modes de construction et de diffusion des valeurs collectives au sein de nos sociétés et sur le rôle que doit jouer l'Etat à cet égard. Partant d'une réflexion critique sur notre modèle économique depuis un point de vue spécifiquement écologique, Tim Jackson rejoint de la sorte la question centrale du livre que j'ai publié l'an dernier¹. Symétriquement, celui-ci se terminait sur un appel encore très programmatique à un mode de développement plus humain. La convergence de nos deux démarches a rendu la lecture du livre de Jackson particulièrement stimulante pour ma propre réflexion tant en raison de nos points d'accord que de désaccord.

Une économie à visage humain

Les points d'accord portent essentiellement sur l'analyse de notre système économique condamné à croître à un rythme insoutenable non seulement pour rencontrer les exigences de rentabilité des investisseurs financiers, mais aussi pour maintenir l'emploi. L'économie à visage humain pour laquelle nous plaidons partage de nombreux traits avec l'économie « Cendrillon » décrite dans le livre de Jackson. Cela apparaissait d'ailleurs clairement dans le programme cdH des dernières élections qui était notamment construit autour de trois alliances pour l'emploi : une alliance emploi-environnement qui rejoint la thèse de Jackson selon laquelle la crise économique actuelle doit pouvoir être une opportunité pour mettre en œuvre des plans de relance axés sur le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de notre efficience énergétique ; une alliance emploi-démographie investissant dans les services aux personnes auxquels Jackson accorde également une grande importance et dont l'offre est aujourd'hui déjà largement insuffisante alors que leur nécessité

1 Laurent de Briey, *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Mardaga, Wavre, 2009.

va croître de manière exponentielle avec le vieillissement de la population ; une alliance emploi-éducation, enfin, assurant un niveau de qualification très élevé de notre « capital humain » et nous permettant de faire face à l'exigence de compétitivité à laquelle, dans une économie globalisée, nous resterons inéluctablement soumis – comme Jackson en est conscient même si l'une des différences principales entre humanistes et écologistes est peut-être la considération plus grande que nous croyons devoir, par réalisme, accorder aux contraintes économiques actuelles.

La volonté de soutenir les PME, le commerce de proximité et la production locale, ainsi que celle de mieux réguler le système financier constituent également des éléments de convergence. Il en est de même de ce qui était une autre priorité de notre programme électoral : un rééquilibrage de la fiscalité, afin de réduire la fiscalité sur le travail et de rendre celle-ci plus progressive, via un glissement vers la fiscalité environnementale et sur le capital. Une « humanisation » de l'économie devrait ainsi se refléter concrètement par une baisse relative des prix des services aux personnes par rapport aux prix des biens de consommation.

Jusqu'à un certain point – en fait, tant que l'on n'en vient pas à confondre la finalité et la contrainte –, une économie plus humaine est aussi nécessairement une économie plus respectueuse de l'environnement. Je me refuserai cependant – et c'est là un premier point de réel désaccord – de parler d'une économie sans croissance. Mon opposition est tant conceptuelle que stratégique.

Sur le plan conceptuel, premièrement, la position de Jackson me semble incohérente. Il considère qu'une réorientation de l'économie accorderait une place fortement accrue à des activités très intensives en main d'œuvre et pour lesquelles les gains possibles de productivité sont très faibles, ce qui pèserait fortement sur le potentiel de croissance de l'économie. Il est exact que les emplois de service aux personnes sont

des emplois à haute valeur relationnelle ajoutée, dont la contribution à la prospérité est sans commune mesure avec leur contribution au PIB. Mais la démarche de Jackson passe précisément par une déconstruction du PIB comme une mesure adéquate non seulement de la prospérité sociale dans son ensemble, mais également de la prospérité économique. Un indicateur de développement économique qui ne se réduirait pas aux seuls flux monétaires, qui tiendrait au contraire compte de l'état des stocks du capital physique et naturel, mais aussi humain et social, ainsi que de la contribution des activités domestiques ou informelles, nous amènerait à revoir en profondeur notre jugement tant sur la croissance réelle que nous avons connue ces cinquante dernières années que sur la croissance potentielle d'une économie à visage humain. Evaluer le potentiel de croissance d'un système économique sur base d'un indicateur propre à un autre système (et à un autre modèle macroéconomique) revient à comparer des pommes et des poires.

Deuxièmement, d'un point de vue stratégique, la mise en cause de la croissance, voire l'appel à la décroissance, prend son sens du point de vue d'une avant-garde militante qui a besoin de ce que Serge Latouche reconnaît être un « mot-obus » afin de frapper les imaginations. Par contre, dès que, comme Jackson, l'ont veut dépasser le stade de la conscientisation et mettre en œuvre une réforme en profondeur de notre système économique, il est préférable de recourir à des concepts susceptibles de fédérer largement. Renoncer à l'idéal de la croissance – même s'il doit s'agir d'une autre croissance, d'une croissance humaine –, c'est donner l'impression de renoncer à l'idéal de progrès et de s'opposer au projet même de l'humanisme. C'est se condamner à l'incompréhension.

Une autonomie collective

Un autre point sur lequel je suis profondément en accord avec Tim Jackson est la nécessité d'articuler la critique de notre système économique avec celle de notre système de valeurs. Comme Jackson,

je suis persuadé que le politique a une responsabilité à assumer non seulement sur le plan économique, mais également vis-à-vis du contexte culturel dans lequel nous vivons. Je crois toutefois que cela demande de prendre davantage de distance par rapport à la conception libérale de l'Etat que ne le fait Jackson lorsque, s'inspirant de Sen, il définit le rôle du gouvernement comme étant de « fournir aux citoyens les capacités d'épanouissement – à l'intérieur des limites écologiques. » (169) L'approche de Sen est particulièrement intéressante par sa volonté de s'assurer que les individus disposent, au-delà des droits qui leur sont reconnus, des capacités de les mettre en œuvre en vue de leur propre épanouissement. Mais, selon moi, elle demeure –et entend demeurer – dans un cadre libéral. Le rôle de l'Etat reste restreint à assurer une juste répartition de ressources – ici : des capacités – entre des individus contraints de sa partager un même monde.

J'ai en fait le sentiment que, comme de nombreux écologistes, Jackson sous-estime le parallélisme existant entre les processus de dérégulations économique et morale. Il pressent manifestement ce parallélisme lorsqu'il écrit que « nos choix individuels tendent irrémédiablement à la myopie. (...) Pour nous empêcher de renoncer à notre bien-être de long terme à force de plaisirs à court terme, la société a développé tout un ensemble de « dispositifs d'engagement » : des mécanismes sociaux et institutionnels qui influencent l'équilibre des choix au détriment du présent et à l'avantage du futur. (...) Les comptes d'épargne, le mariage, les normes de comportement social, le gouvernement lui-même en un certain sens : tous ces éléments peuvent être considérés comme des dispositifs d'engagement. » (162) Cependant, si nous sommes aujourd'hui davantage dans une économie de cartes de crédits que de comptes d'épargne, c'est notamment parce que ces « dispositifs d'engagement » ont été déconstruits au nom de la promotion par le libéralisme politique d'un individualisme moral. La conviction de nombreux écologistes-libéraux de gauche

qu'il est possible de découpler la critique du libéralisme économique et celle du libéralisme politique me semble méconnaître qu'ils reposent l'un et l'autre sur la même fiction d'un individu indépendant et la même déconstruction des normes collectives.

Notre « économie de cartes de crédit » s'est, en effet, nourrie de la réduction du bien commun à la production et au partage des ressources nécessaires à la réalisation des projets de vie individuels. Cette réduction a comme corollaire que, comme Jackson le met en évidence, nous projetons une grande valeur symbolique sur les biens matériels. Mais Jackson me semble faire une erreur d'analyse lorsqu'il croit que cet investissement symbolique est surtout le propre des sociétés inégalitaires et qu'assurer une plus grande égalité matérielle permettrait un désinvestissement symbolique des biens matériels. Le lien logique est, selon moi, inverse : c'est parce que l'estime sociale se mesure à l'aune de la richesse matérielle que les inégalités économiques tendent à se renforcer. Cet investissement symbolique dans les biens matériels est même le propre des sociétés qui, au nom de l'égalité, ont déconstruit les hiérarchies sociales traditionnelles.

Que je ne sois cependant pas mal compris. Je ne plaide pas en faveur d'une posture conservatrice – en fait, réactionnaire – regrettant la libéralisation des mœurs et appelant à un retour aux « valeurs traditionnelles ». Au contraire, je crois que les mouvements réactionnaires actuels se nourrissent – par un « retour du refoulé » – du renvoi libéral des conceptions du bien dans la seule sphère privée. Le besoin de reconnaissance sociale – et donc de différenciation sociale – est un besoin fondamental de chaque personne soucieuse, non seulement d'être respectée au même titre que tout autre être humain, mais également d'être estimée pour son identité singulière. L'enjeu essentiel est dès lors, de prolonger la légitime mise en cause des valeurs traditionnelles par une délibération publique sur le modèle de société et les valeurs que nous souhaitons partager et sur base desquels l'estime sociale pourra être attribuée.

La promotion de l'autonomie individuelle, loin de se satisfaire de la déconstruction systématique des référents collectifs, requiert l'institutionnalisation politique d'une autonomie collective. L'exercice de celle-ci devra permettre l'émergence d'une conception commune de la prospérité, plus large que la seule prospérité économique qui s'impose aujourd'hui par défaut². C'est ainsi collectivement, en retrouvant le sens authentique du politique comme lieu où se forme la volonté générale, que nous donnerons un contenu à l'idéal d'une prospérité avec croissance humaine.

² Je développe cette thèse dans ma contribution à l'ouvrage collectif portant précisément sur le thème de la redéfinition de la prospérité : L. de Briey, « Prospérité et crise du politique », in I. Cassiers (s. d.), *Redéfinir la prospérité*, Editions de l'Aube, à paraître en 2011.

POUR UN CHANGEMENT STRUCTUREL DU RÔLE DE L'ETAT

→ DIDIER GOSUIN

député régional bruxellois (FDF),
bourgmeestre d'Auderghem

didier.gosuin@fdf.be

Tim Jackson nous invite à sortir de la « cage de fer » du consumérisme et nous appelle urgemment à un changement rapide de nos modes de consommation. Depuis les travaux du sociologue français Jean Baudrillard¹ dans les années 70, on connaît l'impact de la consommation sur la structure de nos relations sociales. On façonne notre identité vis-à-vis d'autrui à travers le pouvoir symbolique des objets qu'on possède. Que se soit par « distinction » (pour faire référence à Pierre Bourdieu², autre pilier de la sociologie moderne) ou identification sociale, l'opulence matérielle opère des classifications entre les individus et est depuis longtemps devenue un critère d'épanouissement. Cette course au matérialisme consumériste a émergé avec force dans les années 60-70 et figure déjà dans les réflexions du club de Rome³. A l'époque, on entendait sur les ondes le « consomme, consomme » de Charlebois et 25 ans plus tard le « nous sommes cons nous consommons ce qu'on nous sommes de consommer » du chanteur bruxellois Marka. Bref, le constat n'est pas nouveau. Mais jamais – et Tim Jackson en fait la brillante démonstration – la stabilité de l'économie moderne n'a été aussi dépendante de la croissance infinie et du secteur financier alors que les ressources de la planète sont rares et limitées par l'échelle de la population mondiale.

La raréfaction de nos ressources et l'impact de nos modes de consommation sur nos milieux de vie contribuent à questionner les logiques sociales et économiques du consumérisme dans lesquelles nous nous sommes enfermés. Même si, à côté de nos sociétés marquées par l'abondance, nous ne pouvons oublier qu'aujourd'hui encore la majorité de l'humanité se bat pour accéder, non pas au surplus, mais au minimum vital indispensable.

Sus au consumérisme

En prônant une prospérité sans croissance, Tim Jackson remet, à juste titre, ces deux notions en perspective en s'attaquant au mythe commun de toutes les sociétés matérialistes dépendantes de l'acte de consommation qui, selon les croyances macro-économiques du moment, serait le seul facteur de croissance et donc d'emploi. L'auteur s'attaque donc bien à la logique sociale du consumérisme en démontrant que la prospérité n'est pas uniquement synonyme de richesses matérielles et que «*les conditions de la prospérité vont bien au-delà de la subsistance matérielle*».

Nos sociétés d'abondances génèrent incontestablement des citoyens écologiquement peu responsables, incités à consommer toujours davantage et manipulés, pour ce faire, au nom de fausses valeurs émancipatrices. Le citoyen, dans cette relation, est d'abord un consommateur, un client dont la quête au bonheur s'assimile à une vaine course matérialiste. En cela, les biens matériels constituent un véritable langage communicationnel. Si Jackson étaye largement cette thèse - que je partage totalement - pour démontrer les codes consuméristes qui régissent nos comportements sociaux, je souhaite prolonger sa réflexion en l'appliquant aux relations qui structurent l'action publique, soit de l'Etat vers les citoyens, soit entre les entités publiques. En effet, nos états-providence sont aussi des espaces de consommation (ayant la mission première de réduire les inégalités)

dont les mécanismes mettent systématiquement le citoyen en situation de dépendance. Exactement comme le citoyen est d'abord consommateur des marchés économiques, il est client des officines publiques, poussé à l'individualisation de ses choix et de ses comportements. Les discours unilatéraux sur les droits individuels n'aident pas à sortir de la « cage de fer » du consumérisme.

Pour se dégager de la logique sociale du consumérisme, il convient de générer une citoyenneté plus active, plus responsable de ses choix et de ses comportements. Cela implique un changement structurel dont la responsabilité relève du politique. En effet, le rôle de l'Etat est primordial pour lutter contre les inégalités et pour responsabiliser le citoyen. Les leviers d'actions, à disposition des Gouvernements sont multiples (réglementation de la publicité, régulation du crédit à la consommation, fiscalité environnementale, modification des normes de produits, etc.).

Selon moi, le rôle de l'Etat va bien au-delà. Dès lors qu'on demande au citoyen d'être responsable, de consommer mieux en réfléchissant à son mode de vie et à son impact sur l'environnement, il convient que les Pouvoirs publics soient un modèle de référence en terme d'efficacité et de performance de gestion par la mise en place d'indicateurs et de critères permanents d'évaluation. Ils se doivent de réfléchir à l'excellence de leur organisation en encourageant la création de nouveaux services, productifs de bien-être, et en adaptant le champ de leurs réglementations en vue de responsabiliser le citoyen dans ses rapports avec l'administration.

Réorienter l'action publique

Jackson constate combien « *le champ politique façonne et co-crée le monde social* » et défend à juste titre l'idée que « *l'Etat intervienne pour changer la logique sociale* ». Comment les Pouvoirs publics

peuvent-ils être l'acteur premier d'un changement structurel alors qu'ils sont souvent perçus négativement, dans leur fonctionnement, par le citoyen ? Nos administrations – à tort ou à raison – sont trop souvent considérées comme éloignées des préoccupations quotidiennes, fermées au dialogue et revêtues d'une image qui allie un subtil mélange de kafkaïsation et de gaspillage. Bien évidemment, cette considération de l'Etat n'est pas homogène puisqu'en même temps on reconnaît ses mérites (il y a eu, par exemple, très peu de contestations sur le rôle interventionniste salutaire des gouvernements lorsque l'économie était au bord de la faillite) et l'extrême efficacité de certains services qu'il assume (ex : services de secours, de soins, d'aide sociale...). En vérité, l'administration, dans son ensemble, est multiple dans ses facettes et dans la perception que le citoyen peut en avoir.

Je distingue pour ma part au moins 3 grandes classes dans l'organisation des services publics :

- Une classe bureaucratique, souvent dirigeante, axée sur la codification, la réglementation, le contrôle ;
- Une classe de fonctionnaires au service direct à la population ;
- Une classe apparentée à la fonction publique (mais sans le statut), dit secteur du non-marchand.

La première catégorie bénéficie probablement des meilleures conditions de travail et de statut. Elle contribue sans doute, par son poids et sa présence, à l'image négative dont question. Dans l'organisation des services, cette catégorie m'apparaît comme pléthorique. Elle est le fruit d'une vision étatique hyper réglementée qui a souvent pour résultat d'infantiliser le citoyen. En écho au vocabulaire de Tim Jackson, je dirais que cette classe - dans laquelle j'intègre les élus – organise la relation entre l'Etat et le citoyen selon la logique d'un consumérisme bureaucratique.

Les exemples foisonnent pour illustrer l'excès de réglementations et d'interventions. Ces comportements, dont la logique est propre à la bureaucratie tentaculaire, contrecurrent toute velléité d'épanouissement des institutions subalternes ou des citoyens qui en dépendent. Dans nos écoles, Ubu est souvent le roi. Si l'on analyse le modèle d'enseignement finlandais – dont les résultats pédagogiques sont excellents – force est de constater que le poids de l'administration centrale est indirectement proportionnel au nôtre. Il se réduit au strict minimum puisque l'administration centrale a la seule charge de fixer les normes, déterminer les objectifs pédagogiques et, en cas de nécessité, contrôler. Dans ce modèle, les moyens budgétaires dégagés suite à l'amaigrissement forcé de l'administration centrale sont investis dans le pédagogique, les écoles, l'accompagnement individualisé des élèves. Ainsi l'efficacité publique se met d'abord au service des besoins de terrain, des attentes individuelles des citoyens.

En Communauté française, le professeur Deschamps⁴ a clairement mis en évidence le déséquilibre budgétaire entre d'une part la classe bureaucratique dirigeante de notre enseignement et les moyens accordés directement à l'école, donc à la pédagogie. Les mauvais résultats de la Communauté française aux enquêtes PISA⁵ témoignent des échecs de cette organisation ultra centralisée.

Il suffit de lire les milliers de pages de recommandations que doivent, chaque année, ingurgiter nos directeurs d'école au détriment de leur travail pédagogique pour se convaincre de l'excès de circulaires. Autre exemple ? On demande aux communes, comme pouvoir organisateur, de signer et renvoyer des formulaires vides à l'administration de la Communauté française pour confirmer qu'il n'y a aucun professeur en congé de maladie ! Et je peux multiplier les exemples. Vous avez dit Kafka ?

La vapeur doit être inversée car l'organisation bureaucratique de notre Etat ne correspond plus aux schémas de responsabilité et d'autonomie dans lesquels nous nous devons d'inscrire nos diverses institutions comme nos citoyens. Le Gouvernement fédéral semble être conscient de l'étouffement de nos successives réglementations puisqu'à l'avenir toute nouvelle disposition est soumise au test « Kafka ». Au-delà de ce test, il convient de réformer en profondeur nos habitudes bureaucratiques et de soumettre en permanence celles-ci à des indicateurs de performance et des outils d'évaluation.

Ne caricaturons pas le propos. Comme pour l'école, je ne demande pas moins d'Etat mais une meilleure répartition des tâches. Là où, en général, un manque de moyens s'exprime. Je réclame donc un déplacement des priorités et des budgets pour rendre plus autonomes et plus efficaces les services publics de terrain. Diminuer cette dérive bureaucratique permettra aussi de refinancer le secteur non marchand dont les missions sont essentielles pour garantir le bien-être, l'épanouissement individuel. Ce secteur est le parent pauvre de la sphère para-publique alors qu'il couvre des politiques essentielles (accueil, alphabétisation, handicap...).

Pour être un acteur efficace du changement structurel attendu, l'Etat devra impérativement revoir ses modes de fonctionnement, accroître l'autonomie de ses services décentralisés, responsabiliser et autonomiser les acteurs de terrain et rééchelonner ses priorités en les centrant autour de la valorisation et la création de services au citoyen.

Responsabiliser le citoyen

Si les pouvoirs publics doivent réorienter (et non faire maigrir) leurs effectifs vers une plus grande efficacité sociale et contribuer ainsi à l'épanouissement individuel, ils doivent aussi impérativement

changer leur regard sur les citoyens. On ne peut pas en même temps demander à ceux-ci d'être responsables de leurs choix individuels de consommation (comme le souhaite Tim Jackson) et les maintenir dans une relation infantilisante avec leurs administrations publiques. De nombreux exemples illustrent cette réalité. Il suffit d'analyser la complexité des législations urbanistiques pour illustrer ce propos. Ces réglementations partent du présupposé que le citoyen-demandeur n'est pas respectueux des règlements pour justifier la codification excessive de toutes les situations possibles. Cela débouche nécessairement sur des législations absconses, lourdes à manipuler, dévoreuses de temps et coûteuses dans leurs applications.

La simplification, pour le citoyen, de nos législations est indispensable si l'on veut permettre leur compréhension, leur appréhension et leur respect. Elle implique un changement fondamental de mentalité qui reconnaît le citoyen comme actif, responsable et respectueux, a priori, des normes.

Réorienter les choix organisationnels de notre fonction publique en affectant prioritairement les ressources financières vers l'autonomie des services publics et para-publics rendus aux citoyens contribuera à donner de l'Etat une image positive de changement. Cela accentuera, à tout niveau, la nécessaire responsabilisation des acteurs qu'implique le passage d'une société de consommation vers une économie durable et épanouie.

Revoir les législations pour les rendre compréhensibles et accessibles est une étape démocratique essentielle pour extraire le citoyen de l'infantilisation dans lequel il est trop souvent placé.

Ces changements, propres à la compétence de nos gouvernants, renforceront toutes les stratégies qui visent à s'écartier des logiques actuelles sociales et économiques du consumérisme.

C'est aussi ce que peut nous enseigner la lecture de l'ouvrage de Tim Jackson dont un chapitre entier est consacré à la gouvernance pour la prospérité.

1 Baudrillard, J., *La société de consommation*, réimprimé en 1996, Folio.

2 Bourdieu, P., *La distinction – critique sociale du jugement*, 1979, Ed. de Minuit.

3 Le Club de Rome rassemble des intellectuels de plus de 50 pays et, dès sa première réunion en 1968, a placé la question des limites environnementales au cœur de ses réflexions. En 1972, il publie un rapport intitulé *Halte à la croissance ?*

4 Professeur au département de sciences économiques des FUNDP à Namur.

5 <http://www.oecd.org/dataoecd/9/31/38200402.pdf>

UN OUVRAGE SOUS TENSION

→DANIEL TANURO

Ingénieur agronome, environnementaliste écosocialiste et fondateur marxiste de l'ONG Climat et Justice sociale.

Auteur de «L'impossible capitalisme vert»,

Les empêcheurs de penser en rond

/ La découverte, 2010

Si j'avais lu Prospérité sans croissance avant d'écrire L'impossible capitalisme vert¹, j'aurais repris de Jackson sa présentation du défi climatique. En effet, l'auteur a la bonne idée d'exprimer les efforts à réaliser en termes de diminution de l'intensité des émissions mondiales de dioxyde de carbone, rapportées au PIB. Il note qu'il a fallu 25 ans pour passer d'un peu plus d'un kilo à 770 grammes de CO₂ par dollar de richesse produite. Or, écrit-il, « atteindre l'objectif du GIEC (...) signifierait, en 2050, que l'intensité moyenne en carbone soit 55 fois inférieure à celle d'aujourd'hui, c'est-à-dire à seulement 14 grCO₂/\$ ». Ces chiffres sont plus parlants que les réductions d'émissions en volume ; ils mettent mieux en évidence la formidable mutation à opérer.

Jackson relève le gant. Il récuse le *Green New Deal*, remet en cause la croissance et plaide pour une société où l'épanouissement vient de l'Etre plutôt que de l'Avoir. C'est pourquoi son livre est important. Cependant, il ne parvient pas à « proposer une vision crédible d'une société humaine à la fois florissante et capable de respecter les limites écologiques » (4e de couverture). Une faiblesse majeure est l'absence de réponse sérieuse à la problématique du Sud : l'ouvrage ne consacre que quelques lignes au dilemme du développement dans un climat qui se réchauffe.

¹ Daniel Tanuro, L'impossible capitalisme vert, La découverte, 2010 [NDLR].

L'auteur écrit que « *toute approche sensée de la prospérité doit s'attaquer à la situation critique du milliard d'habitants qui vit avec moins d'un dollar par jour* ». OK, mais ses réponses (taxe Tobin, taxe carbone, extension du Fonds pour l'Environnement Mondial) sont notoirement insuffisantes. Des moyens bien plus radicaux s'imposent: annulation de la dette, transfert gratuit des technologies propres, réorientation du développement vers les besoins des populations, réforme agraire démocratique, constitution d'un fonds mondial pour l'adaptation, rupture avec la Banque Mondiale et le FMI...

Dans L'impossible capitalisme vert, j'ai résumé le dilemme comme suit: comment assurer les besoins fondamentaux de trois milliards d'êtres humains manquant de l'essentiel (mais dont la demande n'est pas solvable) tout en passant aux renouvelables... en sachant que celles-ci sont plus chères que les fossiles et que la réussite de la transition implique de diminuer la production matérielle? C'est ce que j'ai appelé « *le casse-tête du siècle* ». Selon moi, il n'y a pas moyen d'en sortir sans remise en cause de l'économie de marché. Cela implique des mesures fiscales, mais aussi l'expropriation des lobbies énergétiques (indispensable pour que la transition ne soit pas subordonnée au profit) et celle du secteur financier (sinon, d'où viendraient les fonds ?). Jackson refuse d'en arriver là : il propose plutôt de s'inspirer des mesures prises en 2008 pour sauver les banques... Escamoter la question du Sud facilite sa démonstration. Mais celle-ci, du coup, est largement caduque.

Ceci dit, les propositions de *Prospérité sans croissance* ne suffiraient pas à guider la transition au niveau des seuls pays développés. Jackson cite trois pistes: 1°) « *fixer des limites écologiques* », 2°) « *réparer le modèle économique* », 3°) « *transformer la logique sociale nuisible du consumérisme* ». Il espère qu'elles permettront de stopper la croissance. Passons-les en revue.

Concernant les limites écologiques, l'auteur admet que « *tout dépend bien sûr de la fermeté avec laquelle (elles) seront imposées. Mais, si l'esprit de cette condition devait être respecté, l'impact sur la croissance pourrait être substantiel* ». Tout est dans le « si » ! Or, les négociations en cours montrent des gouvernements incapables d'imposer ne fût-ce que de timides restrictions des émissions. De Kyoto à Copenhague on n'a pas avancé, on recule. La mobilisation sociale pourrait seule changer la donne, mais elle est absente de la stratégie de Jackson, qui passe par la gouvernance. On tourne en rond !

Pour Jackson, la course capitaliste à la hausse de la productivité du travail est le résultat d'un « *modèle macroéconomique* » productiviste. Il suffirait donc de « *réparer le modèle* » pour que celui-ci devienne soutenable. A partir de cette prémissse idéaliste, évidemment, tout est simple. On peut en théorie « *déplacer simplement (sic) le point focal de l'activité économique* » du secteur productif de valeur vers des services dématérialisés (cours de yoga, coiffure, activités artistiques...), afin de créer de l'emploi sans croissance ni productivisme. Mais le livre ne dit pas comment ce « *simple déplacement* » pourrait s'opérer en pratique, dans une économie de concurrence régie par le profit et par la liberté des capitaux. ExxonMobil va-t-il investir dans les services de proximité ?

Les « *investissements écologiques* » – une autre manière de « *réparer le modèle* » – pêchent par le même défaut. Jackson admet qu'ils rapporteront moins de profit et même que « *certains pourraient ne pas générer de retour en termes monétaires classiques* ». Mais il préfère imaginer naïvement que ce n'est pas un obstacle: « *Dans une économie basée sur la croissance, c'est problématique. Dans une économie qui se préoccupe de l'épanouissement, cela ne doit pas avoir la moindre importance.* » Comme s'il suffisait de le dire pour convaincre les investisseurs ! Il est vrai que l'auteur envisage un rôle important du secteur public, mais il n'indique pas d'où viendra l'argent. D'une ponction sur les bénéfices ? Non, la compétitivité

reste une contrainte: « *Le maintien d'une balance commerciale saine dépend du soutien aux secteurs exportateurs clés* ». D'une taxe sur le carbone ? Oui, mais... en offrant aux entreprises une « *réduction (compensatoire) de la fiscalité pesant sur le travail* ». Comment espérer dans ce cas que la taxe réoriente l'économie ? Et qui paiera la note, en fin de compte ? La population, comme dans le cas du sauvetage des banques, évoqué plus haut ?

Prospérité sans croissance est un ouvrage sous tension. Les mesures les plus significatives - limites écologiques et grands investissements verts - n'auraient un impact suffisant que si le pouvoir politique osait affronter le Capital. Or, Jackson nie cette évidence. A un certain moment, il frôle l'anticapitalisme : le profit est le moteur des investissements qui augmentent en permanence la productivité du travail ainsi que les flux de matière, de sorte que « *cette société qui balance tout à la poubelle n'est pas tant une conséquence de la glotonnerie des consommateurs qu'une condition de survie du système* », qui a besoin de « *vendre plus de biens, d'innover en permanence* ». Entièrement d'accord ! Mais, tout de suite après, l'auteur esquive la conclusion logique – la contestation du mode de production – en affirmant « *qu'un élément encore plus profondément enraciné en nous joue ici: notre « désir de nouveauté intimement lié au rôle symbolique que jouent les biens de consommation dans nos vies »* ». Comme si les formes consuméristes insoutenables que ce désir prend aujourd'hui n'étaient pas un pur produit du capitalisme !

A partir de cette dérobade, *Prospérité sans croissance* se détourne largement de la sphère de la production. Des moyens simples et évidents de réduire la pression sur les ressources – la suppression des productions inutiles ou nuisibles (armes...), la relocalisation de la production agricole... – ne sont pas évoqués, pas plus que la nécessaire sortie de la civilisation automobile. La réduction du temps de travail est citée, mais dans le cadre de la flexibilité capitaliste et seulement comme dernier recours – au cas où les limites écolo-

giques, le déplacement de l'activité vers les services de proximité et les investissements écologiques ne suffiraient pas à rester dans le budget carbone...

Ignorant sa propre analyse du lien surproduction/surconsommation, Jackson autonomise le combat culturel contre « *la logique nuisible du consumérisme* » et en fait une croisade morale. De plus, sceptique sur l'action à la base, il investit les gouvernements de la tâche de « *transformer la logique sociale consumériste* ». Ici, l'ouvrage flirte dangereusement avec l'austérité capitaliste et l'autoritarisme : « *La hausse des revenus a été partiellement responsable de la diminution de l'épanouissement* ». « *Laissés à eux-mêmes, il y a peu d'espoir de voir les gens se comporter spontanément de façon durable* ». Le pouvoir doit donc mettre en question « *les libertés illimitées pour le consommateur* », qu'il aurait toujours flattées et qui « *entraînent la croissance* ». (La liberté des capitaux n'est pas mentionnée !). « *Il est indispensable de développer une vision de la gouvernance qui assume ce rôle. Une telle vision requiert bien sûr un mandat démocratique, mais ceci ne décharge pas le gouvernement de sa responsabilité* ».

Tim Jackson, en fait, ne saisit pas la dialectique du capitalisme. Pour lui, ce système vise à augmenter les revenus de la population de façon illimitée afin que la demande, donc la croissance, puissent gonfler à l'infini. Il ne voit pas la contradiction qui pousse chaque patron à baisser les salaires de ses employés, tout en espérant que ceux des concurrents gagneront le plus possible, afin de leur vendre sa marchandise. Il ne voit pas que ce système implique non seulement une accumulation de richesse à un pôle de la société mais aussi une gigantesque accumulation de misère à l'autre, ni que cette misère structurelle sert à faire pression sur les salaires et les allocations. A partir de cette vision biaisée, la lutte contre l'exploitation ne peut apparaître à Jackson que comme un combat consumériste et bassement « *matérialiste* », de sorte que,

en dépit des tirades sur « *la société de l'épanouissement* », aucune convergence n'est possible entre lutte sociale et lutte écologique. Malgré ses qualités, *Prospérité sans croissance* balise une voie sans issue. Car c'est dans la convergence écosociale, et nulle part ailleurs, que réside la seule chance de salut.

PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE: ON EN PARLE À L'EUROPE?

→PHILIPPE LAMBERTS

Député européen Ecolo
Co-porte parole du Parti Vert Européen

philippe.lamberts@europarl.europa.eu

Le thème de la prospérité sans croissance a gagné en importance au cours des dernières années, surtout dans le monde francophone, et encore plus cette année en Belgique. En tant qu'écologiste élu au Parlement Européen, la question m'est souvent posée de savoir si et comment le débat avance au niveau européen. Quelles sont les opportunités, les résistances? Comment se situent les écologistes dans le débat? Après un an de mandat, un premier bilan s'impose.

Des avancées timides mais réelles

Si elle n'a pas encore entraîné une révolution intellectuelle et politique, la crise systémique ouverte en 2008 a néanmoins permis d'entamer l'hégémonie de la pensée unique. Pramat des marchés – en particulier financiers – sur l'Etat et de la compétitivité, religion du court-terme et bien sûr culte de la croissance du PIB, voilà autant de certitudes qui ont perdu de leur lustre.

Au niveau européen, le débat qui a sans doute le plus évolué et a gagné de la reconnaissance récemment est celui des indicateurs alternatifs au PIB, une démarche labellisée «le PIB et au delà»¹.

¹ Il est intéressant de noter qu'au départ, l'initiative au niveau européen portait le titre «au delà du PIB» et a été changée par la suite en «le PIB et au delà». Une modification loin d'être anodine...

Il y a encore à peine quelques années, évoquer des indicateurs alternatifs au PIB était réservé aux académiques hétérodoxes et autres ONG altermondialistes. Le rapport Stiglitz², commandité par Nicolas Sarkozy – lequel s'est hâté de n'en rien faire - n'y est pas pour rien. La Commission européenne a commencé à travailler publiquement sur le sujet en 2007. En partenariat avec le Parlement européen, le Club de Rome, l'OCDE et la WWF, elle a organisé une conférence «Au delà du PIB» avec pour objectif de «clarifier quels sont les indices les plus appropriés pour mesurer le progrès, et comment ils peuvent être le mieux intégrés au sein de processus de décision et captés par le débat public»³.. Il y a été reconnu que le PIB n'est pas l'outil de mesure approprié du bien-être et que de nouveaux indicateurs - en particulier sociaux et environnementaux - sont nécessaires pour inclure d'autres dimensions du progrès. Ce projet a donné naissance à une communication de la Commission intitulée “Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation”⁴. Il met en avant une feuille de route pour l'UE comprenant 5 actions-clés pour développer de nouveaux indicateurs :

- Compléter le PIB par des indicateurs environnementaux et sociaux
- Information en quasi-temps réel pour la prise de décision
- Meilleure prise en compte de la distribution de revenu et des inégalités
- Développer un tableau d'affichage européen du développement durable;
- Etendre les comptes nationaux aux problématiques environnementales et sociales.

Le Comité Economique et Social européen et le Comité des Régions ont déjà réagi à cette communication. Le Parlement européen est également en train de formuler un avis sur la question ; on y reviendra.

² Rappor de la “Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social”. Pour le rapport final, voir <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/index.htm>.

³ Voir <http://www.beyond-gdp.eu/>

⁴ (COM(2009) 433 final

S'il est un acteur qu'on sous-estime totalement en ce domaine, c'est bien Eurostat, l'office européen de statistiques. Sous la direction de F. Radermacher, Eurostat travaille d'ores et déjà sur la feuille de route de la Commission et a déjà entrepris des initiatives pour récolter des données plus nombreuses, de meilleure qualité et plus diversifiées et mettre au point de nouveaux indicateurs⁵. Il est certain que de nombreux progrès ont été réalisés sur les statistiques environnementales et sociales; il y a en tout cas une volonté de mesurer plus de choses et mieux. Eurostat travaille activement sur la production et l'amélioration de nombreuses statistiques environnementales, sociales et de bien-être. On peut citer par exemple la modification de l'indicateur de pauvreté ou l'établissement des comptes environnementaux, satellites des comptes nationaux traditionnels et permettant d'évaluer concrètement de nombreux liens entre économie et environnement (impact des politiques, répartition de la pollution par secteur, etc.). Sur ce terrain, Eurostat est un allié incontestable : loin de se cantonner à un rôle technique, l'agence fait preuve à la fois de vision et d'initiative. Vision très ambitieuse, surtout sur les questions environnementales qui sont pensées au delà d'une approche classique, prenant notamment en compte la nécessité d'un découplage absolu (pas seulement relatif) entre notre développement et la consommation de ressources. Initiative, car Eurostat n'attend pas passivement l'impulsion de la Commission pour préparer l'appareil théorique et statistique qui permettra la mise en œuvre d'une nouvelle batterie d'indicateurs.

Dans le cadre du travail législatif européen, on constate aussi l'émergence de sujets jusque là assez marginaux : efficacité énergétique, efficacité en ressources. Sur des sujets plus classiques, comme les fonds structurels, les Verts peuvent porter l'idée que le PIB ne peut plus être le seul indicateur pour leur affectation, sans se faire aussitôt marginaliser.

⁵ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/gdp_and_beyond/introduction

Un clin d’œil amusant et encourageant : les contre-attaques de plus en plus vives de la pensée unique, indice que les idées de prospérité sans croissance prennent de l’ampleur et de la crédibilité et donc commencent à inquiéter. En témoigne par exemple la publication récente du Centre for European Studies, assortie d’un conférence de haut niveau dans le cercle européen : « GDP and its Enemies: the Questionable Search for a Happiness Index »⁶. L’argument principal qui y est mis en avant est la subjectivité de toute mesure alternative et le fait qu’avec elles on touche à la sacro-sainte impartialité de l’Etat, et à la liberté de choix des individus sur la réalisation d’une vie bonne. Comme si le PIB était neutre et scientifique, et sa poursuite infinie n’était pas un choix de société à faire...

Un système toujours dominé par la pensée unique

Face à ces avancées non négligeables, on le voit, la pensée unique garde néanmoins une force de frappe considérable. La Banque Centrale Européenne, dont le rôle s’est considérablement accru depuis le début de la crise, en est le temple ; la Commission, le bras armé. Au sein de cette dernière, les réflexions visant à dépasser le PIB sont cantonnées aux directions générales « soft », comme la DG environnement ou la DG climat ; leurs collègues réputées plus sérieuses, comme les DG marché intérieur, entreprises et industrie et surtout économique et financière s’en tiennent aux schémas traditionnels. Qu’on en juge sur la stratégie EU 2020, programme socio-économique pour les dix années à venir adoptée courant 2010 : si elle doit à présent être « inclusive, intelligente et durable », il s’agit toujours bien d’assurer la croissance du PIB. Ce n’est pas parce que le principe d’indicateurs alternatifs est de plus en plus accepté, que les objectifs changent. En outre, il est frappant de constater que EU 2020 n’a pas été intégrée explicitement avec la Stratégie pour le Développement Durable de l’Union, comme s’il s’agissait de domaines d’action distincts.

⁶ <http://kohl.ort.be/content.php?hmID=20&smID=34&ssmID=196>

Alors qu'on y parle de notre modèle économique et social à 10 ans, aucune mention n'est faite des enjeux liés à la réorganisation de l'agriculture, la biodiversité, ou encore les rapports Nord-Sud. De manière générale, la transformation écologique de notre modèle de développement économique et industriel n'est ni pensée comme un objectif stratégique ni a fortiori intégrée de manière systématique au niveau européen. Ainsi, si d'un côté, on se fixe des objectifs en termes d'énergies renouvelables, de réduction des émissions de CO₂, dans le même temps, on prolonge pour huit ans les subsides aux mines de charbon et on consacre au très hasardeux réacteur expérimental de fusion thermonucléaire ITER un septième du budget de recherche et développement de l'UE.

Après la crise - comme osent le dire certains banquiers et hauts fonctionnaires - ce qui est prioritaire est de relancer la machine sans remettre en question ni son fonctionnement ni sa finalité. On pourrait interpréter ce choix comme l'illustration de la force de certains lobbies ; il me semble surtout être révélateur d'une classe de décideurs prisonniers d'un mode de pensée d'une nature quasi-religieuse, tant ils semblent insensibles aux démentis que la réalité apporté quotidiennement à la justesse de leurs vues.

Au Parlement Européen (PE), cet attachement quasi-religieux à la croissance est aussi encore très présent. Exemple révélateur: au moment de trouver un texte de compromis sur le texte de « le PIB et au delà » dans la commission affaires industrielles au PE, nous avons tenté, au minimum de remplacer le terme « croissance » par le terme « développement », dans un compromis déjà pas à 100% vert⁷. La substitution a été refusée par toutes les autres familles politiques, témoignant ainsi de leur attachement viscéral au modèle

⁷ Il s'agissait du paragraphe suivant : "Recognises the Union's objectives in terms of climate change and deems that those objectives require an increase of energy and resource efficiency beyond GDP growth, which will lead to new economic models; and therefore believes that whilst economic development (au lieu de growth) is fundamental to society's wellbeing, it is essential that complementary indicators that are measuring different aspects of quality of life, are developed and given due weight". La formulation retenue réaffirme le lien fondamental entre croissance du PIB et bien-être, lequel, dans nos sociétés développées, est de plus en plus clairement infirmé par la réalité mesurable.

productiviste. L'absurdité de l'attachement aveugle à la croissance du PIB, est encore mieux illustrée par les amendements d'un député conservateur allemand (Pieper), lequel a proposé un amendement disant en substance et contre toute évidence que « Le PIB est le seul indicateur qui peut combiner des critères environnementaux, sociaux, économiques et de transport permettant de mesurer la prospérité à tous les niveaux de l'UE ; craint que si l'accent est mis sur d'autres indicateurs, cela résultera en des décisions arbitraires et aléatoires ainsi qu'en une bureaucratie excessive ». Cet article, combinant contre-vérités, incohérences et procès d'intentions a été adopté en commission à une très large majorité ; il reste à voir si nous pourrons inverser cette majorité en plénière.

Créer des alliances

Face à ce tableau relativement sombre, on peut néanmoins se réjouir de voir émerger aujourd’hui de tous côtés - dans le monde syndical comme au sein du patronat, parmi les formations politiques conservatrice, libérale et socialiste - des acteurs conscients de la nécessité d'un changement de paradigme de développement. C'est particulièrement visible au sein de la Confédération Européenne des Syndicats, qui intègre de plus en plus à sa réflexion les notions de dépassement du PIB, de justice environnementale etc.⁸ Certes, ces acteurs ne sont pas toujours majoritaires dans leurs camps respectifs ; pour reprendre l'exemple syndical, la réflexion faite au niveau européen n'est pas systématiquement adoptée au niveau national ou par les secteurs, comme en témoigne le slogan de leur manifestation la plus récente à Bruxelles, « de la croissance pour l'emploi »⁹. D'où la nécessité pour nous de tisser des liens entre ces acteurs, pour les mettre en réseau au travers des lignes de clivage traditionnelles.

⁸ A titre d'exemple, le site web de la CES (ETUC) mentionne : « The ETUC believes that sustainable development and environmental protection must have equal importance to social and economic policies, at the heart of the Lisbon Agenda. These are not conflicting demands but complementary elements »

⁹ Manifestation européenne du 29 septembre 2010 à Bruxelles: <http://www.etuc.org/a/7406>

De ce point de vue, le Parlement Européen représente un cadre particulièrement favorable : l'absence de clivage majorité >< opposition permet de constituer des majorités sur chaque projet, et pour les Verts de peser au-delà des 7% qu'ils représentent dans l'assemblée. On peut aussi souligner que les quatre familles politiques principales (conservateurs, socialistes, libéraux et écologistes) s'y comportent la plupart du temps en ayant l'intérêt général européen (vs. Les intérêts nationaux) en ligne de mire. L'enjeu est donc de mobiliser les franges les plus éclairées de chaque groupe politique, en faisant appel à la pression externe des éléments à nouveau les plus « verts » des ONG, des partenaires sociaux...

Ceci étant, le Parlement Européen souffre aussi d'un double handicap. Le premier est paradoxalement son manque de visibilité : alors même que ses travaux sont publics et diffusés en permanence sur le Net, la classe médiatique y consacre en général très peu d'espace, ce qui rend possible pour les plus réactionnaires de prendre des positions difficilement défendables à l'abri des regards ; la pression publique ne s'exerce donc que trop peu. Le second est qu'il souffre d'une sorte de complexe d'infériorité par rapport au Conseil (les gouvernements des Etats-Membres) et à la Commission, ce qui l'amène bien souvent à être le premier à céder en cas de conflit. Produit des premières décennies de son fonctionnement, où il était une institution tenue à l'écart du processus de décision politique, le Parlement doit encore pleinement habiter son nouveau rôle de co-législateur.

Conclusion: Etre acteurs de la transformation

Alors, verre à moitié vide ou à moitié plein? Si les partisans résolus d'un changement de civilisation sont encore minoritaires dans le débat européen, il est clair que le sentiment diffus que notre système de développement, basé sur la religion de la croissance du PIB, nous mène dans une voie sans issue, se répand largement au sein de la

société. Pour nous donner une chance de gagner la bataille des idées, base indispensable à un changement durable de politique, nous, écologistes, devons être capables de relever au moins trois défis :

- (Ré)investir pleinement le projet de transformation radicale de notre modèle de développement : au fil de leur évolution, les Verts n'ont pas toujours été exempts du reproche d'une certaine normalisation, se voyant parfois plus comme vecteurs d'une amélioration du système plutôt que comme acteurs de sa transformation. Au moment historique ou sous les coups de boutoir de ses contradictions et de ses limites, il craque de partout, renoncer à notre ambition transformatrice serait une erreur fatale. Au contraire, il nous faut pleinement assumer notre projet, en osant affirmer que c'est précisément au nom du réalisme que nous proposons un changement radical.
- Approfondir l'élaboration des solutions : reconnaissions-le, personne n'a sur plan ou sur étagère, la formule magique qui décrit la société durable et juste du 21ème siècle. N'ayons pas peur de le dire car contrairement à ce qu'il affirme, le camp de la conservation ne défend pas un système qui marche. Nous pouvons au contraire revendiquer que, peut-être mieux que d'autres, nous comprenons les défis posés aux sociétés humaines en ce début de 21ème siècle et avons l'ambition de proposer des débuts de solution pour engager la transformation. Qu'il s'agisse d'indicateurs alternatifs, de fiscalité, de dispositifs d'incitation..., nous avons des embryons de solutions qu'il est indispensable de multiplier, de développer, d'approfondir en alliance avec les acteurs de changement partout dans la société. De cela dépend la crédibilité de l'alternative politique ; sans des solutions crédibles, il sera toujours plus facile de faire confiance à ceux qui sont perçus comme les plus « sérieux » sur le plan économique, comme en témoigne le succès indécent des forces de droite, au milieu de la pire crise du système qu'ils ont toujours porté !
- Faire le pari de l'ouverture : si les acteurs de changement (et parallèlement, les forces les plus conservatrices) se retrouvent dans tous les secteurs de la société, les Verts doivent se rendre capables

de tisser des liens au-delà de leurs partenaires historiques. Cela signifie sortir du confort d'avoir raison « entre-soi », s'ouvrir à des formes d'expression et d'action plus diverses, et, partant, à une diversité interne plus forte. C'est ainsi que nous pourrons être les catalyseurs de la mobilisation des majorités de transformation.

Si nous voulons que l'Europe se place à la pointe de la transformation, se donne les moyens d'assurer les conditions d'une existence digne pour ses habitants et de signifier quelque chose sur la planète au 21ème siècle, c'est dans les cinq à dix ans qui viennent que cela se joue. C'est aussi dans cette période que les écologistes jouent leur avenir. Nous avons un rôle historique à jouer comme acteurs de la transformation ; sachons en être à la hauteur.

AUTOUR DE TIM JACKSON, INVENTER LA PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE ?

RÉACTIONS ISSUES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

PROSPÉRITÉ SANS CONFLIT ?

→FELIPE VAN KEIRSBILCK

secrétaire général de la Centrale
nationale des employés (CNE) et
chercheur associé à Econosphères

felipe.vankeirsbilck@acv-csc.be

A la différence du chimiste, qui peut soumettre ses hypothèses à l'expérimentation, l'astrophysicien n'a pas le loisir de faire entrer dans son laboratoire les galaxies et les comètes. Pour soumettre à une forme de vérification ce qui échappait à l'observation immédiate, Einstein a donc inventé la notion « d'expérience mentale ».

Toutes proportions modestement gardées, c'est à une expérience mentale sur le sujet du livre de Tim Jackson que cet article invite. Néanmoins, puisque les dimensions de l'objet étudié (en l'occurrence, il s'agit d'Albert Frère) sont intermédiaires entre celles de la molécule et de l'univers, il n'est pas impossible que l'expérience mentale se transforme en expérience tout court. Autrement dit, qu'à la lettre bien réelle, adressée à Monsieur Frère, vienne de sa part une réponse réelle elle aussi, et qui conduirait – qui sait ? – à un échange différent de celui exposé ci-dessous¹. Dans ce cas, les lecteurs d'Etopia en seraient alertés et l'auteur, ramené de ses spéculations astronomiques à l'humble observation du laborantin, présenterait à tous de plates excuses...

On lira donc ci-dessous une lettre réelle adressée à M. Frère, par mail et courrier ordinaire, suivi d'un échange entièrement imaginaire, mais imaginé selon les principes de l'expérience mentale, en fonction des lois qui réagissent l'univers observable.

.....
1 Surprise : le jour d'imprimer, une réponse arrive à l'auteur, du coup un peu confus. Trop tard pour tout changer : affaire à suivre, pour les lecteurs d'Etopia, si A. Frère accepte que sa réponse soit publiée.

Lettre 1

Bruxelles, le 18 novembre 2010.

A l'attention de M. A. Frère

Cher Monsieur,

Concerne : Prospérité sans croissance

Votre intérêt pour les questions de prospérité, pas plus que vos compétences personnelles en la matière, ne sont mises en doute par personne. C'est pourquoi je me permets de vous adresser ce courrier à l'instant même où j'achève la lecture d'un livre remarquable paru en 2009 sous le titre de « Prosperity without growth », avec une version française en 2010, grâce aux bons soins d'Etopia.

Je pourrais joindre à ce courrier mon exemplaire, mais il est très annoté, et puisque je sais que votre temps est rare et précieux (l'expérience démontrant qu'en dépit du dicton populaire « temps » et « argent » ne sont pas équivalents), je me permets d'attirer en quelques lignes votre attention sur les deux arguments essentiels de cet ouvrage, et sur la raison pour laquelle, in fine, il m'a donné envie de vous écrire.

Tim Jackson démontre d'abord, sur base d'une saisissante synthèse de données connues, que l'économie actuelle est absolument non soutenable pour la planète où nous vivons, ni sur le plan des « sources » (d'énergie, de matières premières ...) ni sur celui des « puits » (capacité d'absorption des déchets, et singulièrement du CO₂). Et que répondre à ce dépassement massif des capacités de la Terre dans le cadre actuel de l'économie est à peu près impossible.

La seconde leçon est ce que l'auteur appelle « la cage de fer du consumérisme » : si nous consommions en fonction de nos besoins vitaux (être logé, bien nourri, doté d'une vie confortable), nous arrêterions assez vite d'en vouloir davantage, chaque besoin trouvant tôt ou tard sa satisfaction, puis sa saturation. Mais l'homme contemporain consomme aussi (voire surtout) pour se positionner par rapport aux autres, pour être aussi bien équipé que la moyenne, et si possible mieux. Or cette consommation-là n'a pas de limite, chacun poursuivant (peut-être sans le savoir) une compétition infinie, dans laquelle rester sur place signifie se retrouver très rapidement largué.

J'en viens sans plus de détour à mon idée, qui est aussi une suggestion adressée à celui de mes compatriotes qui a le mieux su investir. L'une des solutions essentielles prônées par Tim Jackson (chapitre 8) repose sur des « investissements écologiques » massifs. Si je disposais, comme vous, de plusieurs milliards d'euros à investir, nul doute que je m'y mettrais sans délai. Hélas, malchance ou maladresse, je n'ai pas su jusqu'ici gagner ne fût-ce qu'une fraction d'une telle somme. C'est pourquoi je m'adresse à vous, avec autant d'espoir que d'humilité : des investissements écologiques massifs, orientés vers une autre économie, sont nécessaires d'urgence, et pourraient nous ramener vers une société plus juste, plus prospère et plus heureuse.

Serez-vous, cher Monsieur Frère, tel un moderne Moïse au patronyme prémonitoire, le premier investisseur important qui nous conduira, en guide fraternel, vers la terre promise de la prospérité ?

En vous remerciant de votre bienveillante attention, je vous assure, cher Monsieur, de mon immense considération.

*Felipe Van Keirsbilck,
Syndicaliste (CNE) et chercheur associé à Econosphères.*

Réponse 1 (imaginée)

Cher Monsieur,

Votre courrier a retenu toute mon attention.

Veuillez noter que les investissements des différents groupes et fonds que je contrôle comportent déjà une part d'investissements durables. Voyez par exemple le site de GDF Suez : le développement du nucléaire, mais aussi de turbines à gaz plus efficaces, permettent de diminuer les émissions de CO₂ par kwh produit.

Je suis donc déjà sensible à vos préoccupations, et je dis souvent que le développement durable n'est pas une limite, mais une opportunité supplémentaire de croissance « verte » qui peut être favorable à tous.

Bien à vous,

Albert Frère.

Lettre 2

Cher Monsieur,

Grand merci pour votre prompte réponse, à laquelle j'avoue que je ne m'attendais pas. Il y a néanmoins un malentendu, dont je suis responsable : j'aurais dû vous adresser le livre en entier (vous le trouverez ci-joint).

Le chapitre 5 (« le mythe du découplage ») démontre brillamment que la conception courante du « développement durable » n'est en aucun cas une réponse à la hauteur du défi. Consommer moins de carbone, et émettre moins de CO₂, pour chaque kwh produit (ou pour chaque voiture produite, etc) est absolument insuffisant ! Il faut, rapidement, consommer (beaucoup) moins de carbone, et émettre moins de CO₂ en chiffres absolus et ce n'est pas envisageable si on continue à produire toujours plus de kwh, de voitures, etc.

Il faut donc, si vous me permettez d'insister, des investissements dans d'autres produits et procédés, et aussi dans la réparation et l'amélioration de l'écosystème. Et j'ose ajouter : les investissements doivent être rapides et massifs : ce n'est donc pas une part, mais la plus grande partie de vos fonds, qui devraient aller vers ce type d'investissements. Je suis persuadé que la lecture de « Prospérité sans croissance » vous en convaincra mieux que je ne puis le faire moi-même.

Très respectueusement vôtre,

FVK

Réponse 2 (imaginée)

Cher Monsieur,

Votre courrier, et le livre que j'ai lu d'une seule traite, m'ont convaincu ! Les deux arguments que vous signaliez dans votre premier courrier (l'économie doit revenir dans les limites imposées par la nature, et il faut sortir de la course à la consommation) sont parfaitement convaincants.

Je suis particulièrement heureux aussi de constater que vous sollicitez mon aide pour changer le monde, mais par la voie de l'investissement : cela me change des habituels discours syndicalistes qui veulent s'en prendre aux « grosses » fortunes ou aux actionnaires.

Je vais donc, au fur et à mesure que je pourrai mobiliser mes fonds, en investir l'essentiel dans le développement d'alternatives aux produits actuels, et dans la réparation de l'écosystème.

Je vous remercie de m'avoir envoyé ce livre considéré à juste titre comme fondamental.

Bien à vous,

Albert Frère.

PS : il y a un point sur lequel le livre n'est pas clair : est-on bien certain que de tels investissements peuvent garantir un rendement suffisamment élevé ?

Lettre 3

Cher Monsieur,

Quelle bonne nouvelle !

Mais votre post-scriptum me surprend un peu : bien que Tim Jackson ne développe pas ce point, il me semble clair que, dans une économie « stationnaire » (c'est-à-dire où la croissance est faible voire nulle) il n'est pas imaginable d'avoir des retours sur investissements conséquents. Sauf à diminuer encore la part des revenus qui va aux travailleurs, mais l'égalité est selon Tim Jackson une condition de la prospérité. Il est donc probable que les investissements écologiques aient, à côté d'une utilité sociale gigantesque, une rentabilité financière faible ou nulle. Rien n'empêche donc que votre capital soit conservé et reproduit dans de tels investissements, mais il me semble impossible qu'il continue, dans cette voie, à s'accumuler.

Persuadé que ce détail n'éteindra pas votre enthousiasme, je vous remercie encore de votre engagement.

Très respectueusement,

FVK

Réponse 3 (imaginée)

Monsieur,

Je vous renvoie votre livre, visiblement dépourvu de raison, sinon dénué de tout intérêt. Finalement les idées de ce genre sont encore plus dangereuses que celles des gauchistes habituels. Les actionnaires de mon groupe ont besoin que je développe des projets qui ne nuisent pas à leurs intérêts. La situation mondiale tellement troublée permet d'entrevoir des niveaux de rentabilité appréciables dans les secteurs de la santé ou de l'alimentation : il serait irresponsable de laisser de telles opportunités à des concurrents moins scrupuleux.

Salutations distinguées.

Albert Frère.

< fin de l'expérience >

Quelques conclusions :

L'expérience réalisée ci-dessus visait à tester le comportement d'un élément essentiel du système économique, le capital, représenté ici par l'un de ses plus brillants promoteurs. L'intérêt résidant dans le fait que, selon moi, le capital est l'angle mort du livre de Jackson.

On a observé que, dans un premier temps, le capital peut vivre avec les deux « lignes de force » de Jackson (prise en compte des contraintes naturelles ; sortie de la consommation frénétique), et peut même investir (et le fait déjà) dans des technologies d'efficacité énergétique au cœur du « découplage relatif » qui fondent les modèles du Développement Durable. Le comportement du sujet varie toutefois très rapidement si on introduit le paramètre de la rentabilité (et de l'accumulation) du capital.

On pourrait – sous réserve de contradictions rapportées par d'autres expérimentations – formuler ainsi la première conclusion : si une économie de prospérité partagée suppose une croissance faible et des investissements de long terme, elle n'est pas compatible avec les intérêts vitaux des détenteurs de grands capitaux.

Ce point me semble essentiel, et regrettable le peu d'attention qu'y consacre « Prospérité sans croissance ». En-dehors d'une phrase prudemment elliptique (« Il est probable que le rôle de l'Etat soit substantiellement renforcé en termes d'investissement et de propriété des actifs »), la question du capital est assez absente.

Tim Jackson évoque d'ailleurs tout au long du livre le rôle moteur de la consommation, qui « tire » la croissance. Il me semble pourtant clair, notamment en vivant l'expérience quotidienne des soudaines injonctions à acheter le dernier gadget dont on ignorait jusqu'hier l'existence et le manque, que le moteur essentiel de la croissance, celui qui la pousse sans cesse, c'est le besoin d'accumulation du

capital. Disons-le autrement : en dehors des pays sous équipés en biens et services de base, et des besoins nés de la croissance démographique, la croissance économique n'est au service que de l'accumulation de capital : la frénésie de consommer n'est là qu'un mécanisme intermédiaire.

Admettons même que ces deux moteurs soient d'importance équivalente (ce dont je doute) : les arrêter sera plus difficile pour le premier (le besoin d'accumulation continue) que pour le second². Si plus de 25% des consommateurs des pays riches (page 154) ont déjà choisi de ralentir leur consommation, et que 62% parlent de leur volonté de le faire, je suis persuadé que la proportion de détenteurs de capital qui ont ou qui vont réduire leur volonté de rentabilité et d'accumulation est infiniment plus faible. Les arguments de T Jackson sur l'intérêt d'une vie simplifiée et « ralentie », et sur la possibilité d'une consommation raisonnée, ne fonctionnent pas, me semble-t-il, pour le capital qui, par nature abstrait et illimité, ne répond pas à un besoin qu'on puisse satisfaire ou combler.

Si on pousse un tout petit peu ce raisonnement, le problème de l'incompatibilité entre investissements écologiques et besoin du capital de s'accumuler conduit à deux autres problèmes : que faire alors du capital privé ; et : d'où viendront les investissements massifs dans une autre économie ?

Sur la première question, rappelons ce bon vieux Keynes, malmené par Tim Jackson pour sa propension à entretenir la croissance par la consommation. Une autre de ses convictions mérite au moins d'être sauvée : celle qui plaide pour « l'euthanasie des rentiers ». Il y a 60 ans Keynes avait d'excellentes raisons de vouloir diminuer

.....
2 Ici, un collègue plus jeune et plus Arnspergerien que moi me contredirait, arguant que se défaire du « capitaliste en chacun de nous » serait au moins aussi nécessaire, et aussi difficile, que de mettre les capitalistes au pas. (Au pas suspendu de la croissance stationnaire) Bonne vieille matière à débat : pour faire tomber un arbre, tenter de le déraciner, ou tirer sur toutes ses feuilles à la fois ? ... Mais mon choix dans ce texte, puisque j'ai beaucoup apprécié le livre de Jackson, est de le critiquer sur ce qui m'apparaît comme son point aveugle.

l'emprise de la propriété lucrative (à ne jamais confondre avec la propriété d'usage) ; son raisonnement moderne le conduisait à rejoindre l'antique sagesse (biblique, par exemple) qui considère la rente et le prêt à intérêt comme un mal en soi. La prise de conscience écologique vient ajouter à ces arguments anciens et très anciens l'urgence de contenir puis de réduire la place du capital. Il s'agira d'interdire, non le profit (qu'une entreprise marchande ou non-marchande fonctionne bien est en général une bonne nouvelle), mais son accumulation.

La seconde question est réciproque de la première : si Albert Frère (et les autres) n'investissent pas massivement dans des projets qui sont meilleurs pour la planète mais moins (ou pas du tout) rentables, qui le fera ? La réponse « L'Etat » suggérée prudemment par Jackson est intéressante, mais insuffisante. Si, en effet, il faudrait que beaucoup plus de secteurs relèvent de demain des services publics et non marchands (ce qui demande une révolution politique par rapport aux 30 dernières années), qui imaginerait que cela concerne tous les secteurs ? Et si des secteurs importants continuent à fonctionner sur base d'investissements à visée d'accumulation, ils auront besoin de croissance, et la « pousseront ». Et ce sera ma troisième et dernière conclusion : pour aller vers cette économie soutenable et stationnaire, qui devra être post-capitaliste sans pouvoir se passer d'investir, il faudra des mécanismes différents d'investissements. Attendre l'arrivée de milliardaires désintéressés me semble plutôt faible. Bernard Friot (« Puissances du salariat ») avance une piste plus intéressante : ce que les mécanismes de la Sécu (mutuélisation de prélèvements obligatoires, gestion paritaire, répartition plutôt que capitalisation) ont pu faire pour le chômage et la pension, ils devraient pouvoir le faire pour l'investissement. Une caisse nationale d'investissement alimentée par un pourcentage de la valeur ajoutée et prêtant à un taux réel nul en fonction de l'intérêt écologique et social des projets industriels : une piste à suivre ?

Dans le modèle d'économie et de société dessiné par le travail de Tim Jackson et les 3 conclusions ci-dessus, la propriété lucrative de moyens de production perd tout intérêt. Mais le chemin à parcourir (assez vite, svp) montre que si la prospérité est possible sans croissance, cela n'ira pas sans conflit.

PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE : QUELLES PERSPECTIVES NORD-SUD ?

→ARNAUD ZACHARIE

secrétaire général du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11), auteur de « Refonder les politiques de développement. Les relations Nord-Sud dans un monde multipolaire » (La Muette, 2010).

Arnaud.Zacharie@cncd.be

L'ouvrage de Tim Jackson aborde la question cruciale du dilemme des limites financières et environnementales du développement économique et social : « L'âge de l'irresponsabilité reflète un aveuglement de long terme quant aux limitations de notre monde matériel. Cet aveuglement se voit de façon aussi évidente dans notre incapacité à réguler les marchés financiers que dans notre incapacité à protéger les ressources naturelles et à restreindre les impacts écologiques. Nos dettes écologiques sont aussi instables que nos dettes financières. Aucune n'est dûment prise en compte dans la poursuite sans trêve de la croissance de la consommation. (...) La prospérité aujourd'hui ne signifie rien si elle sape les conditions dont dépend la prospérité de demain » (pp. 46-47). Le propos de Jackson s'adresse clairement aux pays industrialisés du Nord, à la fois principaux pollueurs et centre de la crise financière de 2007-2008 et de la récession de 2009 : « Pour les économies avancées du monde occidental, la prospérité sans croissance n'est plus un rêve utopique. C'est une nécessité financière et écologique » (p. 183).

Libérer l'espace pour la croissance dans le Sud

Jackson distingue clairement les contextes des pays du Nord et du Sud et les recettes qui en découlent pour promouvoir la prospérité. Dans les pays en développement où la majorité de la population n'a pas accès aux services sociaux de base, la croissance de la consommation reste une nécessité : « Notre capacité d'épanouissement diminue rapidement si nous ne disposons pas d'assez de nourriture ou d'un abri adéquat. Cette vérité justifie que l'on défende avec vigueur une augmentation des revenus dans les pays plus pauvres. En revanche, dans les économies avancées, certaines inégalités pernicieuses mises à part, nous avons largement dépassé ce seuil » (p. 63).

Cette conclusion est tirée du constat de la relation entre croissance du PIB et pourcentage des personnes se déclarant heureuses dans les pays concernés : « Le revenu réel par habitant a triplé aux Etats-Unis depuis 1950, mais le pourcentage de personnes se disant heureuses a à peine augmenté, et a même décliné depuis le milieu des années 1970. (...) Le paradoxe du niveau de satisfaction dans la vie correspond largement à un malaise des économies avancées. Ce n'est qu'une fois dépassé un niveau de revenu proche de 15.000 dollars par habitant que le niveau de satisfaction ne réagit plus, même à des augmentations assez importantes du PIB. (...) Par contraste, à des niveaux de revenus très faibles, on constate une énorme dispersion de la satisfaction dans la vie, mais la tendance générale dessine une courbe en augmentation relativement forte. Une modeste augmentation du PIB y entraîne une augmentation forte de la satisfaction dans la vie. Ces données mettent en évidence l'un des messages clés de ce livre : il n'y a pas de raisons d'abandonner universellement la croissance. Mais les pays développés ont d'excellentes raisons de laisser aux pays pauvres l'espace nécessaire à leur croissance. C'est dans ces pays que la croissance fait vraiment une différence » (p. 55).

En d'autres termes, les rendements de la croissance diminuent substantiellement au-delà de 15.000 dollars par habitant, ce qui implique de mieux répartir la croissance entre le Nord et le Sud pour permettre aux pays en développement de connaître à leur tour, malgré la contrainte environnementale, une augmentation de leurs revenus et de leur prospérité. Le Nord a une dette écologique envers le Sud et doit l'assumer, telle est la perspective Nord-Sud adoptée par Jackson. En effet, ce sont les pays industrialisés du Nord qui ont exploité la grande majorité des ressources naturelles et émis la quasi-totalité des émissions de gaz à effet de serre de ces deux derniers siècles, et qui sont donc responsables de l'instabilité environnementale actuelle. Ce sont pourtant les pays du Sud qui sont les premières victimes des changements climatiques et qui ont été victimes des multiples violations des droits humains motivées par l'exploitation de leurs ressources naturelles. Maintenant que les pays du Nord sont contraints de revoir leurs modes de production et de consommation et de réviser leur conception de la prospérité, tandis que des pays pauvres du Sud abritent des centaines de millions de personnes privées des moyens de satisfaire les besoins de première nécessité, la prospérité sans croissance au Nord doit favoriser la croissance et le développement dans le Sud.

Refonder les politiques de coopération internationale

Si la répartition de la croissance mondiale doit créer de l'espace pour la croissance dans le Sud, il n'en reste pas moins qu'il est urgent de promouvoir des modes de croissance pauvres en carbone, au Nord comme au Sud. Comme le résume Jackson en citant le rapport de l'AIE sur la stabilité climatique : « Notre analyse montre que les pays de l'OCDE sont incapables, seuls, de placer le monde sur la trajectoire de 450 ppm, même en réduisant leurs émissions à zéro » (p. 91). En d'autres termes, les pays du Nord n'ont plus toutes les cartes climatiques en mains. Après les « dragons asiatiques » à

partir des années 1970, les géants chinois et indiens ont entraîné dans leur foulée plusieurs pays émergents du Sud dans une nouvelle révolution industrielle caractérisée par la délocalisation d'une partie croissante de la production industrielle mondiale dans les pays émergents à bas salaires. Il en résulte que les émissions de gaz à effet de serre augmentent suffisamment dans ces pays pour dépasser à terme les limites considérées comme acceptables par les scientifiques. La transition complète des systèmes énergétiques doit donc impérativement être mondiale.

La contrainte environnementale implique non seulement de transformer nos modèles de développement, mais aussi de refonder les relations Nord-Sud et les politiques de coopération internationale. Il ne peut plus être question d'une approche verticale où le Nord dicte la voie à suivre par le Sud. Au contraire, les richesses culturelles du Sud en matière de modes de vie durables sont grandes. Jackson cite ainsi l'enseignement du leader culturel indien, Mahatma Gandhi, qui a inspiré le concept de « simplicité volontaire » et encourageait à « vivre simplement pour que les autres puissent simplement vivre » (p. 152). Adopter des modèles de développement qui soient généralisables et accessibles à l'ensemble de la planète en vue de garantir la transition socio-écologique du 21ème siècle, tel est le défi commun de l'humanité et une base sur laquelle refonder les politiques de coopération internationale.

Face aux défis environnementaux et financiers globaux, la nouvelle approche de la coopération internationale doit reposer sur des « partenariats globaux » où le Nord et le Sud s'accordent pour faire évoluer leur modèle de développement vers un modèle alternatif suffisamment crédible et durable, et adopter dans ce sens des règles communes dans leurs intérêts respectifs. Mais le Sud n'acceptera une telle évolution que si le Nord assume sa dette écologique et mobilise les moyens nécessaires au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation des émissions de carbone. Cela

implique de mobiliser des moyens additionnels de financement du développement par la mise en œuvre de taxes globales, comme la taxe de type Tobin sur les transactions financières internationales et la taxe carbone proposées par Jackson. Cette nouvelle approche de la coopération internationale doit poursuivre un objectif commun : la transition socio-écologique mondiale.

PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE... POSITION DE LA FGTB

→ ANNE DELEMENNE

Secrétaire générale de la FGTB

Le mouvement syndical œuvre depuis toujours pour la « poursuite du bonheur » et une conception qualitative du bien-être

On a souvent accusé le mouvement syndical d'être « bassement matérialiste », d'adhérer à une vision productiviste de l'économie, de lier prospérité et croissance. Croissance et biens matériels.

Ce n'est pas complètement faux. La prospérité du travailleur étant liée principalement à son salaire et le salaire étant lié à un emploi, nous avons toujours privilégié le niveau de salaire comme moyen d'accéder au bien-être et l'emploi comme moyen d'accéder au salaire.

Le rapport de force qui oppose employeur et travailleur se cristallise autour de la répartition de la valeur ajoutée, c'est-à-dire de la richesse produite. C'est un arbitrage permanent entre salaire et profit.

Dans ce sens, nous avons toujours été intéressés par « la taille du gâteau » et par la portion qui revient aux travailleurs.

Ceci dit, la notion de bien-être a évolué au fil du temps. Jadis, on réclamait « du pain ». Il s'agissait alors de rencontrer les besoins matériels immédiats et de sortir la classe ouvrière de la misère et de l'exploitation. Puis la notion de bien-être s'est élargie et s'est en quelque sorte « dématérialisée » pour couvrir des notions comme la

sécurité d'existence, le droit à l'éducation, le droit aux loisirs et à la culture, le droit à la participation politique par le suffrage universel, le droit à la santé, à l'éducation permanente.

Par le biais de ces revendications de plus en plus qualitatives, le mouvement syndical a fait du « Tim Jackson » sans le savoir comme M. Jourdain faisait de la prose. La quête du bonheur de la classe ouvrière s'est inscrite dans cette phase où l'utilité marginale de l' « avoir plus » n'était pas encore décroissante pour les travailleurs et restait donc synonyme du « mieux être ». Néanmoins, le mouvement syndical a inscrit la plupart de ses revendications dans le sens d'une quête du bonheur qui ne soit pas purement matérielle mais privilégie l'épanouissement de la personne et l'amélioration du mieux vivre en société ainsi que sur le lieu du travail.

C'est grâce au mouvement ouvrier qu'une part de la valeur ajoutée a été affectée à la solidarité, via la sécurité sociale. L'objectif étant de garantir la sécurité d'existence , de réduire la vulnérabilité des travailleurs et la dépendance économique totale.

La réduction du temps de travail, que l'on présente aujourd'hui comme la solution non productiviste au chômage est une revendication qui remonte loin dans le temps. Les 3 x 8 heures, conquises en 1921, étaient déjà l'esquisse d'un modèle qui laisse une place à la culture, aux loisirs et aux liens sociaux, au moins égale à la place accordée au travail. La revendication du droit à la formation permanente pour les travailleurs, la lutte pour la santé et la sécurité au travail et pour le droit à la santé en général, la lutte contre le stress au travail et contre l'intensité du travail, pour l'information socio-économique, etc. sont autant de coins dans la conception quantitative de la croissance.

L'investissement collectif dans des services publics accessibles au plus grand nombre et à moindre coût a toujours été et reste un cheval de bataille du mouvement syndical.

On pourrait ainsi allonger indéfiniment la liste des revendications syndicales qui ont donné lieu à des avancées sociales qui vont à contre-courant du productivisme et qui ont contribué à donner à la mesure de la prospérité générale par le PIB une dimension plus qualitative. Que l'on pense simplement à la place que jouent les transferts sociaux et l'emploi non-marchand dans le PIB.

Ceci pour dire que le productivisme n'est pas inscrit dans les gènes du mouvement syndical mais que tant que l'on avait pas atteint le fameux seuil où le bien-être décroche de la croissance du PIB, l'accès au bien-être du plus grand nombre passait nécessairement par la croissance dans le cadre de l'économie de marché où nous sommes obligés de nous mouvoir faute de mieux. Et tant que les inégalités entre les revenus et la mauvaise répartition des richesses vont croissant, les revendications quantitatives ont encore de beaux jours devant elles.

Le tournant du développement durable

Ceci n'empêche pas que depuis des années, la FGTB a pris conscience des enjeux climatiques. La lutte contre le réchauffement climatique est devenue un enjeu syndical. La FGTB participe à la « coalition climat ». Elle a développé depuis de nombreuses années au sein de ses services d'études des compétences sur l'environnement, sur la mobilité et autres aspects qui y sont liés. Elle organise des formations et des sensibilisations à l'environnement.

La FGTB adhère à l'idée du développement durable, parce que le triptyque sur lequel il repose comporte le volet social mais pas seulement. Nous sommes bien conscients que la croissance éternelle

est un leurre et que les ressources sont limitées. Qui dit ressources limitées dit bataille pour se les approprier. On sait également que l'épuisement des ressources et la question de l'énergie est au cœur de la prochaine révolution industrielle. Et on sait par expérience que les grandes révolutions industrielles ne se font jamais sans douleur. Que cette douleur n'est pas équitablement partagée.

Si malheureusement la nécessité de prendre des mesures drastiques ne s'impose pas encore aux décideurs politiques comme une urgence planétaire et donne lieu à des discussions de marchands de tapis sur les coûts, il est clair que l'urgence de la transition vers une économie bas carbone s'imposera tôt ou tard de manière très concrète. La question se posera de savoir qui paiera les pots cassés et si cette transition est compatible avec notre système d'économie de marché.

De là l'idée défendue par l'ensemble du mouvement syndical international d'une « transition juste », c'est-à-dire une transition vers une économie bas carbone qui ne fasse pas de dégâts sociaux, qui ne se solde pas par des pertes massives d'emplois sous couvert de révolution technologique, ou qui ne fasse pas peser les coûts de la transition uniquement sur le facteur travail, que ce soit par la modération salariale ou les taxes sur la consommation.

Nous avons développé des idées pour relancer l'économie et l'emploi sous la forme d'une « alliance emploi-environnement ». Il est clair qu'il s'agit là de gérer le court ou le moyen terme dans le cadre d'une économie de marché. Mais nous sommes bien conscients du risque de récupération des enjeux climatiques au profit d'un capitalisme vert qui, sur le fond, poursuivrait les mêmes objectifs de croissance des profits par l'augmentation de la production et l'exploitation jusqu'à l'épuisement des ressources naturelles.

L'idée d'un autre indicateur que le PIB pour mesurer le bien être fait son chemin dans nos réflexions.

Mais l'adhésion à un modèle théorique n'est pas un simple choix intellectuel, qu'il soit dicté par la raison ou par l'urgence environnementale et climatique. Ce n'est pas le choix d'un modèle économétrique théorique. C'est le choix d'une autre organisation de la société qui repose sur une redistribution des richesses et replace l'humain au cœur des relations sociales.

En d'autres mots c'est un combat politique anti-systémique qui se heurte à de puissantes résistances à la mesure des intérêts qui sont en jeu. Le mouvement syndical, par sa philosophie générale et son action, s'inscrit dans cette lutte pour un autre modèle de croissance. Il contribue à l'évolution de la société et des mentalités en posant des revendications qui peuvent à première vue sembler purement quantitatives et qui pourtant ont changé la qualité de la vie au fil du temps.

Le mouvement syndical peut faire sienne l'idée d'une prospérité sans croissance, mais comme idéal politique. Il doit entre-temps gérer le quotidien de ses affiliés et la crise que nous vivons avec une croissance proche de zéro, se traduit automatiquement en pertes d'emplois et en difficultés de financement de la sécurité sociale. C'est ainsi que s'imposent le choix dans le système qui nous est imposé. Et rien n'indique qu'il va s'effondrer même si la crise l'a ébranlé et a entamé sa crédibilité et sa légitimité en tant que garant d'une généralisation de la prospérité.

Tant que nous sommes forcés de nous mouvoir dans ce système, nous devons composer avec les instruments de mesure de l'économie comme le PIB. Cela ne nous empêche évidemment pas de lutter pour un autre modèle « de croissance » qui tienne compte des besoins sociaux et d'une meilleure répartition des richesses et des ressources sans perdre de vue les limites physiques de la planète et le nécessaire rattrapage des pays en voie de développement.

SEN, NUSSBAUM ET JACKSON : POUR DES SOLIDARITÉS ET LIBERTÉS DURABLES

→PIERRE ANSAY

Chercheur-associé à Etopia

pansay@skynet.be

Les capacités, telles qu'elles ont été théorisées par Amartya Sen¹ et prolongées dans l'étude de la condition des femmes indiennes par Martha Nussbaum, sont une référence constante dans l'œuvre de Jackson. La distribution des capacités semble se loger au cœur même du changement de paradigme économique, social, culturel proposé dans la nouvelle économie durable, suivant ainsi la leçon de Bruno Latour : « *jusqu'ici, la radicalité en politique voulait dire qu'on allait « révolutionner », « renverser » le système économique. Or la crise écologique nous oblige à une transformation si profonde qu'elle fait pâlir par comparaison tous les rêves de « changer de société ». La prise de pouvoir est une floriture à côté de la modification radicale de notre « train de vie ». Que peut vouloir dire aujourd'hui « l'appropriation collective des moyens de production » quand il s'agit de modifier tous les moyens de production de tous les ingrédients de notre existence terrestre ? D'autant qu'il ne s'agit pas de les changer « en gros », « d'un coup », « totalement », mais justement en détail par une transformation minutieuse de chaque mode de vie, chaque culture, chaque plante, chaque animal, chaque rivière, chaque maison, chaque moyen de transport, chaque produit, chaque entreprise, chaque*

¹ Amartya Sen, Idée de la justice, Flammarion, 2010, Martha Nussbaum, Femmes et développement humain, Editions des femmes, 2008. Pour une introduction à l'œuvre de Nussbaum, se reporter à P. Ansay, « Martha Nussbaum : femmes et développement humain » in Politique, revue de débats, n° 66, septembre-octobre 2010.

marché, chaque geste² ». Comment caractériser ces changements ? Quel foie de poulet, quelles marcs de café sonder pour déterminer le caractère pacifique ou conflictuel de ces transformations radicales ? Ces changements s'effectueront-ils comme une anti-dépense consciente d'elle-même³ ou dans des bricolages à court terme, ou des bouleversements insensés dont le vingtième siècle nous a pourtant laissé, à titre de repoussoir, des exemples tragiques et grotesques ? Il est donc question ici de questionner cette complémentarité voulue entre la contribution de Sen et de Nussbaum et les propositions de Jackson.

Les capacités

Dans une société d'abondance, distribuer des biens et des services sur la totalité de la population est loin de suffire. Il convient d'observer quelles sont les capacités réelles dont disposent les individus, de pouvoir les stimuler afin qu'ils puissent les convertir en liberté effective et atteindre leurs objectifs respectifs. En effet, une distribution égale de biens premiers peut s'accompagner de niveaux de liberté très différents : « *les personnes souffrant d'infirmités peuvent non seulement être handicapées dans la poursuite de leur bien-être, mais elles peuvent aussi se trouver désavantagées... quant au rôle qu'elles jouent dans le choix des institutions sociales communes et quant à l'influence qu'elles exercent sur les décisions de politique générale* ». Et en outre, la richesse individuelle, disposer d'un grand panier de biens, est loin de suffire. « *En fait, un invalide riche peut souffrir de plus de restrictions qu'un pauvre sans handicap physique* ». Les êtres humains doivent pouvoir choisir leur style de vie et le réaliser à partir des moyens initiaux dont ils disposent, redimensionnés,

2 Bruno Latour, « L'avenir de la terre impose un changement radical des mentalités », Le Monde, 4 mai 2007, op. cit. in Ecologie Économie, Gauche : Verts, Etopia, n°04, p. 5.

3 Dans une approche historiquement datée et à l'opposé de la réflexion menée ici, Georges Bataille, fin des années 40, dans La part maudite appelait de ses vœux un avenir fait de l'ordination de la dépense, un gaspillage sensé, conscient et organisé des surplus, autant dans le plan Marshall (pas le wallon), que dans la poésie, l'érotisme et dans toute forme de destruction régulée et consciente des surplus.

s'il le faut par une redistribution des revenus et la stimulation de leurs capacités personnelles. « *La liberté de mener différentes sortes de vies correspond exactement à l'ensemble formé par différentes combinaisons de fonctionnements humains, ensemble en lequel une personne est à même de choisir sa vie. C'est ce qu'on peut appeler la « capabilité » de la personne* ». Comment définir davantage les capacités ? Fabrice Flipo en donne un résumé lumineux dans une note non publiée que je me permets de citer abondamment⁴ : « ... un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui reflètent la liberté dont dispose actuellement la personne pour mener un type de vie ou un autre. Analogue au pouvoir d'achat dans l'espace marchand, elle est un pouvoir d'être ou de faire. Elle se différencie de la capacité en ce qu'elle est réelle et actuelle. Une capacité peut s'actualiser ou non. Son actualisation peut être empêchée pour différentes raisons. La personne peut avoir le permis de conduire et ne pas avoir de véhicule, par exemple. La capabilité désigne l'ensemble des capacités qui peuvent librement s'actualiser, à volonté. À la différence du seul permis, le fait d'être propriétaire d'un véhicule rend par exemple la personne capable de se déplacer plus vite qu'à pied. La capabilité ne désigne pas une liberté au conditionnel, mais la liberté qui est effectivement disponible à l'instant considéré. L'approche selon les capacités cherche à saisir le degré de bien-être permis par le monde dans lequel la personne évolue à un instant donné. Il s'agit d'un indicateur d'état. Certains états sont recherchés pour eux-mêmes, ils ont ce que Sen appelle une « valeur intrinsèque ». Dans la voiture, ce que la personne cherche est la mobilité et non la voiture elle-même qui n'en est que le vecteur. Avoir davantage de chaque capabilité signifie voir sa situation s'améliorer : pouvoir vivre plus longtemps, pour avoir davantage d'amis, voyager plus loin, manger davantage de plats agréables, être moins malade etc. Mais la capabilité dépend aussi de l'état social. Avoir une voiture ne sert plus à aller plus vite quand l'espace est encombré par d'innombrables voitures ». La capabilité d'une personne dépend donc autant des traits de la personnalité que

⁴ Fabrice Flipo, La capabilité : un composé de nature et de volonté, note non publiée disponible sur le web.

de l'organisation sociale. Cette organisation relève directement du rôle de l'État et impose que l'on attache de l'importance à l'accroissement des capacités. « ...le choix de l'organisation sociale doit être fait en fonction de sa capacité à promouvoir les « capacités » humaines...le fait d'accroître les « capacités » humaines doit jouer un rôle essentiel dans la promotion de la liberté individuelle ». Sen nous invite là à pratiquer une révision de nos jugements relatifs à ce que pourrait bien être une société juste. Ainsi, faut-il considérer la pauvreté et uniquement en termes de faible revenu (un manque de ressources et de biens premiers) ou de liberté insuffisante de mener une vie convenable (en d'autres termes, un manque de capacités) ? Il y a va à la fois des ressources cognitives et instrumentales mises à disposition et de l'environnement social positif ou non, tel que configuré par la puissance publique : *« dans le groupe d'âge des 25 à 54 ans, les Noirs ont un taux de mortalité deux à trois fois plus élevé que celui des Blancs, et la moitié seulement de cet excès de mortalité peut s'expliquer par des différences de revenu. Dans le quartier noir de Harlem à New York, les hommes ont moins de chances d'atteindre l'âge de quarante ans que dans un Bangladesh affamé. Et cela en dépit du fait que, si l'on prend le revenu individuel, les habitants de Harlem sont beaucoup plus riches que ceux du Bangladesh ».* Manque de capacité, faible estime de soi, désespoir d'une part et environnement détérioré, poche spatiale de désespérance d'autre part. Nous voilà renvoyés au rôle de l'acteur public face à la pauvreté saisie ici comme un incroyable gaspillage de ressources humaines et l'assassinat répété, à petits feux, de mille et un Mozart dans tous les coins de la planète. Il faut saisir à mon sens une notion essentielle peu développée par Sen et que je nommerais la **conversion**. Il ne suffit pas d'avoir de grands potentiels, il faut qu'ils soient convertis dans l'espace social et marchand, reconnus et mutés en approbation sociale et en rétributions. Bon nombre de jeunes et de moins jeunes sont interdits de conversion. Leur formidable richesse, telle cette pianiste spécialiste de Bach que j'ai connue, reste privée, privée de reconnaissance et privée de la capacité de donner et de partager,

voire même de pouvoir jouir d'une position sociale et professionnelle qui accompagne la reconnaissance du génie, du travail et du talent. Autre manière de l'indiquer : le concept de **prolongement**, qu'aimait beaucoup Deleuze. J'ai écouté telle musique, lu tel roman, discuté avec telle personne : non seulement qu'est-ce que j'en retire intérieurement, mais comment je prolonge ? comment est-ce que je travaille avec ça ? comment je change ma vie et mon environnement à partir de ces rencontres ? **Les capacités sont des capacités qui peuvent être converties, prolongées.**

Les capacités mises en œuvre : Martha Nussbaum

Les capacités humaines centrales constituent une liste que Nussbaum développe en s'inspirant directement des travaux de Sen, mais elle les retravaille dans une optique à la fois féministe et en intégrant les conditions de vie de la femme indienne. Dans une société bien ordonnée, chaque personne, prise une à une, doit disposer d'un ensemble de capacités. Nussbaum dresse une liste de 9 capacités nécessaires pour mener une vie digne. D'abord, **la vie** ou avoir les moyens de vivre jusqu'à la fin une vie de durée normale. Puis **la santé physique** ou avoir les moyens de jouir d'une bonne santé, avec alimentation convenable et logement décent, ensuite **l'Intégrité physique** ou avoir un corps souverain, liberté de déplacement, protégé contre les agressions, en ce compris contre les agressions sexuelles et donc pouvoir disposer d'une sexualité satisfaisante, **sens, imagination et pensée** ou avoir les moyens d'utiliser ses sens, ses capacités de penser et de raisonner, grâce à une éducation adaptée, comprenant l'alphabétisation et la formation mathématique élémentaire, **les émotions** ou avoir les moyens d'éprouver de l'attachement pour des objets ou des personnes extérieurs à nous-mêmes, aimer ceux qui nous aiment et se soucient de nous. Ne pas avoir un développement affectif altéré par une crainte et une anxiété excessive, la **raison pratique** ou avoir les moyens de se forger une conception du bien et de s'engager dans une réflexion critique sur la façon de

conduire sa vie. *L'affiliation* ou avoir les moyens de vivre avec les autres et d'être ouverts à eux, sollicitude, compassion, faire preuve de justice et d'amitié. Avoir aussi les bases sociales pour le respect de soi-même et l'absence d'humiliation. *Les relations avec d'autres espèces* ou avoir les moyens de vivre en se souciant des animaux, des plantes et de la nature et de vivre en relations avec eux. *Le contrôle de son environnement* ou avoir le moyen de participer aux choix politiques, avoir le moyen de détenir des biens, autant fonciers que mobiliers. Deux capacités, la raison pratique et l'affiliation, se distinguent par leur importance particulière, parce qu'elles organisent et imprègnent toutes les autres et leur mise en œuvre rend la vie véritablement humaine. « *Forger des projets pour soi-même sans être capable de le faire dans des formes complexes de discussion et d'échange avec les autres êtres humains, et en se souciant d'eux, c'est, une fois encore, se comporter d'une manière qui n'est pas totalement humaine* ». Donc, la pleine humanité, c'est la pensée de son devenir et son devenir connectif avec les autres.

Capabilités et fonctionnement

L'action de l'État ne vise pas à ce que les gens « fonctionnent »⁵ mais qu'ils détiennent les capacités. Les gens combinent leurs capacités comme ils veulent. Leur liberté est inviolable⁶ : « *les citoyens doivent être laissés libres de définir leur propre ligne de conduite après cela... il y a une grande différence entre jeûner et mourir de faim* ». Quelqu'un qui a du temps libre peut cependant choisir d'être un bourreau de travail et une personne bien dans sa peau peut mener une vie d'ascète alors qu'elle a un grand potentiel de satisfaction sexuelle. Mais

5 Dans la terminologie de Nussbaum, « fonctionner » signifie mettre en œuvre les capacités. Cette distinction entre d'une part fourniture des capacités par l'État et l'action publique et d'autre part, mise en œuvre, ou non de ces capacités par les citoyens est essentielle et capitale pour comprendre la position de Nussbaum. Les capacités nous donnent des accès mais des accès libres, non obligés et en outre, les capacités distribuées permettent des combinaisons originales entre elles.

6 Nussbaum se range à la priorité axiologique du premier principe de Rawls : « je classerai le principe de la liberté égale pour tous avant le principe qui gouverne les inégalités économiques et sociales ». Pour rappel, le premier principe de Rawls : « chaque personne doit avoir un droit égal au système total le plus étendu de libertés égal pour tous, compatible avec un même système pour tous ».

ce n'est pas la même chose que d'être sœur dans un couvent par libre choix et d'avoir subi une mutilation sexuelle. Le respect de la liberté de la personne est essentiel. C'est la capabilité qui est l'objectif politique, pas le fonctionnement. Ou encore : ce n'est pas la même chose d'être un cadre d'entreprise speedé et d'être contrainte à la double journée de travail comme bien des femmes indiennes. *Ce ne sont pas les capabilités qui rendent les gens heureux et dignes, ce sont les manières dont les gens fonctionnent réellement en utilisant les capabilités à leur disposition.* De ce point de vue, les capabilités sont des potentialités réelles qui peuvent, de diverses manières, s'actualiser dans leur fonctionnement. Développer les capabilités, c'est préparer politiquement le terrain, ensuite c'est aux gens à jouer. Plus une fonction est essentielle pour atteindre des capabilités, plus « *nous pouvons être en droit de favoriser un fonctionnement réel en certains cas* ».

Jackson : changer le moteur de la croissance

Jackson se demande comment opérationnaliser les propositions de Sen. Accord sur le fait qu'une société où les capabilités sont distribuées à tous est une société juste, à tout le moins une société améliorée. La distribution des capabilités se heurte, indique Jackson, à deux limites clairement définies : la nature finie des ressources écologiques et l'échelle de la population mondiale : « *En présence de ces limites écologiques, l'épanouissement lui-même dépend des ressources disponibles, des droits élémentaires de ceux qui partagent la planète avec nous, des libertés des générations futures et des autres espèces. En ce sens, la prospérité revêt des dimensions à la fois intragénérationnelles et intergénérationnelles* »⁷. Pour Jackson, la réalisation d'une telle liste de capabilités demandera une négociation politique. On le comprend mais notons déjà que la réalisation pratique de la distribution des capabilités ne nécessite pas, loin de là, une expansion de la croissance et postule au contraire l'avènement d'une économie

⁷ Jackson, op. cit., p. 59. Toutes les citations en graphie italique sont tirées de *Prospérité sans croissance*.

moins matérielle, plus solidaire et plus relationnelle. Aucune des capacités, à supposer qu'elles soient distribuées à tous, ne nécessite un accroissement de la sphère des biens matériels pour que, dans le langage de Nussbaum, elles puissent fonctionner, passer du potentiel à la conversion pratique. Une économie non-matérielle, à tout le moins, une part moins matérielle et relationnelle de l'économie, dite économie cendrillon existe déjà et est particulièrement apte à distribuer des capacités : « *projets énergétiques communautaires, marchés agricoles locaux, coopératives «slow food», ... la coiffure et le jardinage*⁸ ». Economie incubatrice de capacités, espace/temps ouvert à leur conversion, à leur mise en œuvre valorisée et reconnue socialement.. Jackson a raison d'indiquer que ce secteur est créateur d'emplois, de valeurs positives, qui échappent à la comptabilité du P.I.B. En outre, il secrète des manières d'être avec les autres, une culture débarrassée du fétichisme de la marchandise, une culture relationnelle expurgée du langage obligé des objets cadeaux de Noël. On est là, à partir de zones alternatives où pousse cette économie cendrillon inscrits dans les changements radicaux visés par Bruno Latour, non plus dans le régime de la marchandise fétiche mais dans un dialogue raisonné avec les choses qui viennent dire leur mot : les objets ne sont plus des objets chauves, séparés de la vie des hommes et des êtres, mais des objets chevelus, connectés et reliés aux hommes et aux êtres, à leurs créations. Ainsi, l'amiante n'est pas seulement un excellent isolant, c'est une connection drame pour les familles de mineurs québécois décimés par les cancers de la plèvre, un grand moment dans les luttes ouvrières du Canada avec les grèves de l'Abestose et de nouvelles lois sur les conditions de travail et c'est le déflocage du Berlaymont qui a coûté bien cher au contribuable belge. La culture des hommes va-t-elle jouer autrement avec les objets ? Le philosophe et sociologue Simmel indiquait déjà au début du siècle dernier que la culture des objets croissait plus vite que la culture des sujets, fatalité que l'extension politique de l'économie Cendrillon s'efforce de dépasser. Pointons donc une

⁸ Ibid. p. 135.

troisième limite à l'expansion de cette économie Cendrillon, que Jackson, en bon diplomate, feint d'oublier : le capitalisme ne verra pas l'expansion de cette sphère économique non marchande et éco-logisée sans moufter... Ajoutons que les capacités humaines sont une ressource écologique primordiale bien abîmée.

Un hédonisme alternatif

« *La prospérité n'est pas synonyme de richesse matérielle... La prospérité touche davantage à notre capacité d'épanouissement physique, psychologique et social* ». Or, Jackson a raison de le souligner, nous vivons une récession sociale, une solitude croissante, un déclin des communautés⁹. L'avenir de la société marchande est celui de l'avatar onaniste : devenir monade, vie en cellule fermée avec portes et fenêtres, domotique envahissant la sphère domestique. L'idéal est de ne plus avoir besoin des autres, paroxysme de l'autonomie, expansion illimitée de la sphère de l'économie marchande et langage des objets qui n'exclut pas, loin de là, les rapports de force : l'objet cravate expulse l'objet foulard jeunesse hors de la sphère publique. Les hommes continuent de se faire la guerre avec les objets. On achète de la position sociale avec les objets en tant qu'ils constituent un système de signes : la voiture de fonction indique la position dans la hiérarchie et certains, comme les conformistes déviants¹⁰, volent les signes marchands pour conforter leur intégration consumériste. Il s'agit de vivre sans honte. Et l'on vit sans honte en achetant parures et cadeaux qui nous permettent de maîtriser notre apparaître et d'émettre les signaux opportuns. Le dire autrement et Jackson y insiste, le coût social de la production et de la distribution des capacités et non des capacités croît avec la hausse du niveau de vie et l'expansion de la sphère marchande. Le socialisme s'époumone à sucer la roue du capitalisme mondialisé. L'État ne sait plus suivre et

⁹ Jackson cite d'ailleurs abondamment le grand pape de la philosophie communautaire américaine, Michael Sandel. Voir aussi P. Ansay, « le déclin des communautés compensatrices », in la ville des solidarités, Bruxelles, EVO, 2000.

¹⁰ Selon la belle expression d'Albert Bastenier.

la majorité de la population non plus. On a beau acheter des chevaux de bois pour se croire au club épique, le hennissement chéri n'est réservé qu'à une élite. « *Dans la mesure où le progrès social dépend du cycle autoalimenté de la nouveauté et de l'anxiété, le problème ne peut que s'aggraver* ». Le changement de paradigme économique sera donc un changement de paradigme existentiel : nous payons très cher le niveau élevé de matérialisme où nous baignons, et les inégaux du sud et en bas de l'échelle encore plus. Sans doute que les individus capabilisés par un gouvernement socialiste à la Sen sont plus à même de procéder à cette mue : « *les gens sont plus heureux et mènent des vies plus durables lorsqu'ils accordent la priorité à des objectifs intrinsèques qui les inscrivent dans leur famille ou leur communauté* ». Sans doute que ces capabilisés sont plus à même de résister à la frénésie productiviste consumériste, sans doute qu'ils accepteront mieux les balises limitant leur vie : l'altérité et la mortalité¹¹. Sans doute qu'une société peuplée d'individus capabilisés pourrait construire un rapport de force significatif avec la dominante capitaliste : « *il est presque impossible de simplement choisir un mode de vie durable...même les individus très motivés font l'expérience du conflit lorsqu'ils tentent d'échapper au consumérisme* ». Nous voilà prévenus.

Le noeud de l'affaire

Jackson annonce clairement la couleur : « *la stratégie que nous suggérons ici rejette le caractère central des biens matériels comme base de la rentabilité, et les remplace par l'idée d'une économie conçue explicitement autour de la fourniture des capacités indispensables à l'épanouissement humain* ». On l'a vu, la fourniture de ces capacités ne nécessite pas une grande quantité de matière, sauf grise et émotionnelle. Si nous suivons Sen autant que Nussbaum, une société peuplée de capabilisés sera bien évidemment moins inégalitaire, moins consommatrice de biens matériels, plus relationnelle et plus citoyenne.

11 Lire à ce sujet le beau livre de C. Arnsperger, *Critique de l'existence capitaliste*, Paris, Cerf, 2005.

Le changement de paradigme, c'est bien « *l'idée d'une économie dont la tâche consiste à pourvoir aux capacités d'épanouissement à l'intérieur des limites écologiques constitue l'alternative la plus crédible* ». Que sera le monde « déséconomisé » ? L'économie marchande envahit toutes les sphères de la vie, décrédibilise et restreint les sphères d'action de l'État¹². Et l'économie Cendrillon s'en méfie, on la comprend. Faisons le pari qu'une sphère économique non marchande pourrait prospérer à côté d'un capitalisme tolérant chapitré par un État maintenant la culture des rapports de force démocratiques ou du gouvernement par la discussion. « *Ce changement doit procéder par la fourniture d'alternatives réelles et crédibles permettant aux personnes de s'épanouir. Et ces alternatives doivent aller au-delà de la durabilisation des systèmes de fourniture élémentaire... Elles doivent également pourvoir aux capacités de participer pleinement à la vie de la société sans recourir à l'accumulation matérielle non durable, et à la compétition improductive pour les statuts* ». Ces propositions nous conduisent naturellement au rôle de l'État dans l'affaire. Il nous faut un État animateur, réorienteur et qui protège les Bantoustans écologiques acquis aux thèses de Jackson en espérant que ces Bantoustans envahiront progressivement la sphère marchande. Première mondiale ? Une cohorte de moutons envahissant pacifiquement les tanières des loups ? C'est à une véritable restructuration de l'État qu'il faut s'atteler. Si l'État doit fournir des capacités, il faut comme condition primordiale que ses agents et son action soient imprégnés et orientés par ce mode de vie, ce mode de penser qui est autant un mode d'action ; à mille lieues de ce crétin de la RTBF qui vantait la distribution de nos programmes de télévision sur les Ipods comme un progrès social et culturel ! Dans un cadre démocratique, l'État mis en œuvre par des capabilisés mettra en place une gamme élargie de mesures et de dispositifs capabilisants. L'État est appelé à jouer un rôle essentiel dans la création d'un nouveau monde et doit se départir de

¹² En passant : je suis toujours aussi stupéfait de constater à quel point la gauche est incapable de s'auto-critiquer, à quel point elle met sur le dos du mauvais capitalisme, Deux ex machina, ce qui est pour partie imputable à sa corruption morale, culturelle et matérielle. Le triomphe du capitalisme marchant est indissociable de l'échec de la gauche rampante.

sa posture schizophrène qui survalorise la liberté du consommateur et se fait, comme en Angleterre, le champion de la durabilité, de la justice sociale et de l'action politique contre le changement climatique. L'État capabilisé se départira des manies autoritaires à l'œuvre dans sa version socialiste, renoncer à son ambition de vouloir régenter la société civile, la sphère associative et coopérative¹³. La société des capabilisés ne pourra s'instaurer que par une co-création de l'État en délibération démocratique avec la société dont il n'est que le mandataire. Les distributions et les redistributions par l'État doivent être revues de fond en comble : qui doit redistribuer quoi ? à qui ? selon quelles modalités ? « *C'est une tâche cruciale que d'identifier (et corriger) les aspects de cette structure sociale complexe qui offrent des incitants pervers favorisant l'individualisme matérialiste et qui sapent le potentiel d'une prospérité partagée* ». Il convient donc, en suivant Jackson, de renverser la vapeur, de voir l'État distribuer des incitants à la capabilité. Je prédis un retour d'Illitch, bien oublié pendant 30 ans et sa notion globale de contre-productivité : les écoles produisent-elles des ânes barbares ou des citoyens critiques ? La médecine et les médicaments rendent-t-ils malade ou en bonne santé ? Les formations rétrécissent-elles le champ de conscience ? La circulation automobile ralentit-elle les mobilités libératrices ? La richesse matérielle rend-t-elle pauvre spirituellement ? La société de demain distribuera-t-elle des capabilités ou produira-t-elle des incapabilisés, des analphabètes émotionnels en mauvaise santé et mourant vite, impuissants, sans beaucoup d'imagination, séduits par n'importe quelle « ertéällisation », isolés, torturant les chats du voisinage et pollueurs enragés ? L'enjeu est là.

13 On court après le capitalisme et on fait courir, à titre de seul domaine encore gouvernable, le monde associatif.

ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉMOCRATIE PROSPÈRE

→MARIE-CAROLINE COLLARD ET LUCA CICCIA

Directrice et conseiller à SAW-B (Solidarité
des alternatives wallonnes et bruxelloises)

mc.collard@saw-b.be
luca.ciccia@skynet.be

« Prospérité sans croissance » invite tous les acteurs qui œuvrent au vivre ensemble à la réflexion. La quête de croissance et, derrière elle, la quête de profit individuel croissant réduite à l'augmentation de son portefeuille monétaire apparaît de plus en plus pour ce qu'elle est: un incroyable mécanisme de destruction de la démocratie. Si la démocratie constitue le système politique qui organise le vivre ensemble pour permettre l'égale expression politique de chaque individu et répondre aux besoins et désirs de la majorité d'une population donnée, alors le système capitaliste « régulé » par nos démocraties est fondamentalement antidémocratique. Le livre de Tim Jackson indique combien notre démocratie capitaliste nuit aux individus et à l'environnement. Les leviers principaux de la croissance – des consommateurs productifs et des ressources naturelles disponibles- sont « utilisés » de manière plus qu'excessive la rendent à moyen terme impossible. Il semble que trois éléments permettent d'illustrer le « dilemme de la croissance » magistralement mis en évidence par Tim Jackson sous un jour nouveau: la quête de profit ; le sens de la production ; la démocratie. Ces trois éléments convergent tous vers un constat : l'économie sociale peut être l'avenir d'une démocratie réellement prospère !

Démocratie capitaliste : la quête de profit individuel pour objectif central.

Croissance, décroissance, nouvelle prospérité : autant de termes du débat davantage porteurs de solutions si l'on prenait la peine de se souvenir de ce qui fonde nos démocraties capitalistes : la quête individuelle de profit. Celui qui possède a pour objectif de posséder davantage. Pour y parvenir, il investit, fait produire, rémunère, vend. Le système capitaliste basé sur l'investissement (et en amont le prêt bancaire) est nécessairement un système en croissance. Qui décide de la production ? Les naïfs considèrent que la demande fait l'offre. La réalité est tout autre. Les détenteurs des entreprises (des capitaux) décident de ce qui est produit, consommé. La production n'a d'autre sens et d'objectif que la production supplémentaire de richesses. Par effet de contagion, le « bonheur » se résume donc à l'accroissement de biens et services consommés. Et la démocratie ? Sous la pression des mouvements sociaux, des organisations syndicales, des partis de gauche, elle s'est chargée de réguler la distribution des richesses de sorte que ceux qui mettent en œuvre les conditions de la production de richesses partagent de manière équitable leurs revenus avec ceux qui contribuent par leur travail à la production. La démocratie a aussi permis d'orienter une partie des revenus de cette production de richesses. De sorte que les gains individuels puissent, par l'impôt, servir au développement de la sécurité sociale, de services publics et collectifs par ailleurs indispensables à la reproduction de la force productive (santé, enseignement, énergie, communication, allocations sociales minimales pour les « exclus » ainsi peu enclins à remettre en cause le système, etc.). Si la démocratie a pu selon le rapport de force influer sur la distribution des revenus, elle ne s'occupe *in fine* que fort peu du « sens » et des bienfaits de la production. Avec l'arrivée de nouveaux mouvements sociaux, elle a parfois su imposer aux

acteurs économiques quelques règles pour préserver certains pans de l'environnement. Mais la démocratie est aussi soumise à d'autres pressions qui œuvrent en sens inverse. Le libéralisme néoclassique s'est imposé aux pays occidentaux et leurs satellites dans un premier temps, au monde entier à présent.

La démocratie capitaliste a pu, au mieux, influer sur la redistribution de ces profits. À l'heure actuelle, ne considère-t-elle même pas qu'affecter ses moyens au développement de la croissance pour satisfaire la possibilité d'un accroissement des profits individuels revient à remplir ses missions d'intérêt général ? Elle n'a en tout cas pas encore pu imposer de règles suffisantes au commerce pour préserver notre planète, ses ressources et l'humain.

Un éclairage est essentiel pour mieux comprendre pourquoi il semble impossible de sortir du dilemme de la croissance dans le cadre actuel. Mission impossible alors même que les systèmes alternatifs se sont réduits aux « démocraties socialistes » dont on a vu les échecs se succéder durant ce court vingtième siècle et l'impasse écologique empruntée avec le même aveuglement ? Et si l'alternative était déjà présente et active, sous nos yeux. Et si le pari revenait à miser sur l'économie sociale, ses principes et valeurs pour réaliser l'alternative tant recherchée.

Economie sociale : profit, sens et démocratie

L'économie sociale représente tout de même 10% du PIB en Belgique (si l'on considère qu'elle regroupe les coopératives, mutuelles, fondations et associations qui respectent les quatre principes qui la définissent). À ce titre, elle n'est sûrement pas majoritaire mais pèse suffisamment pour proposer un modèle alternatif. Qu'est-ce que l'économie sociale ? Ce débat illustre assez bien la caractéristique première qui définit l'économie sociale : les entreprises d'économie

sociale ont pour première finalité les services aux membres, à la collectivité. La poursuite du profit ne constitue donc pas l'objectif central, il est la conséquence possible, souvent nécessaire mais non obligatoire de la poursuite de la finalité. L'économie sociale est porteuse de sens pour la collectivité. Les activités d'économie sociale le plus souvent ancrées dans leur localité, leur territoire organisent leur production ou leurs services en réponse aux besoins de populations en essayant d'être au plus près de leurs attentes. Et s'il y a profit ? Les bénéfices ou excédents sont bienvenus, mais ils sont soit réaffectés aux finalités de l'entreprise soit mis partiellement en réserve pour faciliter une organisation plus durable. L'économie sociale vise aussi à une meilleure répartition des gains qu'apportent la croissance, avec des pratiques de limitation de la tension salariale (la société à finalité sociale accepte par exemple une tension de 1 à 4). Mieux encore, en insistant sur la primauté du travail sur le capital dans la répartition des richesses créées et en se dotant de statuts qui limite la lucrativité voire la supprime (Coopératives, SFS, a.s.b.l), l'économie sociale est moins soumise aux pressions de performance financière puisque la rémunération du capital est strictement encadrée et limitée. En matière de démocratie, outre la poursuite d'objectifs ayant un sens pour la collectivité, l'économie sociale promeut la démocratie interne (avec le principe d'un homme, une voix) et la gestion fait la part belle à la participation des travailleurs et des utilisateurs ce qui conduit à une augmentation de la qualité et de la prise en compte des besoins de tous dans le processus de production et dans la définition des services qui sont réalisés.

Ce qu'il reste à développer

Outre les évolutions sociétales, politiques, économiques telles que proposées par Tim Jackson, quelques conditions restent à remplir pour que l'économie sociale puisse contribuer à rendre la démocratie prospère. Il faut d'abord s'assurer que le sens de la production intègre

réellement les besoins des collectivités, ici et ailleurs, de ce jour et de demain. Dans le contexte de libéralisation des services, de mise en concurrence de tous les services, d'utilisation par les pouvoirs publics de l'économie sociale uniquement pour servir utilement à la réinsertion des personnes les plus éloignées de l'emploi dans des niches d'activités fort restreintes, il faudra encore beaucoup d'énergie à l'économie sociale pour que les pouvoirs publics lui permettent de déployer réellement toutes ses possibilités de développement dans tous les secteurs d'activités, pour tous les publics. Les profits ne devront jamais devenir l'objectif central faute de quoi l'économie ne pourrait plus être « sociale ». Il faudra également davantage préserver l'économie sociale de la « libre concurrence ». Enfin, reste le problème central de la « démocratie ». Tant que les pouvoirs publics ne parviendront pas de manière collective à imposer le sens de production (et donc à définir ce qu'est la prospérité), y compris à l'économie sociale ; tant que dans l'économie « classique », les salariés ne pourront être pleinement associés tant à la prise de décision concernant la distribution des revenus qu'à celle relative à l'objectif de la production, la quête de profit individuel qui régit l'économie classique continuera de sévir et rendra impossible toute tentative de répondre au dilemme de la croissance.

L'économie sociale peut se donner comme ambition de transformer le système économique à l'œuvre ou alors, imaginer, avec les acteurs concernés un modèle d'économie plurielle où coexistent et coopèrent autour d'une vision partagée de la société et de l'économie au service de cette société, l'Etat régulateur, les services publics et collectifs, l'économie « classique » et l'économie sociale. Son développement passe sans doute par un changement de paradigme mais aussi par la capacité qu'elle aura aux cotés d'acteurs et de mouvements sociaux à promouvoir une autre croissance plus qualitative, plus durable. C'est la responsabilité sociale que l'économie sociale peut assumer, loin des impératifs de rendement financiers subis par les acteurs de l'économie classique.

LA SANTÉ : UN ANALYSEUR DU TROUBLE JEU ENTRE « PLUS » ET « MOINS »

→THIERRY POUCET

Journaliste de santé publique. Rédacteur en chef de Renouer (UNMS). Auteur notamment de «L'environnement: le comprendre pour le reconstruire», Editions Vie Ouvrière, 1992

thierry.poucet@mutsoc.be

Sans être l'unique phare analytique à large spectre dont nos contemporains puissent s'inspirer, Prospérité sans croissance de Tim Jackson vaut certainement le détour pour qui veut arpenter la complexité des défis mondiaux actuels dans une double perspective de contention des catastrophes écosystémiques et de maximisation de la qualité de vie pour tous les peuples présents et à venir. Deux objectifs qui impliquent par ailleurs des dynamiques favorisant, d'une part, l'aptitude à l'autodétermination et, d'autre part, l'émancipation à l'égard du matérialisme brut¹. L'auteur s'illustre sur trois plans au moins : il s'efforce de décloisonner les savoirs (économie, sociologie, psychologie, santé publique...) pour mieux les croiser; il examine avec pondération nombre de points de vue qui ne vont pas a priori dans la pente de ses préoccupations essentielles (souvent pour pointer des facteurs de résistance qu'il serait fâcheux de négliger); enfin, sans mâcher ses mots sur ce qui requiert un indispensable aggiornamento de la volonté civique et politique, il discerne autant que possible les

¹ On pourrait distinguer, pour faire court, un matérialisme brut et un matérialisme net. Le premier se résumerait à la production de biens, de services, d'institutions, mais aussi de normes, etc., tous a priori « prometteurs de bienfaits » ou perçus comme tels. Le second n'engloberait plus que les bienfaits ayant significativement « tenu leurs promesses »... A quelle aune en juger ? Au minimum à travers l'expérience vitale et sociale concrète comme à travers la somme des parcours existentiels individuels, l'une et l'autre partiellement saisissables par la mise en évidence répétée et rigoureuse des inégalités au sein du monde humain et plus largement du monde vivant (en y incluant notamment l'ensemble des ressources simplement propices au vivant, telles que l'eau, les sols, l'air et autres biotopes de qualité qui doivent rester accessibles spatialement aux diverses espèces concernées – accessibles aussi économiquement s'agissant des humains).

points d'appui et les moteurs potentiels d'un renversement de tendance qui obéirait à la devise « salubrité, équité, durabilité ».

Dans l'espace imparti, nous choisissons ici de nous axer sur l'expérience du champ de la santé pour voir en quoi les phénomènes de consommation qui y sont observables depuis quelques décennies peuvent corroborer, infirmer ou compléter certaines des observations et positions stratégiques soutenues par Tim Jackson. Même s'il n'est pas sûr que ce champ fonctionne à l'unisson des phénomènes globaux de consommation des ménages et des collectivités à l'échelle planétaire², il nous semble en tout cas que l'exercice comparatif peut aider à identifier quelques considérations instructives « d'un autre type » susceptibles d'enrichir le débat. Nous procéderons en trois étapes : faire entrevoir la complexité du rapport à la santé, en particulier au sein des pays hyper-développés qui souvent donnent le ton du développement souhaitable; montrer combien ce modèle est bâti autour d'un leurre magistral en matière de facteurs essentiels de santé; enfin pointer les forces et faiblesse de l'assurance maladie, pour qu'elle joue son rôle sans nuire à la promotion de la santé.

Un continuum souvent insoupçonné

Soulignons d'emblée que le champ de la santé au sens large (organisationnel et politique, entre autres) englobe tout autant l'*amont* que l'*apparition* et l'*aval* des « problèmes » dits de santé³ : maladie, déficit, accident, etc. Assez logiquement, les soins médicaux sont en général concentrés sur le segment médian. Parmi la palette des soins techniques, qu'ils soient de prévention, de dépistage, de surveillance, de réparation, de revalidation ou de (ré)confort, certains s'insèrent

² Ce décalage de représentativité pourrait être plus marqué dans les pays d'Europe de l'ouest et du nord dotés de systèmes de protection sociale forte à substrat solidaire. Les règles du marché y sont en effet court-circuitées par une solvabilisation publique des clientèles potentielles. Pour le meilleur, pour le pire ? Nous y reviendrons.

³ Pour le commun des mortels, la santé ne prend consistance que lorsqu'elle s'altère. Elle est alors souvent perçue comme une brusque poisse personnelle, activant parfois des fautes enfouies ou imaginaires, et est plus rarement connectée en toute lucidité à des tenants et aboutissants collectifs, gérables politiquement.

néanmoins dans les autres segments⁴. Et cela à des fins diverses, plus ou moins clairement justifiées sur les plans scientifique, démocratique, économique, éthique. Dans les pays les plus nantis, la médicalisation croissante de la vie à toutes ses étapes est devenue une tendance lourde, notamment en raison de l'expansion des maladies chroniques liées pour partie à l'allongement de l'espérance de vie, mais aussi en raison de certaines obsessions culturelles irréalistes (risque zéro, par exemple...) ou de certaines stratégies de nature commerciale⁵. A contrario, certains soins peuvent aussi être parfois très injustement négligés, avec des conséquences dommageables en termes de santé physique ou psycho-sociale : rien qu'en dentisterie, par exemple, des études de la Mutualité socialiste menées à l'échelon national auprès de l'ensemble de ses affiliés au cours des cinq dernières années ont pu montrer combien les contrôles dentaires précoce chez les enfants étaient dramatiquement négligés⁶, indépendamment du facteur coût (le remboursement par l'assurance maladie étant très important en cette matière jusqu'à l'âge de 18 ans). A l'autre extrémité générationnelle, une étude toute récente⁷ a pu mettre en évidence une forte inégalité de traitement des soins dentaires parmi les seniors, en montrant notamment que les personnes résidant en

4 Ex. : la vaccination censée prémunir l'individu contre un problème futur hypothétique, mais qui a aussi une dimension de solidarité collective : moyennant certains taux de couverture, les occasions de contagion chutent et les personnes non vaccinées (par choix, méconnaissance ou pour motif médical) en profitent aussi.

5 Tel le faonnage de maladies ou « disease mongering » (recherche aisée sur le web via ce concept), une pratique de l'ombre étudiée de façon très critique depuis quelques années. Brouillant les cartes nosographiques et les priorités de santé publique, ce phénomène manipulateur est issu davantage de la créativité débridée des lobbies et des unités marketing des grandes firmes pharmaceutiques que de leurs départements biomédicaux. Parmi les ouvrages pionniers et bien documentés traduits en français : Jörg Blech, Les inventeurs de maladies, Actes Sud, 2005, réédité dans la collection de poche Babel.

6 Dr Freddy Falez, Bernard Lange, Une urgence de santé publique : la santé bucco-dentaire des enfants, UNMS, février 2005, 53p. Consultable sur <www.mutsoc.be> (suivre « Informer », puis « études »). Constat assez ahurissant à partir d'une observation sur 5 ans (1998-2002) et du schéma idéal de 2 bilans semestriels par an : sur le groupe d'environ 356.000 sujets jeunes, affiliés à la Mutualité socialiste durant toute la période et susceptibles donc d'avoir pu bénéficier de 10 consultations de contrôle, seuls 0,02 % (n = 86) en ont effectivement bénéficié. 48 filles et 38 garçons ; 73 enfants domiciliés en Flandre, 1 à Bruxelles et 12 en Wallonie. Précisons aussi que sur les 356.000, près de la moitié n'ont pas consulté une seul fois un dentiste en 5 ans, que ce soit pour des soins préventifs ou réparateurs-conservateurs. Le phénomène touche donc aussi forcément les catégories plus ou moins aisées et ne peut être simplement expliqué par la culture de survie au jour le jour et le très faible intérêt pour les malheurs potentiels lointains qui caractérise très logiquement les ménages les plus précarisés. Il semble qu'on soit bien, côté profanes, dans une culture médicale dominante du déni de problème avant tout signe inquiétant et, corolairement, de la confiance immodérée dans les actes réparateurs, comme s'ils étaient toujours à même de nous ramener vers un état de santé virginal. Cela dit, l'insouciance est peut-être aussi un facteur de santé mentale. Mais que rien n'empêche de concilier avec la prospective et le réalisme.

7 Tom De Boeck, Johan Vanoverloop, Minder mondig = minder mondzorg ? Tandzorg in rusthuizen, NVSM, juni 2010, 19p. Lien : <www.socmut.be/SocMut/Publicaties/Flits/Flits-2010-06/Flitstandzorg.htm>.

maison de repos sont moins bien suivies que celles vivant à domicile, que les seniors bénéficient d'autant moins de soins dentaires qu'ils pâtissent d'un état de plus grande dépendance et enfin que les personnes ayant droit à des tarifs préférentiels en matière de remboursement reçoivent moins (!) de soins dentaires que les « bénéficiaires ordinaires ». Ces trois clivages peuvent évidemment se recouper en partie, mais font surtout apparaître ici d'entrée de jeu des phénomènes parfois paradoxaux d'ignorance ou de résistance et d'indifférence aux soins, imputables entre autres à des préjugés ancrés dans l'univers des soignants ou des soignables et de leur entourage. Toutes choses qui mériteraient d'être décodées davantage par les sciences humaines et sociales pour une meilleure efficience des volontés politiques, assez généreuses dans le cas présent mais trop souvent tenues en échec sur le plan de l'équité.

Pour les populations, quel est le principal gisement de santé ?

Même quelqu'un d'aussi richement documenté que Tim Jackson semble accréder ici et là l'impression générale, benoîtement répandue en Occident, que les progrès en matière de santé, attestés notamment par les gains accélérés d'espérance de vie, sont dus surtout aux avancées de la médecine depuis un bon demi-siècle⁸. Or, rien n'est moins sûr. Pis encore, cette interprétation spontanée conforte par son manque de nuance un des malentendus majeurs qui, au sein de notre citoyenneté moderne, rend quasi impensables les revendications les plus essentielles au développement d'une « bien-portance durable »⁹.

8 L'auteur, dans un § soulignant que l'innovation n'est pas forcément destructrice et que les humains peuvent tirer des bénéfices de l'esprit d'entreprise créatif, pointe par exemple "les avancées de la science médicale qui ont contribué à allonger l'espérance de vie" (p 105). L'affirmation n'est pas totalement incorrecte; elle est juste déséquilibrée et trompeuse : on estime en santé publique que la part propre à la médecine dans le renforcement de la santé populationnelle globale est de l'ordre de 20 %, le reste – outre les revenus – relevant de facteurs protecteurs dans le champ social formel ou informel, de l'hygiène générale (alimentation, logement, niveau de stress au travail...), d'aptitudes acquises à travers l'éducation, du type d'environnement, etc.

9 Laquelle, moyennant reconfiguration des axes de recherche et des politiques d'investissements, peut être précisée. Par exemple, avec l'objectif de renforcer la tendance à la « compression de morbidité » mise en évidence par JF Fries en 1980 (« Aging, natural death , and the compression of morbidity », New England Journal of Medicine, vol. 303, n° 3, 17 juillet 1980, pp 130 à 135). Son article porte sur les tendances de mortalité aux USA

Anesthésiant de facto la conscience des consommateurs comme celle des décideurs (ces derniers étant rarement plus versés en santé publique que la moyenne de leurs concitoyens), le préjugé favorable au « curocentrisme » – c'est-à-dire à la restauration pas toujours complète de la santé plutôt qu'à sa promotion en amont – gauchit très efficacement les politiques de santé en politiques de maladies, cantonnant du même coup les esprits dans une fascination sans borne pour les innovations médicotechniques.

Quelques remarques importantes à ce stade : 1° dire que les soins médicaux ne sont pas aussi déterminants qu'on le croit sur le plan prophylactique (maintien ou amélioration d'un bon niveau de santé à l'échelle d'une population) n'est évidemment ni un constat d'échec ni une sous-estimation de l'importance *spécifique* de ces soins, réparateurs ou soulageants, pour les personnes déjà en souffrance, confrontées à une maladie, une déficience, un traumatisme, etc. Les secours professionnels sont alors, au moins pour un temps, les ressources les plus précieuses qui soient. Lesquelles gagneraient d'ailleurs à s'étendre à suffisance à l'échelle planétaire (moyennant adaptation aux caractéristiques sanitaires, culturelles et sociodémographiques de chaque nation ainsi qu'aux attentes foncières¹⁰ des consommateurs de soins locaux); 2° les soins thérapeutiques gagneraient toutefois, y compris dans les pays bien dotés, à dépasser certains héritages devenus structurels dont la plus-value est tout

durant un siècle et bat en brèche la vision catastrophiste du vieillissement, vu par beaucoup comme toujours plus pathologique, plus débilitant, plus ruineux en soins. Même si l'analyse devrait être actualisée à la lumière des statistiques étonnantes de mortalité des 30 dernières années, elle ouvre un boulevard à l'imagination politique. Ce qu'elle montrait : une tendance constante à se mieux porter à des âges avancés. Ce qu'elle pourrait induire : un faisceau d'efforts concentrés dès le début de la vie sur les atouts de santé les plus propices au maintien d'un état général satisfaisant aussi tardif que possible. Il ne s'agit certes pas de battre des records de longévité, mais de raccourcir pour le plus grand nombre l'inévitable phase de déclin général génétiquement programmé. Autrement dit, pour une population susceptible d'atteindre 80 ans et plus, autant miser sur ce qui peut ramener la phase de dégradation de la qualité de vie à une ou deux années plutôt qu'à six ou huit !

10 Trop d'attentes légitimes des usagers en matière de santé restent malheureusement informulées ou peu audibles, même quand elles ne sont pas monopolisées par des élites sociales, pré-formatées par des experts ou des professionnels directement intéressés, induites par des marchés de dupes, imposées par des maîtres à penser spirituels ou enlisées dans des marécages d'obstacles administratifs. Où qu'on se situe dans l'espace et dans le temps, ces attentes sont pourtant élémentaires et quasi invariante dans le tréfonds des cœurs : ne pas souffrir, être soigné avec humanité, ne pas être exclu de la vie sociale pour cause de déficience, être écouté activement et éclairé sur ce que l'on ressent. Voir à ce propos les enseignements éloquents de l'enquête UNMS de 1994 : Dr P. Gillet, T. Poucet « Les consommateurs de soins à découvert » (35p).

sauf évidente : paiement à l'acte hégémonique; compétition larvée plus souvent que coopération concertée entre médecine générale, spécialités et niveau hospitalier; statut encore embryonnaire de la santé communautaire, au plus près pourtant des défis sociaux; laxisme en matière de mise à jour critique des connaissances (le niveau de rigueur des formations et l'assiduité des participants étant plus une option qu'une exigence); même constat mitigé en matière de tenue optimale des dossiers médicaux, de renforcement des capacités relationnelles et didactiques, de sensibilité et surtout de proactivité face aux défis de santé publique; prédominance des soucis gestionnaires et concurrentiels dans les établissements de soins sur le développement de bonnes conditions de travail, en particulier pour les personnels à tâches déléguées, etc.; 3^o depuis une quinzaine d'années, sur base d'études de cohortes de population suivies parfois depuis plusieurs décennies, un vaste travail pluridisciplinaire de compréhension et de repérage des déterminants principaux de survenue et de répartition des incidents de santé a permis de mieux cerner les facteurs prédisposant au maintien ou à la dégradation de l'organisme humain. Ces connaissances de mieux en mieux validées n'ont guère percolé toutefois que dans des cercles initiés, alors que leur potentiel d'interpellation stratégique est énorme sur la gouvernance sanitaire classique¹¹. Approche stratégique qui, dans l'ordre, pourrait consister : a) à faire droit à l'importance cruciale des déterminants sociaux de la bonne santé, en les popularisant largement; b) à en tirer les conséquences politiques : investir dans une attention décuplée, empathique et compétente, sans être écrasante, portant sur tous les atouts de santé basiques – physiques, psychiques, cognitifs, relationnels, etc. – qui s'installent à moindre frais et avec une plus notable chance de pérennité dès les premiers âges de la vie; c) à adopter en routine le *tassemement des inégalités sociales de santé* comme indicateur

11 Ouvrage de base sur la question : Morris L. Barer, Theodore R. Marmor, Robert G. Evans (& Co), *Etre ou ne pas être en bonne santé. Biologie et déterminants sociaux de la maladie*, Les Presses de l'Université de Montréal / John Libbey Eurotext, Paris, 1996. Résumés, articles divers et débats autour de cet ouvrage dans un dossier d'une bonne trentaine de pages, revue Santé conjuguée, n° 1, FMMCSF, juillet 1997 (lien : <www.maisonmedicale.org/IMG/pdf/sc01.pdf>).

principal de tendance positive des démarches entreprises¹²; d) enfin, à organiser et évaluer la transversalité¹³ accrue des politiques visant l'équité et le bien-être.

L'assurance maladie, entre (très) bon et mauvais génie

Les organismes mutualistes, et dans leur sillage les syndicats proscrits depuis la Révolution française par la loi Le Chapelier (1791), se sont surtout constitués et affermis autour d'objectifs de survie volontaristes et très « matérialistes »¹⁴, au sens où ils visaient à faire face solidairement à diverses formes d'adversité que nul ne pouvait surmonter seul : aléas de la maladie ou de l'accident de travail, entre autres, qui pouvaient très vite précipiter quiconque dans la misère noire. L'industrialisation massive, concentrant de grandes masses de travailleurs, fut à sa manière la matrice involontaire de ces mouvements d'autodéfenses, auxquels des décennies plus tard, à la suite de conflits sociaux d'envergure croissante, une reconnaissance officielle allait être octroyée, faisant passer progressivement ces

12 On ne soulignera jamais assez que les inégalités de santé ne se déplient pas sur un mode binaire : privilégiés d'un côté, précarisés de l'autre. En gros, c'est toute la population qui offre l'image d'une structure en escalier où chacun se situe en aveugle sur une des marches (en santé publique, on parle de « gradients ») qui incarnent tel ou tel niveau de fragilité ou de protection face aux aléas physiques et mentaux. On peut certes changer de marche au fil du temps, dans un sens favorable ou non, mais – après des décennies d'amélioration statistique des paramètres moyens de santé (2e moitié du siècle écoulé) – la mobilité négative semble actuellement l'emporter à nouveau. Bref, les inégalités se creusent, alors qu'elles n'étaient déjà pas minces. Au début de ce 21e siècle, un homme de 25 ans ayant fait des études supérieures peut espérer vivre jusque 80 ans soit 7,5 ans de plus qu'un homme du même âge n'ayant eu aucun enseignement. La durée de vie sans problème majeur est aussi un privilège. En Belgique, une femme de 25 ans ayant fait des études supérieures peut espérer vivre encore plus de 47 ans en bonne santé. Celle qui n'a suivi aucun enseignement ne jouira plus en moyenne que de 29 ans en bonne santé, soit 18 ans de moins ! On consultera avec profit le site < www.kbs-frb.be > en la matière, tant pour les constats que pour le repérage de bonnes pratiques visant à réduire les inégalités de santé. De beaux esprits vivant un peu sur Sirius sont parfois tentés de « responsabiliser » les patients qui auraient fait trop peu de cas des pieux conseils de prévention : rejet de l'alcool, du tabac, de l'alimentation insuffisamment équilibrée, etc. On leur conseillera en particulier de lire la synthèse (6 p) du rapport sur « Les modes de vie : un canal de transmission des inégalités de santé ? » (lien : < www.irdes.fr/Publications/2010/Qes154.pdf >). Les auteurs y montrent le poids des inégalités de santé liées au milieu d'origine, dont les répercussions à long terme dans la vie adulte doivent être d'abord reconnues comme des « inégalités des chances en santé », étant donné que les sujets concernés ne peuvent pas être tenus pour responsables de paramètres tels que la profession de leurs parents ou les conditions de vie qu'ils ont connues durant leur enfance.

13 Mettre à l'agenda de tous les départements ministériels des méthodes validées d'anticipation de l'impact des mesures et réglementations sur la santé et les inégalités.

14 En fait, prémonitoirement sensibles au caractère bioécologique très ambivalent du monde industriel : source de revenus et parfois de produits libérateurs mais aussi de nuisances (au premier chef pour les travailleurs captifs *in situ*).

initiatives d'extraction souvent ouvrière de la légitimation publique à l'institutionnalisation. Le modèle de la Sécu dans toutes ses dimensions pouvait alors se déployer¹⁵. On peut tracer ici un bilan sommaire des forces et faiblesses de sa branche « maladie » (remboursement des soins et indemnités pour incapacité de travail). Un article récent de Didier Tabuteau est à conseiller sur le sujet : il passe au crible de manière très fine les menaces de tous ordres qui pèsent sur le devenir de l'assurance maladie de type ouest-européen¹⁶. Comparé à la France en tout cas, on peut se sentir mieux loti en Belgique : les déficits y sont significativement mieux maîtrisés, les avancées pour les patients apparemment plus constantes et diversifiées¹⁷. Mais Didier Tabuteau n'évoque pas, du moins dans ce texte, les outputs culturels et sociologiques parfois contre-productifs ou corrosifs pour le système lui-même, observables après plus de 60 années d'assurance maladie généralisée. On devrait pourtant s'y intéresser.

De la part de ceux qui ne souhaitent pas voir s'enfler la marchandisation dans le domaine de la santé il est devenu courant d'affirmer que celle-ci « *n'est pas un bien comme les autres* ». Ce n'est guère douteux, mais cela change quoi en réalité dans les élans ou les évitements entre soignants et patients ? On l'a déjà souligné de façon plus incidente (cf. note 3), la perception de la santé par le grand public est bien plus volatile que sa perception des soins, proposés ou reçus. D'un côté il

15 En restant, hélas, très inégalitairement réparti de par le monde faute de soutien politique concret, de logistique, de crédibilité. Des tentatives européennes de renfort et de mobilisation sont à souligner, qui demanderont cependant un temps précieux pour s'imposer (cf. notre 19e siècle). Rien que sur les mutuelles de santé, voir le document récent de la Commission du développement du Parlement européen (rapporteur : V. De Keyser) « sur les systèmes de soins de santé en Afrique sub-saharienne et la santé mondiale », 6 sept. 2010. Lien : < www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?language=FR&reference=A7-0245/2010 >. Dans un ordre d'idée similaire et dans un registre plus large d'action sur le bien-être, on doit souligner aussi l'importance globale de l'économie sociale. Regroupant principalement les coopératives, fondations, mutualités, syndicats, elle représente 10% de l'ensemble des entreprises européennes, soit 2 millions d'entreprises qui emploient plus de 20 millions de salariés (6 % de l'emploi total). Un résumé (50p) du rapport d'information élaboré en 2007 par le CIRIEC pour le Comité économique et social européen est chargeable via : < www.eesc.europa.eu/resources/docs/fr_web.pdf >. Voir aussi site : < www.socialaeconomy.eu.org >.

16 D. Tabuteau, « L'avenir de l'assurance maladie. Un enjeu politique majeur pour la France », *Futuribles*, n° 368, nov. 2010, pp 5 à 22.

17 Si l'on retrouve un trait commun dans le souci de mieux rembourser les maladies chroniques (en France, dites « affections de longue durée » et remboursées à 100%), on observe chez nous une volonté plus nette de ne pas le faire au détriment d'autres besoins, comme les soins courants en France selon D. Tabuteau. Pour le reste, les menaces externes se recoupent : pressions à la privatisation; risque de désolidarisation entre générations via les assurances complémentaires commerciales ciblant les plus jeunes ménages...

y a une absence de signal, qui par définition ne déclenche rien chez le profane. De l'autre il y a des signes d'appel ou d'attention de la part d'un secteur professionnel supposé savoir (qu'il soit purement bienveillant, anxieux à l'idée de ne pas détecter un problème – par penchant personnel ou inculcation – ou encore soucieux de faire tourner la machine, là aussi par imposition gestionnaire ou intérêt propre...). En l'absence de motif de plainte, il est donc humainement compréhensible de négliger l'offre même bénéfique dans le chef des consommateurs potentiels. Comme en présence d'une offre alarmiste et/ou gonflant ses perspectives de réussite, il n'est pas étonnant que certains sujets en bonne santé soient tentés de consulter. Tim Jackson fait référence à des recherches¹⁸ qui mettent en évidence l'attachement puissant des gens à la consommation de biens, lesquels leur confèrent à la fois « excitation » (dopée par l'innovation), identité « élargie » et moyen de s'imposer dans la comparaison sociale. Il souligne que « ce système est alimenté par l'angoisse ». L'angoisse est évidemment au cœur de la relation au monde médical et incline sans doute autant à l'esquive (pulsion « de genre » plus masculine) qu'à la mobilisation.

Le fait extraordinaire du côté de l'assurance maladie est qu'elle échoue souvent à mener les bénéficiaires potentiels vers des soins précoces, pourtant peu intimidants et plus protecteurs à terme, tandis qu'elle excelle (heureusement, du reste !) à renforcer l'accès aux soins aigus, plus lourds et/ou plus périlleux, liés à des états moins enviables : plus dégradés, parfois grevés de séquelles plus sévères, etc. Pourtant, ce sont grossso modo les mêmes mécanismes de solvabilisation de la population qui jouent. L'assurance maladie¹⁹ ne favorise donc a priori ni la prévoyance ni la prudence²⁰. Elle ne garantit pas non plus de manière suffisante : 1^o l'opportunité des décisions médicales singulières (où, on l'oublie souvent, l'abstention de tout soin et

18 En fin de chapitre 6, notamment.

19 Encore moins les assurances commerciales, inégalement accessibles et aux clauses plus discrétionnaires.

20 On notera néanmoins que certains mécanismes de remboursement tendent de plus en plus à s'aligner sur des critères de pratique qualitatifs et validés. Reste parfois à « alléger » les modalités administratives d'entérinement de ces critères.

certaines alternatives non médicales utiles ont aussi une place !); 2° la prise en compte d'une balance bénéfices/risques raisonnablement avantageuse, ajustée si nécessaire aux cas particuliers; 3° l'excellence des méthodes de prise en charge et de suivi; 4° l'absence d'excès de zèle aux retombées potentiellement négatives (ex. : le recours immoderé aux antibiotiques ou les prescriptions surabondantes aux effets incontrôlables, surtout en gériatrie et pédiatrie). Bref, même si la science clinique comporte une dimension de vigilance incontestable et vient parfois mettre le holà après plusieurs années dans certains engouements professionnels prématuress ou surfaits et même si la confiance doit être acquise a priori aux soignants, une des dimensions les plus triviales de l'assurance maladie n'en est pas moins qu'en l'absence de transparence et donc de certitude quant aux effets d'ensemble et aux logiques erratiques de soins, elle est d'abord une manne pour le complexe médico-industriel, manne qui peut autant servir à financer des consommations salvatrices qu'à faire perdurer des pratiques délétères. Ceci, s'ajoutant aux difficultés déjà évoquées à attirer significativement les consommateurs vers des dispositifs préventifs foncièrement bénéfiques (cf. note 6 à propos de notre étude révélatrice sur la santé bucco-dentaire des jeunes), a de quoi donner du grain à moudre à une réflexion plus poussée sur les facteurs sociologiques et communicationnels à activer pour « transformer l'essai » de la promotion de la santé au sens fort.

Remerciements

L'auteur tient à remercier ici plusieurs collègues de la Mutualité socialiste (service d'études, coordination des centres de service social, affaires européennes et relations internationales), en la personne de Michel Boutsen, Alain Coheur, Ivan Dechamps, Jean-Marc Laasman, Pascale Martin, qui ont pris la peine soit de lui transmettre des impressions sur l'ouvrage de Tim Jackson, soit de lui ouvrir d'autres pistes documentaire ou de réflexion, soit de relire la version finale du présent texte, dont ils n'ont pas à assumer tous les accents ni ce qui leur apparaît comme certains manques.

AUTOUR DE TIM JACKSON, INVENTER LA PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE ?

RÉACTIONS ISSUES DU MONDE DE LA RECHERCHE

LES CONDITIONS D'UNE TRANSITION RAPIDE ET RAISONNABLE VERS UNE PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE

→DOMINIQUE MÉDA

Sociologue et philosophe. Directrice de recherches
au Centre d'études de l'Emploi, France.

Auteur notamment de «Au-delà du PIB. Pour une
autre mesure de la richesse», Champs Actuel, 2008

dominique.meda@cee-recherche.fr

Comme beaucoup, j'ai été passionnée par la publication du livre de Jackson même si j'avais déjà pris connaissance de ses principales positions au moment de la sortie électronique de son rapport en anglais. Si certains écologistes de la première heure considèrent qu'il ne dit rien de nouveau et reste trop tiède par rapport aux théories de la décroissance, je partage plutôt l'avis de ceux qui voient dans ce livre une très utile synthèse des principaux résultats dont nous disposons aujourd'hui pour nous faire une idée des mesures urgentes que nous devons prendre pour faire face au défi climatique et à la question de savoir comment aller vers une économie décarbonée. Mais le livre pose beaucoup plus de questions encore qu'il n'en résout et c'est aussi ce qui fait son intérêt : il constitue une formidable base de discussion pour une vraie délibération démocratique.

La toute première question concerne précisément les rapports qu'entretiennent expertise et démocratie. En effet, si ce que ce livre expose est vrai, alors la fenêtre temporelle dont nous disposons pour agir est extrêmement étroite et nous devons tout mettre en oeuvre, toutes affaires cessantes, pour revoir radicalement nos manières d'habiter le monde, notre rapport à l'économie, la place que nous accordons à la croissance – objectif principal de nos sociétés depuis plus de deux siècles. Mais pourquoi faudrait-il croire ce rapport plus que d'autres ? Comment faire comprendre à nos concitoyens, en plein renouveau des courants climato-sceptiques, que ce livre là, plus que d'autres, est important et doit être pris au sérieux ? Peut-on demander un acte de foi à des citoyens que l'on abreuve chaque jour d'informations contradictoires et à qui l'on ment tous les jours ? Comment diffuser cette information et faire en sorte que les décisions à prendre le soient de manière démocratique ? Il importe que ce rapport puisse être débattu et expliqué au plus vite, au cours de vastes débats publics, de manière à ce qu'un maximum de citoyens puissent être éclairés, poser leurs questions et finalement se faire une idée sur cette question centrale.

La seconde question concerne le fond du propos de Jackson et notamment sa position sur l'étroit chemin de crête qui passe entre croissance verte et décroissance. Que prône exactement Jackson ? S'agit-il, comme le note la quatrième de couverture d'une « troisième voie » entre les deux concepts ? Jackson affirme que « nous devons remettre la croissance en question » (p. 31), que « la croissance est non soutenable – du moins dans sa forme actuelle » (p. 74) mais aussi que « la décroissance est instable – du moins dans les conditions actuelles » (p. 75), qu'il « n'existe que deux moyens de sortir de ce dilemme. L'un consiste à rendre la croissance durable, l'autre à rendre la décroissance stable. Toute autre option ne peut qu'engendrer l'effondrement économique ou écologique » (p. 133). De manière un peu plus claire, l'auteur affirme que si l'on allouait le budget carbone total autorisé de façon égale par habitant, « le

PIB admissible s'élèverait à un peu plus du quart du PIB actuel dans les pays développés. Il va de soi qu'il serait possible d'élever le niveau du PIB au fur et à mesure que baisse l'intensité carbone de l'activité économique. Mais même en tenant compte de ce dernier élément, cette condition équivaut à une forte réduction des possibilités de croissance permanente ». Un tel discours place Jackson plutôt du côté de la décroissance même s'il utilise très peu ce terme et lui préfère celui d'économie stationnaire. Certes, il importe certainement de nous dégager d'un débat exclusivement centré sur cette opposition : si nous sommes critiques vis-à-vis de l'indicateur PIB et de l'obsession de la croissance, parce que ce faisant nous sommes obnubilés par les accroissements de biens et services apportés sur le marché, c'est rester dans le même paradigme que de prôner la décroissance. Il est pourtant très important de comprendre si, en fin de compte, notre auteur vise une réduction de la taille du PIB et donc du volume de la production.

Jackson soutient qu'il faut réduire considérablement notre consommation pour augmenter très fortement nos investissements dans les technologies qui permettront le développement d'une économie décarbonée. Mais que signifie cette réduction de la consommation ? Signifie-t-elle une réduction équivalente du revenu disponible ? Il semble bien que oui. Dès lors, une telle proposition nécessite – ce que reconnaît Jackson – une politique de redistribution très volontariste, de manière à ce qu'elle ne soit pas impossible à accepter et à supporter par les ménages les plus modestes et par les pays les moins développés. Par ailleurs – et du point de vue de l'argumentation – une question centrale consiste à savoir s'il suffit, pour démontrer la nécessité de cette politique, de « redéfinir la prospérité »¹ et de rappeler que l'argent ne fait pas le bonheur, pas plus que l'accumulation de biens matériels. Si du point de vue philosophique on ne peut

¹ Nom du projet développé au sein de la Commission du développement durable dont Tim Jackson était le Commissaire à l'économie. C'est également le titre du livre collectif dirigé par Isabelle Cassiers aux Editions de l'Aube, à paraître en mars 2011.

qu'apprécier les rappels de Jackson quant aux dangers de la « cage d'airain » de la consommation et à la nécessité de réintroduire la limite et la mesure dans nos comportements, il est légitime de se demander si cela suffit.

Jackson propose, comme bien d'autres, « moins de biens, plus de liens » et surtout la substitution de la prospérité comme développement des capacités d'épanouissement à la prospérité comme opulence. Or, depuis au moins le 18ème siècle, tout a été mis en œuvre pour laisser entendre que la seconde était conditionnée par la première. Peut-on penser que le seul discours suffira à faire changer les citoyens d'avis et de comportement ? Il me semble que les discours prônant la modération, la frugalité et la sobriété joyeuse comme alternative à l'accumulation matérielle doivent s'appuyer sur des arguments suffisamment puissants pour contrebalancer des siècles d'intoxication mais aussi des paradigmes et des valeurs constitutifs de la modernité : croyance dans le progrès technologique et son caractère finalement bien-faisant, légitimation de l'enrichissement individuel et collectif comme fondement de la prospérité collective... Pire, les valeurs individuelles et collectives susceptibles de soutenir ce changement de paradigme (sens de la limite, de la mesure, condamnation de la chrématistique, valorisation de l'utilité commune...) sont des valeurs « antiques » qui ont été systématiquement mises en cause par la modernité². Dès lors, considérons qu'il n'est pas acquis qu'un tel discours soit facilement entendu, accepté et suivi d'effets au cœur d'une modernité qui n'aurait pas opéré un tri parmi ses valeurs de référence.

Une troisième importante question concerne la transition et plus précisément les politiques à mettre en place aujourd'hui pour atteindre l'objectif proposé par Tim Jackson. Concernant les effets d'une telle reconversion sur l'emploi, Jackson soutient que

2 Voir D. Méda, « Comment dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in Isabelle Cassiers (dir.), Redéfinir la Prospérité, Les Editions de l'Aube, 2011 (à paraître)

des politiques publiques volontaristes, notamment de réduction du temps de travail, devront être développées et que c'est une bonne nouvelle pour les individus. Il rejoint ainsi les travaux récents de la NEF qui définissent une norme de travail à temps complet de 21h. Si le bien-fondé d'un tel objectif est évident pour tous ceux qui savent que l'égalité entre hommes et femmes mais aussi l'accès de tous à l'exercice des activités citoyennes passent par un raccourcissement du temps de travail à temps complet, mieux, si un tel objectif est peut-être la condition essentielle pour permettre à tous d'accéder à l'emploi et changer en profondeur le travail, il n'en reste pas moins que les étapes et les enchaînements de la mise en œuvre d'une telle proposition demandent à être très rigoureusement envisagés. D'abord – et cela concerne l'ensemble des propositions de Jackson, il importe de connaître le temps et l'espace dans lequel cette politique se déroulera : comment mettre ces mesures en œuvre dans un seul pays, voire un seul continent ? Mais faut-il attendre un improbable accord international voire européen pour commencer ? Ensuite, les enchainements économico-écologiques doivent être très précisément décrits : une reconversion écologique massive s'appuyant sur un très fort investissement et la substitution de produits d'une qualité radicalement différente conduisent-ils à une réduction du temps de travail nécessaire ou, comme le soutient Gadrey dans *Adieu à la croissance*, une augmentation du temps de travail nécessaire ? Les deux propositions ont en commun de remettre en cause les deux principes sur lesquels l'économie a toujours pris appui : le caractère central pour le développement des gains de productivité et la croyance au processus de destruction créatrice. Ce qui constitue déjà un énorme bouleversement. Mais la suite nécessite, là encore, des débats, des mises en commun et, comme le propose Jackson, la mise en œuvre de nouveaux outils (un nouveau modèle macroéconomique susceptible de prendre en considération les flux de matière) et la confrontation de disciplines qui travaillent actuellement bien insuffisamment ensemble.

Ce dernier appel à revoir les fondements actuels des disciplines – et notamment ceux de la plus influente d'entre toutes, l'économie – et à développer d'urgence des travaux de prospective qui nous aideraient à poser les balises d'un nouveau modèle constitue la première étape de ce qui apparaît bien, dans toutes ses dimensions, comme une révolution nécessaire.

MONNAIE, DETTE ET CROISSANCE SANS PROSPÉRITÉ : PORTÉE ET LIMITES DU « TOURNANT » JACKSONNIEN

→CHRISTIAN ARNSPERGER

Maître de recherche du FNRS et professeur à l'UCL.
Auteur notamment de «Ethique de l'existence
post-capitaliste: Pour un militantisme
existential», Paris, Éditions du Cerf (2009)

christian.arnsperger@uclouvain.be

A la fois détaché des dogmes dominants et relativement consensuel tant dans ses diagnostics que dans l'articulation de ses propositions, Prospérité sans croissance est certainement un excellent tremplin pour lancer un débat sur l'après-croissance et les alternatives au capitalisme. Mais est-il davantage que cela ? Est-il une contribution à part entière aux enjeux de fond que soulève la transition écologique et économique ? Jackson vulgarise remarquablement les idées de penseurs ayant écrit avant lui, et notamment celles de Douglas Booth sur la dette écologique et sur le piège consumériste et de Peter Victor sur une nouvelle macroéconomie de la stationnarité. Il n'en fait d'ailleurs aucun secret, et sa capacité à diffuser des idées qui méritent audience fait de Jackson un excellent porte-parole. Mais quel est vraiment le potentiel émancipateur de Prospérité sans croissance ? Tim Jackson a-t-il, en bon social-démocrate, peur de son ombre ?

Partons d'une d'énigme. Dans les milieux francophones, les interpellations de Jacques Duboin, André Gorz, Philippe Derudder, Serge Latouche ou Paul Ariès (pour n'en citer que quelques-uns) circulent depuis très longtemps. Pourtant, on n'a pas hésité depuis 2008 à qualifier la parution de *Prospérité sans croissance* comme un événement révolutionnaire, ou en tout cas comme un « tournant » et comme un jalon déterminant dans l'avancée des idées sur la « décroissance ». Pourquoi ? Est-ce parce que Jackson serait le premier à ouvrir les yeux des économistes anglo-saxons à ces questions – et qu'il ferait donc œuvre de salubrité publique en propageant le thème de l'après-croissance dans la langue, et auprès de ceux, qui y étaient jusqu'ici le moins réceptifs ? Non, puisque (pour ne citer là aussi qu'un sous-ensemble de noms assez connus) Douglas Booth, Herman Daly, Richard Douthwaite, Juliet Schor, Peter Victor, et bien avant eux Nicholas Georgescu-Roegen et Ivan Illich, ont bel et bien abordé tous ces thèmes dans la langue de Shakespeare. Rien de complètement nouveau, donc, à ce titre. Est-ce parce que Jackson n'est pas issu des milieux « radicaux » des années 1970, reconvertis plus ou moins sur le tard à l'écologie politique où ils voient une piste de renouvellement de la critique sociale ex-marxiste ? Là, il me semble que nous sommes sur une voie d'explication plus plausible. C'est en tout cas la piste d'interprétation que je voudrais creuser dans cette (trop) brève contribution. Dans un cadre idéologique et philosophique où les tensions inhérentes à la social-démocratie capitaliste nous tenaillent sans que nous y percevions d'alternatives réelles, le travail de Jackson permet à beaucoup d'académiques et de citoyens de « tâter de la radicalité » sans pour autant être associés au crypto-marxisme ou aux autres mouvances (écoféminisme, écologie politique anarchiste, etc.) liées assez étroitement avec la « décroissance » dans l'espace francophone.

Je voudrais illustrer cette interprétation en me basant sur un enjeu où Jackson, tout en semblant donner un espace à des idées novatrices et même radicales, ne me paraît pas en tirer en fin de

compte les conséquences pleines et entières – ce qui permet à ses lecteurs, s'ils le désirent, de rester à l'écart des combats d'idées trop engagés. Quant à savoir s'il s'agit chez Jackson d'un choix stratégique ou si cela relève davantage d'une posture de fond, je ne me prononcerai pas afin de ne pas tomber dans le procès d'intention. Toutefois, dans l'une comme dans l'autre de ces hypothèses, l'effet sur les lecteurs et sur la construction publique d'une nouvelle critique sociale est analogue : tout enchanté de la « radicalité » apparente de Prospérité sans croissance, on risque ensuite de rester à la surface des choses quand il s'agira de repenser et de transformer réellement la logique économique.

Quel est exactement l'objet de la critique jacksonienne de l'économie contemporaine ? Certes, il est clair que c'est bien la « structure » qui doit être modifiée, et pas seulement certaines parties des mécanismes existants. Il faut une nouvelle logique. Mais laquelle ? Jackson entend combiner une notion fort stimulante d'investissement écologique avec une promotion de l'emploi à productivité raisonnable et une déconstruction du consumérisme. Il indique bien, par là, que l'un des aspects clé de l'obsession de la croissance est l'obsession de l'immédiat : les détenteurs de capitaux investissent à trop court terme, quitte à détruire la biosphère, et les acheteurs se ruent aveuglément sur toutes les nouveautés qui sortent, quitte à acquérir et à amonceler de la camelote. Il nous met, je crois, sur la bonne voie quand il indique que l'une des racines du problème est la logique endémique de l'endettement : dette écologique d'une part, dette financière privée et publique d'autre part.

On peut même, si l'on est déjà un peu versé sur ces enjeux, comprendre en filigrane de son analyse que l'obsession de la déconnexion entre production et énergie, qui caractérise tant de nos « politiques vertes » actuelles, n'est que la énième tentative désespérée de poursuivre la fuite en avant d'un endettement impossible à rembourser, en surfant sur des bulles. La bulle, ici, serait celle d'une technologie

fantasmatique et toujours annoncée (à grands frais d'« investissements » à leur tour porteurs de dettes financières), capable de produire toute notre richesse matérielle avec quelques petits grains de matière hyper-concentrée ...

Question : cette logique délirante, que Jackson dénonce à juste titre, quelle en est la racine ultime ? Il s'en approche en soulignant, vers la fin du livre, que les communautés démocratiques devraient reprendre le contrôle de la création monétaire, trop longtemps laissée aux mains du secteur bancaire privé. Nous y voilà ! Ceux d'entre nous qui ont lu Douthwaite, qui fréquentent la pensée de Bernard Lietaer, Thomas Greco, James Robertson, Frances Hutchinson ou Michael Rowbotham, et qui sont donc conscients de l'immense dommage engendré dans le capitalisme par la logique de l'argent-dette et des paiements à intérêts, s'attendent alors à la mise à plat du système financier et à l'appel – incontournable – à refondre complètement le système monétaire et la logique même de mise en circulation de l'argent.

Et là, rien ou presque. La mayonnaise retombe et Jackson, sans doute bien conscient qu'attaquer trop explicitement les institutions bancaires et financières qui innervent notre système entamerait le consensus qu'il espère créer¹, se contente d'un appel consensuel à la re-régulation de la finance et du secteur bancaire. Malgré sa prétention à se montrer oecuménique et rassembleur, Jackson semble ne pas avoir lu (et en tout cas ne pas vouloir citer) les courants britanniques du Social Credit et de la reprise en main collective et publique de la finance. Il n'en appelle donc pas à une subversion de la logique même de l'argent-dette, comme promue par exemple dans Rowbotham (1998), Zarlenga (2002) ou Brown (2005), ouvrages largement connus mais qu'il ne cite pas.

1 Question souvent posée par Bernard Lietaer, grand spécialiste belge des monnaies complémentaires : étant donné que le « prix Nobel » d'économie n'est pas financé par la Fondation Nobel mais bien par la Banque de Suède (« en mémoire d'Alfred Nobel »), est-il surprenant de constater qu'aucun économiste qui poserait des questions trop dérangeantes sur le système monétaire, et qui surtout en appellerait à sa réforme fondamentale, n'ait jamais été primé ? La réponse est peut-être dans la question ...

Or, il est un fait incontestable que l'accroissement incessant du « service de la dette » pour les Etats, les régions, les entreprises et les particuliers constitue le mécanisme par excellence qui pousse l'économie dans son ensemble dans une croissance forcée. Tout le monde est engagé dans une compétition féroce pour attirer à lui l'argent nécessaire à payer ses traites, et c'est ce mécanisme d'endettement qui a été choisi par nos élites financières pour mettre en circulation plus de 95% de la monnaie servant aux transactions. On aurait souhaité que Jackson tire de cet état de fait – et des rapports de force profondément déséquilibrés qui y sont associés jusque dans les très hautes sphères de nos Etats dits démocratiques – les implications radicales qui en découlent : retour à un taux de 100% de réserves obligatoires pour les banques privées (donc plus aucune création de monnaie-dette et plus d'intérêts marchands), et reprise en main par la collectivité non seulement des investissements de structure mais de la monnaie qui servira à financer ces investissements. La transition écologique et économique nécessite, dans son immense complexité, une monnaie – ou des monnaies – non bancaire(s) et démocratique(s), afin que la logique mortifère de la croissance sauvage puisse être canalisée politiquement.

Jackson ne se fait guère écho de ces implications, alors même qu'il ouvre des pistes ... qu'il ne poursuit pas jusqu'au bout. Laissons-lui éventuellement le bénéfice du doute et disons-nous qu'il est fin stratège. La suite de ses travaux nous révélera sans doute l'étendue réelle de sa radicalité dans ce domaine clé qu'est la réforme monétaire.

Le problème, c'est que l'imprécision, ou en tout cas l'ambiguïté, de Jackson à l'endroit de la logique monétaire a des impacts sur le reste de sa construction intellectuelle et politique. Que dit-il, en effet, des changements à apporter à la logique consumériste ? Il s'agit, pour l'essentiel, de combiner changements institutionnels et changements personnels (psychologiques, spirituels) afin de modifier l'emprise qu'a sur nous ce qu'il appelle, en empruntant une expression de

Mary Douglas, « le langage des biens matériels ». Consommation ostentatoire et socialisation par les objets engendrent un culte de la nouveauté qui, selon l'analyse aujourd'hui consensuelle de la consommation, implique une croissance perpétuelle. En d'autres termes, Jackson nous explique (et il est loin d'être le seul) que la croissance de la quantité de biens et la réduction de la qualité des biens, qui est la clé du maintien de la rentabilité des entreprises, est aussi ce que les consommateurs veulent. On ne saurait contester cela, si ce n'est que les appels à la frugalité et à la simplicité, voire à l'interdiction de la publicité, n'ont de sens que si l'on ne maintient pas à côté une logique systémique de l'argent-dette qui oblige littéralement les entreprises comme les Etats à stimuler une croissance écologiquement dommageable et humainement destructrice. Philippe Derudder, Bernard Lietaer, Margrit Kennedy, Michael Rowbotham et d'autres l'ont très bien montré : c'est à cause de l'impératif de remboursement d'intérêts aux banques privées que nous sommes asservis à l'emploi salarié et que nous courons après un pouvoir d'achat perpétuellement érodé d'un côté par nos dettes, de l'autre par les concurrences que se font les débiteurs afin de rembourser à temps leurs crédits. Et comme l'argent « doit » continuer à circuler pour que les bénéfices des banques se maintiennent, elles re-prêtent les sommes à peine remboursées. Idem pour les pouvoirs publics et leur dette : le « service de la dette » est un transfert parasitaire et forcé, organisé par les pouvoirs publics eux-mêmes, des contribuables vers les banques commerciales.

Ce lien entre la création de monnaie par les banques privées – donc le principe de l'intérêt composé – et l'obligation de croissance est crucial, mais Jackson le prend dans le sens inverse : ce serait afin de satisfaire d'insatiables pulsions de consommation que les Etats chercheraient à stimuler la croissance à tout prix. En réalité, la surconsommation est la condition de survie même d'un système où les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers sont structurellement endettés auprès du secteur bancaire. Touchez au

consumérisme dans cette logique-là, vous ferez s'effondrer le secteur monétaire et financier dans son ensemble et, avec lui, l'emploi et la prospérité. Aucun Etat, aucune région soumise aux rigueurs de la monnaie bancaire n'osera le faire et ne le fera. Macroéconomie de la stationnarité, politique d'investissements écologiques de long terme, modification radicale d'une logique d'emploi salarié vers une logique de travail socialement utile, lutte contre les inégalités systémiques, promotion de la frugalité et de la simplicité volontaire : rien de tout cela ne peut voir le jour sans une modification complète du « moteur monétaire » de l'économie et sans une dépossession des banques privées du pouvoir exorbitant de créer et d'orienter les flux de financement dans l'économie.

Il importe donc de quitter un moment les développements un peu trop lisses de Jackson et d'interroger sa stratégie. Peut-on réellement s'émanciper des méfaits du capitalisme financier actuel sans poser des questions gênantes sur les banques et la finance, et surtout sans y répondre ? En appeler finalement, y compris pour faire avancer des propositions aussi cruciales que le revenu minimal et maximal (p. 180), à la « prudence financière et fiscale » comme il le fait (p. 177), et suggérer qu'il n'est pas « vraiment important » de savoir si l'on doit ou non dépasser le capitalisme (p. 197), est-ce vraiment suffisant ? Je ne le crois pas. Maintenant que Jackson nous a mis un peu trop diplomatiquement sur la voie, penchons-nous donc sur d'autres travaux plus tranchants ou mordants, quoique moins consensuels et médiatiques. J'en ai mentionné toute une série dans cet article. Et attendons que l'auteur de ce livre-phare amorce, lui aussi, un « tournant » plus radical. Sans quoi, craignons-le, son discours sur la prospérité sans croissance aura pour seul effet empirique, encore et toujours, l'obsession collective d'une croissance (capitaliste) sans prospérité.

Références bibliographiques

- Ariès, P. (2005), *Décroissance ou barbarie*, Paris, Golias.
- Booth, D. (1998), *The Environmental Consequences of Growth*, Londres, Routledge.
- Booth, D. (2004), *Hooked on Growth : Economic Addictions and the Environment*, New York, Rowman & Littlefield.
- Brown, E. (2005), *The Web of Debt*, New York, Third Millennium Press.
- Daly, H. (1996), *Beyond Growth : The Economics of Sustainable Development*, Boston, Beacon Press.
- Derudder, Ph. (2005), *Rendre la création monétaire à la société civile*, Barret-sur-Méouge, Yves Michel.
- Douglas, M., et B. Isherwood (1979), *The World of Goods : Towards an Anthropology of Consumption*, Londres, Routledge.
- Douthwaite, R. (1999), *The Ecology of Money*, Schumacher Briefing n° 4, Totnes, Green Books.
- Douthwaite, R. (2000), *The Growth Illusion*, Dublin, Lilliput Press.
- Greco, Th. (2009), *The End of Money and the Future of Civilization*, White River Junction, Chelsea Green.
- Hutchison, F. (1998), *What Everybody Really Wants to Know About Money*, Charlbury, Jon Carpenter.
- Hutchinson, F., et B. Burkitt (1997), *The Political Economy of Social Credit and Guild Socialism*, Londres, Routledge.
- Jackson, T. (2010), *Prosérité sans croissance : La transition vers une économie durable*, Bruxelles, De Boeck & etopia.
- Latouche, S. (2006), *Le Pari de la décroissance*, Paris, Fayard.
- Lietaer, B. (2001), *The Future of Money : Creating New Wealth, Work and a Wiser World*, Londres, Century.
- Lietaer, B., et M. Kennedy (2008), *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable* ? Paris, Ed. Charles Léopold Mayer.
- Robertson, J., et J. M. Bunzl (2003), *Monetary Reform : Making it Happen !*, Londres, ISPO.
- Rowbotham, M. (1998), *The Grip of Death : A Study of Modern Money, Debt Slavery and Destructive Economics*, Charlbury, Jon Carpenter.
- Schor, J. (1999), *The Overspent American : Why We Want What We Don't Need*, New York, HarperCollins.
- Victor, P. (2008), *Managing Without Growth : Slower by Design Not Disaster*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Zarlenka, S. (2002), *The Lost Science of Money*, Valatie, American Monetary Institute.

LA CROISSANCE N'EST PAS UN AVION ; LES AUTORITÉS PUBLIQUES N'EN SONT PAS LES PILOTES

→DAVID DE LA CROIX

Professeur ordinaire d'économie
à l'UCL (IRES et IMAQ)

david.delacroix@uclouvain.be

Comment le macro-économiste que vous êtes, et qui s'inscrit dans le cadre dominant de votre discipline reçoit-il les critiques adressées à la croissance et au PIB/PNB comme indicateur de bien-être ?

En préalable, je tiens à rappeler que ce débat sur le PNB ne doit pas occulter le fait incontournable que le PNB est très largement – et positivement – corrélé avec toute une série d'indicateurs alternatifs de bien-être, en ce compris en matière de démocratie ou d'égalité entre hommes et femmes. Il y a certes des exceptions importantes telles que l'Inde (PNB faible et démocratie confirmée) ou l'Arabie saoudite (PNB très élevé et niveau très élevé d'inégalité entre hommes/femmes). Ce constat n'empêche évidemment pas de reconnaître que cette corrélation s'atténue très fortement une fois passé un certain seuil de richesses.

Par ailleurs, il faut également admettre que les sonnettes d'alarme tirées par le GIEC en matière de dangers pour le climat constituent la face sombre d'une médaille dont il faut également pouvoir se réjouir de l'aspect positif : des pays comme l'Inde et la Chine se développent à un rythme extrêmement rapide, ce qui permet de sortir de la pauvreté des centaines de millions de personnes. Ce qui me gêne dans la critique de la croissance, c'est que, dans les faits, l'essentiel de la croissance mondiale est constituée de la croissance de ces pays-là, qui a des effets sociaux très largement et indéniablement positifs. La question cruciale est celle de l'arbitrage entre les avantages procurés par ce développement et les dangers qu'il fait courir à l'environnement. Au moment d'approfondir cette question, il ne faut pas négliger cette vérité fondamentale : une richesse accrue est garante de capacités accrues de faire face aux dangers, notamment environnementaux.

Enfin, il y a une faiblesse méthodologique fondamentale à comparer des variables stationnaires (c'est-à-dire comprises, par définition, entre deux bornes, minimale et maximale, comme le sont bon nombre d'indicateurs de bien-être, ou même des variables comme le taux de chômage), avec une variable non-stationnaire, et donc potentiellement infinie comme l'est le PIB. À terme, il est impossible que ces deux types de variables ne connaissent pas des évolutions divergentes puisque les variables stationnaires ne peuvent pas, par définition, dépasser un certain seuil.

Lorsque vous dites que la richesse constitue une force face aux dangers environnementaux, ne négligez-vous pas les limites de substituabilité entre les différents types de capitaux ?

C'est en effet une question qui est absolument centrale. Selon moi, elle n'est justifiable que de réponses fondées sur des études empiriques, qui font encore trop largement défaut à l'heure actuelle. Nous manquons de même encore de travail sur la justice intergénérationnelle,

particulièrement en matière de commensurabilité des différents types de capitaux transmis (financiers, humains, environnementaux, stock de connaissances, etc.). De même que nous manquons probablement d'études sur l'impact économique de l'épuisement de certaines ressources essentielles aux processus de production.

En termes de politiques publiques, quelles solutions voyez-vous pour résoudre cette question, et l'arbitrage qui est en son cœur ?

Dans la mesure où la question climatique, et plus particulièrement celle des émissions de CO₂ constitue un cas paradigmatic d'externalités négatives, elle appelle à mon sens une réponse en termes de finances publiques et de fiscalité environnementale – faut-il rappeler que la Belgique est particulièrement à la traîne dans ces domaines ? Quant aux marchés des droits d'émission, s'ils ont pu être critiqués, je ne vois pas au nom de quoi on peut se permettre d'affirmer que l'expertise d'un seul acteur, gouvernemental ou associatif, soit supérieure à la multiplicité de choix et d'interactions d'acteurs de marché motivés par leur intérêt. Mais il s'agit là évidemment d'une question épistémologique fondamentale...

Par ailleurs, ce débat autour des marchés d'émission et de la fiscalité environnementale néglige trop souvent un élément fondamental, celui de leur impact sur la transition démographique – qui n'est évidemment pas neutre en termes d'impacts environnementaux. Des droits d'émissions trop élevés ou une fiscalité trop lourde pourraient avoir comme effet de ralentir cette transition, avec les effets que l'on devine en terme d'évolution de la population mondiale et donc d'impacts environnementaux. De nombreuses études ont en effet démontré que cette transition démographique est intrinsèquement liée au développement économique. Ralentir celui-ci, c'est s'exposer au risque de retarder celle-là.

Enfin, ce débat sur les limites de la croissance et le rôle que peuvent jouer les pouvoirs publics en son sein me semble reposer sur une métaphore trompeuse. Les termes dans lesquels il est posé laissent en effet penser que la croissance serait un avion que les autorités publiques seraient en mesure de piloter à leur guise, pour lui faire prendre de l'altitude, ou au contraire la réduire, l'accélérer ou au contraire la ralentir. Le moteur de la croissance, c'est, contrairement à ce que cette analogie laisse penser, moins la consommation et ses éventuels excès que le progrès technique et l'accumulation des connaissances. Je vois mal, ou alors avec une certaine inquiétude, quel rôle les autorités publiques pourraient jouer à cet égard, en particulier dans une économie mondialisée et fondamentalement interdépendante comme la nôtre.

Propos recueillis par Edgar Szoc

LA PLACE DU MARCHÉ DANS L'ÉCONOMIE BELGE

CROISSANCE ET DÉCROISSANCE

→BRUNO KESTEMONT

chercheur-associé à Etopia

Université libre de Bruxelles (CEDD et CEESE) ;

SPF Economie – DGSIE

bruno.kestemont@infonie.be

Nous donnons une estimation grossière de l'importance des flux totaux de biens et de services, monétarisés ou non. Le marché comptabilisé représenterait en Belgique moins du septième des flux de biens et services. Le PIB en recenserait moins du tiers. On est loin de ce que l'on pourrait attendre d'une « économie de marché ». Une définition large de l'économie est donc pertinente au regard de l'importance des flux concernés. Il est d'autant plus envisageable de parler de « décroissance » (du PIB) que la croissance du PIB est une notion en grande partie déconnectée de la réalité des biens et services rendus.

Définition de l'économie des biens et services

Une vaste littérature suggère que le marché ne reprend qu'une partie des flux de biens et services (Mauss 1924; Polanyi 1944; Temple and Chabal 1995; Gudeman 2001; Gudeman 2008). Dans la mesure où ces flux ont des impacts tant sur la qualité de vie que sur l'environnement, un nombre croissant d'auteurs, par exemple issus des courants de l'économie écologique ou de l'économie institutionnelle, ont tendance à les inclure implicitement dans une définition large de l'économie. Cet article explore la mesure dans laquelle une définition large de l'économie est pertinente au regard de l'importance des flux considérés. Dans le cadre du débat sur la croissance et la décroissance (du PIB), ce nouvel éclairage peut permettre de remettre les pendules à l'heure.

Si l'économie représente tous les flux de biens et services entre humains ou entre humains et assimilés (esprits, dieux, « société », nature), on peut commencer une typologie en deux dimensions (tableau 1).

Tableau 1 : Typologie de l'économie au sens large

		Biens et services	Maux et disservices
Echange	Monétarisé (marchand ou non marchand)	Marché des biens et services	Marché des maux et disservices
	Non monétarisé	Troc	Loi du talion
Réciprocité	Entre humains	Don	Réciprocité négative
	Avec la nature	Ressources naturelles	Calamités, déprédati ons

La première dimension (en ordonnée) sépare la forme ou l'intention de ces flux. On distingue ainsi l'échange de la réciprocité. « Dans aucune civilisation, on ne confond un don et un achat » (Temple and Chabal 1995). L'échange « indifférent » ou mécanique (loi de l'offre et de la demande), est idéalement détaché du phénomène social,

objectivisé (Godbout 1992; Gudeman 2008). L'échange peut être monétarisé ou non. L'échange non monétarisé est le troc. Notons encore que l'échange peut être formel ou informel (non représenté dans le tableau). On peut encore distinguer dans l'échange formel l'économie "réelle" des biens et services de l'économie virtuelle ou "casino" (échanges boursiers et financiers non repris directement dans le calcul du PIB ce que nous n'avons pas non plus représenté. L'échange n'est jamais pur puisqu'il implique une normalisation sociale. Les deux formes d'économie (marché et réciprocité) sont en réalité presque toujours imbriquées (Gudeman 2008). L'intérêt de notre typologie est cependant d'inclure explicitement dans l'économie les formes de flux de biens et service n'intervenant pas dans le marché.

L'univers du don (la réciprocité) implique une dimension sociale (Mauss 1924). Il peut être monétaire ou non monétaire, et il peut comporter ses propres monnaies (non représenté dans le tableau). Il ouvre la porte vers des dimensions non matérielles (« fait social total »). Il peut impliquer une réciprocité généralisée (obligation universelle de donner, de recevoir et de rendre, suivant Mauss). La réciprocité concerne directement les êtres humains (dons) mais peut également inclure des êtres moins charnels comme des ancêtres auxquels on fait des sacrifices, ou des "esprits" de la nature. Même en l'absence de sacralité explicite, et quelle que soit la civilisation, des "échanges" avec la nature ont lieu. Ce sont les dons de la nature (ressources naturelles), et des "offrandes" ou autres éléments de protection des ressources naturelles. On pourrait placer la nature en dehors de la réciprocité, mais cela ne changerait pas grand chose à notre démonstration.

Le second axe de notre typologie sépare, de manière très floue et subjective, ce qui est «utile» (biens et services) de ce qui est «nuisible» (maux et disservices). Introduire cette précision permet surtout de ne pas oublier des flux "nuisibles" que les théories utilitaristes ont tendance

à oublier car ils n'entrent pas comme “facteur de production”. Il y a aussi des facteurs de destruction et ils font partie de l'économie au sens large. Dans d'autres typologies, on préférera les termes de pertes et profits, actif et passif, débit et crédit, dettes et créances, offre et demande, etc. Nous ne discutons pas ici de cette séparation qui peut être relative, forcément subjective. Ces flux “nuisibles” concernent toutes les couches de notre typologie de base. Prenons l'exemple « négatif » du meurtre. Celui-ci peut relever d'un acte froid et rationnel de type “homo oeconomicus”. Il peut être « acheté », « échangé » ou « infligé » (cf. “donner la mort”). La loi du talion peut être assimilée à une forme de troc (équivalence entre la sanction et le délit). Un meurtre peut relever de la réciprocité plus que de la vengeance, comme chez les Jivaros (Harner 1972; Temple and Chabal 1995): un guerrier habité par une « âme de meurtre », s'il ne trouve pas à son domicile la personne recherchée, peut s'en prendre à n'importe quel étranger de passage (Harner 1972). Le vol peut relever de la forme la plus pure (anonyme) de marché informel, ou de la réciprocité négative, comme chez les Balantes (Kestemont 1989), auquel cas il est codifié (vol de vaches aux tribus rivales, par les seuls jeunes non initiés, vol de poulets par les seuls vieux initiés à la mort d'un initié). La Nature peut également “voler” de la nourriture dans les réserves alimentaires même s'il n'y a ici aucune intentionnalité. La nature peut “reprendre ce qu'elle a donné”. Tout cela concerne des flux bien réels qui interviennent dans l'économie humaine.

Méthode

Il y a plusieurs méthodes pour évaluer la part du marché dans les flux de biens et services. La méthode “standard” est d'utiliser des estimations monétaires, malgré ses limites. Une première source de données est le Système des Comptes Nationaux (SCN) des Nations Unies et son équivalent européen, le Système Européen de Comptabilité SEC95 (European Union 1996). La comptabilité nationale reprend

plus que la seule économie marchande pour des raisons de cohérence statistique et pour répondre à divers besoins de gestion économique de l'Etat. Il s'agit notamment de rendre les données comparables dans l'espace et dans le temps indépendamment de la structure économique. Le but est aussi d'arriver à ce que tous les payements soient soldés de sorte que l'ensemble des revenus égale l'ensemble des dépenses (principe de saine comptabilité). Sont principalement inclus dans le SCN les flux monétaires de l'économie marchande, et une approximation grossière, sur la base des dépenses (ou du revenu des taxes), de la valeur ajoutée des administrations publiques et des associations sans but lucratif au service des ménages. Quelques autres flux non marchands sont également imputés, comme l'auto-production de biens (non de services) par les ménages, les "loyers fictifs" des propriétaires (service rendu à eux-mêmes hors marché) et quelques services financiers et d'assurance indirects ne faisant pas l'objet de facturation, comme les services bancaires payés via le différentiel d'intérêt. Ces rentes diverses représentent environ 20% de la consommation finale des ménages (Stiglitz, Sen et al. 2009).

L'Etat (par l'intermédiaire des administrations et services publics) représente quant à lui une part importante du PIB (de l'ordre de 45% en Belgique suivant l'optique des revenus) et une part objective importante du flux de biens et services (1/6e de l'emploi en Belgique) qui ne recouvre pas la définition néoclassique de l'économie.

D'autres biens et services échappent en outre à la théorie néoclassique autant qu'au PIB.

Les interactions non monétaires entre humains (la réciprocité) assurent une part importante des flux de biens et services ou des facteurs de production (Mauss 1924; Leontief 1970; Cobb and Cobb Jr. 1994; Costanza, d'Arge et al. 1997; Gudeman 2001; Rees 2001). Nous n'avons pas d'estimation de la valeur de l'entraide (à part le travail domestique repris plus bas). Celle-ci peut être fort dispendieuse en

temps et en biens. Mentionnons les échanges de biens et services dans et entre familles (inviter quelqu'un à manger, prêter un stylo, se faire plaisir, diffuser gratuitement de l'information). Les interactions au sein même des entreprises, « échanges de bons procédés » sans lesquelles aucune institution humaine ne pourrait fonctionner, ne laissent pas plus de trace dans la sphère monétaire. Ces activités informelles et « gratuites » ont aussi un impact environnemental bien réel que l'économie (néoclassique) de l'environnement ne peut intrinsèquement pas prendre en compte, à cause de sa définition économique réduite aux « agents » du seul marché « parfait ». L'économie keynésienne ne corrige ce biais que partiellement en incluant l'Etat dans les comptes nationaux. Je mentionne l'entraide pour mémoire mais je ne la comptabilise pas dans le tableau 2 afin d'éviter tout double-compte et pour garder une estimation basse des flux hors marché.

Les loisirs représentent un service que l'on se porte à soi-même. Ils pourraient avoisiner les 80% du PIB (Stiglitz, Sen et al. 2009).

L'économie informelle (shadow economy) représente à elle seule entre 8.6% du PIB aux USA et 67.1% en Bolivie, et dans l'UE entre 10.8% en Autriche et 28.3% en Grèce, avec une moyenne de 17% dans les pays de l'OCDE (Schneider 2005). Il ne s'agit ici que des échanges monétaires légaux non comptabilisés dans le PIB, à l'exclusion de la réciprocité (don, contre-don, services gratuits), du troc, de la nature ou des activités illégales. Calculé sur la base d'un salaire horaire minimal, le travail domestique représenterait à lui seul en Belgique environ 19% du PIB (Bleys 2009), ce qui fait, avec l'économie informelle (21.5% suivant Schneider), un total de minimum 40% d'activité économique réelle non incluse dans le PIB belge. Si on les valorise au prix du marché, nous avons donc en 2007 pour environ 54 milliards d'euros de travail domestique et 70 milliards d'euros d'économie informelle pour la Belgique.

La nature peut occuper l'essentiel des flux de biens et services comme dans un village traditionnel étudié en Inde (Kestemont et Kerckhove, 2010). L'énergie marchande (importée) y représente 0,003 % de l'énergie naturelle (soleil) qui fait tourner l'écosystème et procure lumière et chaleur. Les flux matériels marchands (surtout représentés par l'exportation de bois) y représentent environ 9% des flux matériels utiles. Exprimés en termes monétaires, on aurait 100% des biens sous l'emprise du marché puisque tous ces services de la nature y sont gratuits. On remarquera l'influence du choix des unités pour évaluer l'importance de l'économie marchande dans les flux totaux de biens et services.

Dans les pays développés, les services de la nature sont loin d'être négligeables si l'on tient compte des services indirects, par exemple, importés dans le bois tropical, dans les médicaments ou via les gènes des plantes sélectionnées. Pour éviter de nous positionner sur le caractère direct ou indirect des biens de la nature, prenons une perspective mondiale. La valeur estimée (non marchande) des services de la nature est sans cesse révisée à la hausse, pour atteindre de 16 à 54 000 milliards de \$ par an, soit 1 à 3 fois le PIB mondial (Costanza, d'Arge et al. 1997). Cette estimation peut être comparée aux 2% de la valeur de rente des seules ressources naturelles qui entrent dans le système marchand (Weitzman 1999). En raison de la polémique suscitée par cette estimation, retenons une valeur arbitraire basse de 1 fois le PIB ou 340 milliards d'euros pour la Belgique.

Reste à évaluer le passif des flux de biens et services, ou “disservices”. Ici, les estimations sont plus difficiles à trouver car ces flux négatifs ne font pas partie de la comptabilité nationale, ou ils y sont comptabilisés en “positif”. Par définition, les dépenses de l'Etat sont presque exclusivement “défensives” par nature (Daly and Cobb 1989). Elles servent à assurer la sécurité sociale, la défense, la préservation de l'environnement, la santé, le niveau d'éducation ou une infrastructure de base. Les privés prennent directement en charge une partie

de ces dépenses “défensives” à concurrence d’environ 3,5% du PIB, par exemple pour la santé, l’éducation, la navette domicile-travail, ou le coût des accidents (Bleys 2009).

Les coûts externes (non monétarisés) incluent le coût direct de la dégradation environnementale (1.4% du PIB belge), le coût de la dégradation environnementale à long terme (16.4%), la dépréciation du capital naturel (22%) et les pertes de bien être dues aux inégalités (10.4%) (Bleys 2009).

Les coûts des disservices humains dus à des conflits, ou les coûts des calamités naturelles ne sont pas évalués. Leur importance peut être énorme sur le court terme puisque non seulement des économies peuvent être anéanties, mais aussi la population et l’environnement (Gaddis, Miles et al. 2007). Le caractère épisodique de ce genre de calamité oblige à des calculs sur plusieurs années pour évaluer les impacts moyens annuels sur l’économie. Nous ne nous livrons pas à cet exercice ici faute de données.

Résultats

Au total, ces estimations mises bout à bout suggèrent que le marché comptabilisé ne représente qu’une petite partie, de l’ordre de moins du septième des flux de biens et services en Belgique (Tableau 2; figure 1). Il en va de même pour le marché réel (incluant les activités informelles et illégales). Le trading (échanges boursiers) est exclu du PIB et il est discutable de les considérer comme échanges de biens et services (mais s’ils l’étaient, les montants seraient énormes). Le PIB, rappelé en première ligne du tableau, ne mesure lui que moins du quart des flux de biens et services (il inclut le marché comptabilisé, l’Etat et des rentes). Ces chiffres sont à prendre avec précaution mais leur ordre de grandeur est suffisant pour une première approximation.

Tableau 2: Part du marché dans les flux de biens et services en Belgique (2007).
Source: auteur

Milliards d'euros		
PIB	340	2/7
Marché comptabilisé	160	1/7
Etat	150	1/8
Rentes	30	
Economie informelle	70	
Travail domestique	70	
Loisirs	280	
Nature	> 380	1/3
Entraide	pm	
Trading	pm	
Activités illégales	pm	
Total Economie réelle	>1.100	

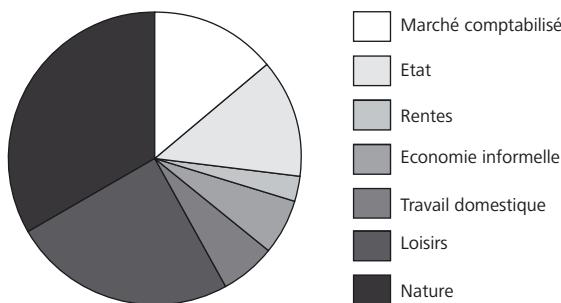


Figure 1: Part du marché dans les flux belges de biens et services. Source: auteur

Essayons de répartir ces chiffres suivant notre typologie du tableau 1. Les échanges monétarisés du marché et les échanges informels sont assez faciles à classer dans la première cellule. On pourrait considérer l'Etat comme une forme de réciprocité centralisée (centralisation-redistribution), ou au contraire comme une forme “anonyme” d’échange, éloignée de l’idée du don volontaire porteur de lien social (Godbout 1992). Nous retenons

cette interprétation et le classons au même titre que le marché dans le seul échange. Marché, Etat et économie informelle nous donnent un total de 410 milliards d'euros d'échanges monétarisés, ou 120% du PIB.

Le troc est pratiquement inexistant en Belgique, même s'il existe des initiatives en économie sociale.

Tableau 3: Flux de biens et services (Belgique, milliards d'euros)

		Biens et services	Maux et disservices
Echange	Monétarisé (marchand ou non marchand)	Marché: 160 Etat: 150 Informel: 70 Total: 410	Privé: 10 Etat: 150 Total: >160
	Non monétarisé	>0	>0
Réciprocité	Entre humains	Travail domestique: 130 Loisirs: 280 Cadeaux, entraide: >0 Total: >410	Inégalités: 40 Conflits: >0 Total: > 40
	Avec la nature	Services naturels: >380 Total: >380	Dégradation de l'environnement et des ressources naturelles: 140 Calamités natu- relles: >0 Total: >140
Total		>1100	>340

La réciprocité entre êtres humains comporte le travail domestique et les loisirs. Comme nous n'avons pas d'estimation pour les cadeaux et l'entraide, il ressort en première approximation que la réciprocité entre humains dépasse les 120% du PIB. Ce chiffre serait plus élevé si l'on considérait l'Etat moderne comme une forme de réciprocité monétarisée. Toute cette comptabilité est sensible à ce que l'on inclut ou non comme flux, sensibilité partagée avec la conception même du calcul du PIB.

Pour les disservices, les données font défaut, mais la littérature suggère des montants très importants.

Même après des décennies de tentatives diverses pour « créer des marchés » à partir des biens communs (approprier la terre, créer un marché du CO₂, breveter le vivant ...), on reste très éloigné de l'hypothèse de marchandisation et d'appropriation de tous les moyens de production, même dans une “société de marché” occidentale.

Discussion

Les ordres de grandeur mesurés sont suffisants pour suggérer l'importance de l'économie “hors marché”. Ces résultats restent sans doute sensibles au choix de l'unité monétaire pour les calculer (ce qui représente une vision particulière de l'économie). Les estimations monétaires des flux non monétarisés ont toujours suscité beaucoup de réticences et de critiques car il n'existe pas de méthode satisfaisante pour les estimer. Il faut retenir ici que le choix de l'unité monétaire magnifie l'importance du marché dans les flux de biens et services. En effet, si un phénomène de spéculation peut donner des valeurs démesurées à certains produits de première nécessité en raréfaction, les flux et les services rendus par ces mêmes produits sont relativement constants. Par exemple, un kilo de riz assouvit la même quantité de « faim » quel que soit sa valeur marchande sur un marché local.

Malgré leur grand degré d'approximation, nos résultats soulèvent une question importante quant aux outils à la disposition des décideurs pour encadrer l'économie des biens et services. Si l'économie marchande comptabilise si peu, tout ce qui est régulation marchande ne touche que peu aussi. C'est valable pour les impacts sur l'environnement, c'est valable pour d'autres aspects sociaux. On dit souvent que les sociétés non “développées” ont peu d'échange marchand. Nos

résultats suggèrent que même dans une société très développée, le marché ne représenterait qu'une partie seulement du total des flux.

S'il est maintenant admis que les impacts ou « externalités » ne sont pas suffisamment pris en compte dans la gestion économique, il en va sans doute de même pour les ressources, et pour la « sécurité » d'approvisionnement.

Les « outils économiques », taxes, subsides, brevetage, ou échanges de droits, ne toucheraient également qu'une partie des flux à la fois utiles à notre bien-être et éventuellement nuisibles pour d'autres générations ou pour l'environnement.

Certaines régulations, environnementales, sociales ou économiques, pourraient rester indispensables pour assurer un fonctionnement durable et optimal de l'économie.

Nos résultats posent une autre question dans le cadre du débat « beyond GDP » et du débat sur la croissance ou la décroissance (du PIB). Le PIB ne représente en effet qu'au plus un quart des flux de biens et services. La « croissance » du PIB peut ne représenter qu'une pseudo-croissance au détriment d'autres formes de biens et services, à résultat nul ou négatif sur le bien-être réel, ce que l'on observe avec la marchandisation de services aux personnes (déconnection de la croissance du PIB et du bonheur subjectif). D'autre part, la « décroissance » du PIB (Jackson, 2009) peut aussi se faire en sens inverse, en faveur d'autres formes de flux soit globalement positifs pour la convivialité et l'environnement mais aussi potentiellement négatifs (marché arrière) si l'on n'y prend pas garde. Enfin, nos résultats suggèrent que les formes « alternatives » d'économie, loin de représenter une utopie, constituent dès aujourd'hui la règle plutôt que l'exception.

Conclusion

Si l'on considère une conception élargie de l'économie, on peut estimer en première approximation une répartition des flux de biens et services au moins égale entre échange, réciprocité et nature. Le marché représenterait en Belgique moins du septième des flux de biens et services. On reste très éloigné de l'hypothèse néoclassique de marchandisation et d'appropriation de tous les moyens de production. Le PIB représenterait moins du tiers des flux de biens et services. Une définition large de l'économie est donc pertinente au regard de l'importance des flux concernés.

Si nos estimations sont plausibles, les « outils économiques », taxes, subsides, brevetage, ou échanges de droits, ne toucheraient qu'une petite partie des flux à la fois utiles à notre bien-être et éventuellement nuisibles pour d'autres générations ou pour l'environnement. Ces outils auraient donc une portée limitée.

Nos résultats suggèrent que les formes « alternatives » d'économie, loin de représenter une utopie, constituent dès aujourd'hui la règle plutôt que l'exception.

Des réglementations environnementales, sociales et économiques resteraient un outil indispensable à la recherche d'un optimum de développement « économique » soutenable.

Bibliographie

- Bleys, B. (2009). *Beyond GDP: The Index of Sustainable Economic Welfare*. Department of Mathematics, Operational Research, Statistics and Information Systems for Management. Brussels, Vrije Universiteit Brussel: 1-344.
- Cobb, C. and J. B. Cobb Jr. (1994). *The Green National Product: A Proposed Index of Sustainable Economic Welfare*. New York, University Press of America.
- Costanza, R., R. d'Arge, et al. (1997). "The value of the world's ecosystem services and natural capital." *Nature* 387(6630): 253-260.
- Daly, H. E. and J. Cobb, J.B. (1989). *For the Common Good: Redirecting the economy towards Community, the Environment, and a Sustainable Future*. Boston, Beacon Press.
- European Union (1996). "Council Regulation (EC) No 2223/96 of 25 June 1996 on the European system of national and regional accounts in the Community." *OJ L*(310).
- Gaddis, E. B., B. Miles, et al. (2007). "Full-cost accounting of coastal disasters in the United States: Implications for planning and preparedness." *Ecological Economics* Ecological Economics of Coastal Disasters - *Coastal Disasters Special Section* 63(2-3): 307-318.
- Godbout, J. (1992). *L'esprit du don*. Paris et Montréal, La Découverte.
- Gudeman, S. (2001). *The Anthropology of Economy. Community, Market and Culture*. Malden, Oxford, Carlton, Blackwell Publishing.
- Gudeman, S. (2008). *Economy's Tension*. New York. Oxford, Bergahn Books.
- Harner, M. J. (1972). *The Jivaros*, trad. française : Les Jivaros, Payot.
- Jackson, T. (2009) *Prosperity without growth. Sustainable development commission*, London, 136 pp.
- Kestemont, B. (1989). *Les Balantes Brassa Bungue de la région de Tombali, Guinée Bissau*. Séminaire de Civilisation africaine , ULB, Bruxelles.
- Kestemont, B. and M. Kerckhove "Material flow accounting of an Indian village (2010)." *Biomass & Bioenergy* , 34, 1175-1182.
- Leontief, W. (1970). "Environmental Repercussions and the Economic Structure: An Input-Output Approach." *The Review of Economics and Statistics* 52(3): 262-271.
- Mauss, M. (1924). *Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris, P.U.F.
- Polanyi, K. (1944). *The Great Transformation. Traduction française: La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimar.
- Rees, W. E. (2001). *Economics and Sustainability: Conflict or Convergence?* (An Ecological Economics Perspective). StatsCan Economic Conference, Ottawa, Statistiques Canada.
- Schneider, F. (2005). "Shadow economies around the world: what do we really know?" *European Journal of Political Economy* 21: 598-642.
- Stiglitz, J. E., A. Sen, et al. (2009). *Report by the Commision on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*. Paris, The President of the French Republic: 291.
- Temple, D. and M. Chabal (1995). *La réciprocité et la naissance des valeurs humaines*. Paris, L'Harmattan.
- Weitzman, M. L. (1999). "Pricing the Limits to Growth from Minerals Depletion." *The Quarterly Journal of Economics* 114(2): 691-706.

AUTOUR DE TIM JACKSON, INVENTER LA PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE ?

VERS UNE ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE (2*)

* Voir aussi les textes déjà paru dans la Revue Etopia n°4 :

Repenser le rôle de l'économie politique pour traiter de la problématique des changements climatiques. L'exemple du (nécessaire) déverrouillage des trajectories technologiques, KÉVIN MARÉCHAL

Quasi-manifeste pour une économie politique institutionnaliste, texte initié par ALAIN CAILLÉ

La démarche de l'économie écologique, JOHN GOWDY ET JON D. ERICKSON

ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE : PRINCIPES DE BASE

→AURÉLIE MARÉCHAL

Diplômée en sciences politiques et économiques,
conseillère de P. Lamberts en charge des
questions liées au Green New Deal.

aurelie.marechal@europarl.europa.eu

L'Économie Écologique (EE) est une approche originale de l'économie qui a la particularité de tenir compte des limites naturelles de la planète et de la réalité sociale dans ses analyses et équations. Elle s'est développée depuis les années 80 et regroupe maintenant de nombreux académiques à travers plusieurs associations et une revue scientifique, principalement dans le monde anglo-saxon (voir bibliographie). Par son approche radicalement différente des théories économiques classiques, l'EE – souvent présentée comme une « transdiscipline » – propose un cadre théorique et des outils analytiques pour comprendre, analyser et créer les conditions d'un futur soutenable pour tous. A ce titre, l'EE est une pièce importante du cadre théorique et analytique de la pensée écologique mais est encore trop peu connue en Europe continentale. L'objectif de cet article est de contribuer à combler ce regrettable manque en présentant les quelques principes clés de l'EE et en esquissant les multiples possibilités qu'ils ouvrent. La prétention n'est pas à l'exhaustivité mais simplement à faire connaître ce cadre théorique absolument essentiel. Les curieux se référeront à la bibliographie pour continuer à explorer le sujet.

Vision pré-analytique: relation entre économie et nature

L'EE a comme point de départ une vision du monde (appelée « vision pré-analytique » par Herman Daly) radicalement différente de l'approche économique classique : pour l'EE, l'économie ne peut être conçue que comme un sous-système ouvert d'un système fermé, l'écosystème.

La science économique cherche à comprendre et analyser le système économique, ce qui recouvre principalement les activités de production, d'échange et de consommation de produits et services. Pour ce faire, les économistes orthodoxes (toutes traditions confondues), pensent et modélisent le système économique comme un flux cyclique et infini de biens et services (produits par des firmes et consommés par des ménages) doublé d'un flux monétaire en sens inverse, comme illustré par le classique diagramme des flux circulaire (voir Figure 1). Cette représentation, bien ancrée dans tous les manuels d'économie, constitue, avec quelques autres principes clés, le point de départ et le cadre de tout raisonnement économique. Dans cette approche, l'économie est considérée comme un système fermé et auto-suffisant. Au départ, les économistes n'étudient donc pas les relations entre le système économique et son environnement social et naturel en tant que telles.

Peu à peu, une branche de l'économie classique s'est créée pour traiter de la relation entre le système économique et la nature, l'*économie environnementale*. Elle envisage cette relation de façon double. D'une part, la production économique est dépendante des ressources naturelles (pas de construction de voitures sans métal, ni de consommation de viande de bœuf sans utiliser d'eau par exemple). D'autre part, l'activité économique a un impact sur l'environnement (l'usine qui pollue la rivière du coin ou la pêche intensive qui entraîne la disparition de telle espèce de poissons dans telle région du monde par exemple, appelées « externalités

négatives »), ce qui en retour affecte le bien-être ainsi que l'efficacité économique. Pour remédier à cela, il faut donc déterminer le prix de ces facteurs environnementaux afin d'un côté que les ressources naturelles rares soient plus chères et donc moins exploitées, et d'un autre côté qu'il soit possible d'utiliser des instruments basés sur le marché (comme les taxes ou les systèmes d'échange de permis de pollution) pour compenser l'effet négatif de l'activité économique sur l'environnement (internalisation des coûts). Malgré l'importance de cette vision, ce qui se cache derrière c'est l'idée que la nature est au service de l'économie et que si limites il devait y avoir, de toute façon, elles seraient régulées par le mécanisme de marché.

La spécificité de base de l'*économie écologique*, qui est donc très différente de l'économie environnementale¹, est de renverser cette relation entre économie et nature. Ici, l'économie n'est pas conçue comme un système isolé et auto-régulé mais comme un sous-ensemble intégré dans et dépendant d'une structure plus grande: l'écosystème. Dans la vision classique, les flux de production et consommation sont considérés comme des flux monétaires cycliques infinis. En EE, on considère qu'il faut également prendre en compte les flux de matière (nécessaire à la production de tout bien ou service), qui ne circulent pas *dans* le système économique, mais à *travers* celui-ci. Pour produire, il faut de la matière première et de l'énergie qui sont puisées dans la nature. Après consommation, ces éléments reviendront à la nature sous forme de déchets. Le système économique est donc un système ouvert car pour fonctionner il doit prendre et rendre constamment à la nature de l'énergie et de la matière. Par contre, l'écosystème dans lequel le système économique est inclus est fini, non-croissant et matériellement clos. Notre écosystème, la planète terre, est un système fermé car il n'échange pas de quantité significative de matière avec l'espace (à part de temps en temps quand une météore atteint la surface de la terre ou qu'un satellite se perd à jamais dans l'espace). Matière et énergie ne font que circuler

¹ L'économie environnementale n'est en réalité qu'une branche de l'économie néoclassique. Pour une vue synthétique des différences principales, voir Tableau 1 en fin de document.

à l'intérieur du système. La seule exception est l'énergie solaire qui arrive sur terre sous la forme de rayons de soleil et retourne dans l'espace sous la forme de radiation de chaleur. L'écosystème est donc en réalité ouvert par ce biais mais cependant, ce flux d'énergie est également fini et n'augmente pas avec le temps. La vision pré-analytique de l'EE est donc radicalement opposée à celle de l'économie classique (voir Figure 2).

Visions pré-analytiques: économie orthodoxe versus économie écologique

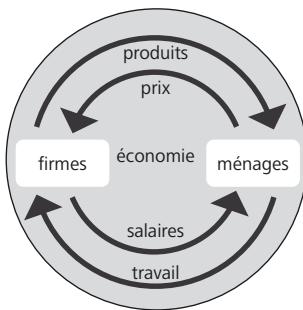


Fig1. Diagramme des flux circulaires en économie classique

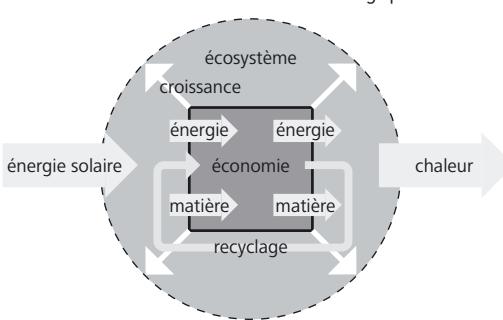


Fig2. Vision pré-analytique en économie écologique

Entropie et croissance

La justification de cette vision se base sur l'argumentation de l'économiste roumain Nicholas Georgescu-Roegen. Celui-ci a été le premier à proposer une approche physique de l'économie et à accorder dans celle-ci une place essentielle aux lois de la thermodynamique. La première loi de la thermodynamique (rien ne se crée, rien ne se perd, il ne s'agit que de transformation, de réarrangement) est un principe généralement adopté par les économistes. Le flux classique de production-consommation de biens et services économiques est considéré comme cyclique et renouvelable à l'infini. Néanmoins la plupart du temps ce qui est oublié c'est la deuxième

loi de la thermodynamique : la loi de l'entropie. Celle-ci signifie que dès que de l'énergie ou de la matière est utilisée et transformée, la quantité disponible d'énergie/matière réutilisable diminue. Cette perte inéluctable d'énergie/matière *réutilisable* est appelée entropie. Le système économique est fondamentalement entropique car toute activité économique (production ou consommation) consomme de l'énergie/matière et donc utilise irrémédiablement la capacité pour l'énergie/matière à être transformée et réarrangée à nouveau. Même si la quantité de matière première au départ du processus est égale à la quantité de déchet qui retourne à la nature après le cycle de production-consommation, il y a une différence qualitative entre les deux. L'entropie a augmenté. Il faudra utiliser d'avantage de matière/énergie dans un cycle suivant pour produire et consommer à nouveau une même quantité de matière/énergie. En d'autres mots, le recyclage intégral n'est pas possible.

Par conséquent, comme le système économique grignote chaque fois un peu plus d'énergie/matière naturelle et qu'il est un sous-système ouvert contenu dans un ensemble physiquement limité, il ne peut grandir indéfiniment. Ou pour le dire simplement, la croissance économique ne peut pas être infinie car elle est dépendante des limites finies de la planète.

On pourrait penser que la conséquence de la loi de l'entropie n'est pas trop problématique. Tant que nous n'avons pas atteint les limites physiques du système, c'est qu'il nous reste assez de ressources pour alimenter notre système économique. Mais les économistes écologiques, contrairement à beaucoup d'économistes classiques, se basent sur l'observation de la réalité et non sur des hypothèses théoriques jamais vérifiées dans la pratique. Ils constatent dès lors – avec leurs confrères climatologues, biologistes etc. – que depuis le siècle dernier la croissance économique a été telle qu'on a vu se multiplier l'extinction de nombreuses espèces végétales et animales, les signes du changements climatiques et l'épuisement des ressources

renouvelables et non-renouvelables. Tout cela indique que nous avons déjà consommé une grande partie de l'écosystème et que nous continuons à le faire à vitesse exponentielle. Et même si l'on pense que tous ces signes ne sont pas encore suffisants, il est clair que la croissance économique pousse inéluctablement d'un monde « vide » à un monde « plein » (voir Figures 3 et 4).

Monde vide ou plein? Vision optimiste versus vision réaliste

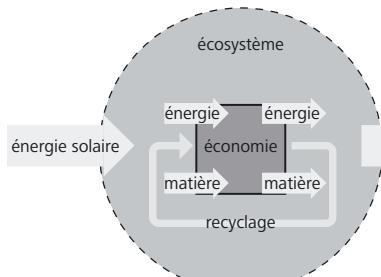


Fig3. Monde vide

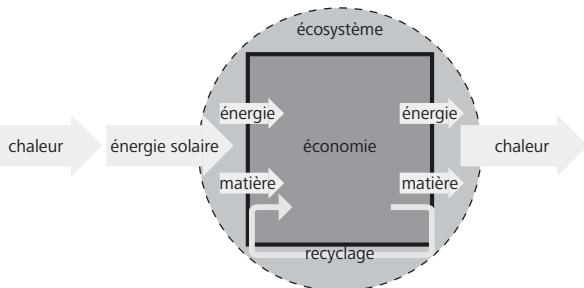


Fig4. Monde plein

La question qui se pose dès lors est celle de la taille que le système économique peut et devrait avoir par rapport à l'écosystème afin de maintenir l'équilibre.

Taille optimale du système économique et soutenabilité

L'économie classique est paradoxale. Quand elle traite de micro-économie (la branche qui étudie les comportements et relations économiques au niveau individuel de la firme et du consommateur), la loi des rendements décroissants est prépondérante. Jusqu'à un certain point, il est avantageux pour une firme de grandir afin de profiter d'économies d'échelle, mais il existe un point optimal au-delà duquel les coûts en terme d'efficacité dépassent les bénéfices. Ce principe directeur d'échelle optimale est pourtant totalement ignoré en macroéconomie (la branche qui étudie les relations entre les grands ensembles et dynamiques économiques, tels l'investissement,

le chômage, la consommation, etc.). Ce qui est visé, c'est l'allocation efficace des ressources, sans tenir compte de la limite globale du système. Pourtant, si en vertu de la loi d'entropie, on reconnaît que la nature est le facteur de production qui va en se raréfiant, alors des rendements décroissants existent aussi en macroéconomie.

Une fois admise l'idée d'économie comme sous-système de l'éco-système et la loi d'entropie, la question macroéconomique cruciale est de savoir de combien le sous-système économique devrait et pourrait grandir par rapport au système naturel global si on veut assurer les conditions de reproduction de la vie humaine et naturelle sur terre. Atteindre la taille (*scale*) optimale ou durable du système économique est le premier objectif macro-économique pour l'EE. Le deuxième objectif macro-économique de l'EE, souvent négligé en économie classique, est celui de la redistribution. En réalité il est indissociable du premier objectif. Il serait en effet étrange d'avoir pour objectif la durabilité à long terme, et ce dans une perspective de justice envers les générations futures, sans tenir compte des la redistribution dans le présent.

Par ces deux objectifs, l'EE cherche à déterminer et créer les conditions de la soutenabilité, entendue comme soutenabilité forte, par opposition à une vision de soutenabilité faible. Cette dernière, généralement défendue par les tenants du développement durable classique est pensée en trois piliers: économique, social et environnemental. Atteindre la durabilité c'est maintenir le stock total de richesse (capital) de ces trois dimensions dans le temps, pour donner aux générations futures des opportunités égales aux nôtres. L'idée est de trouver un équilibre entre les trois piliers mais aussi de permettre la substitution entre les trois types de capitaux. Cela signifie qu'on pourra compenser une dégradation environnementale par des investissements économiques, tout cela reposant sur un optimisme technologique très fort. Si on voit comment la représentation de la soutenabilité est conçue (voir Figure 5), elle laisse supposer que

certains portions des systèmes économiques et sociaux existent indépendamment de l'environnement.

Au contraire, une vision de soutenabilité forte présuppose une hiérarchie et une interdépendance plus claire. Étant donné l'entropie et la finitude de la planète, le capital naturel ne pourra jamais être remplacé complètement par du capital humain ou économique. Si l'on veut réellement maintenir les conditions de la vie décente sur terre dans le futur, c'est le maintien du capital naturel qui est prépondérant. Le capital créé par l'homme (économique et humain) est complémentaire et dépend du système naturel étant donné qu'il en est inévitablement dérivé (voir Figure 6).

Soutenabilité faible versus soutenabilité forte:

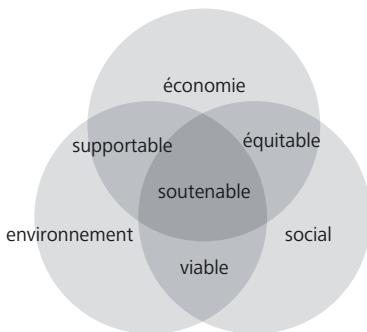


Fig5. Soutenabilité faible

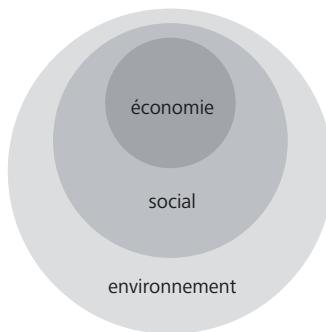


Fig6. Soutenabilité forte

Transdisciplinarité et normativité

Une des conséquences d'adopter une vision de *soutenabilité forte* est que la sphère économique n'est jamais isolée et indépendante de la nature et du monde. En économie classique, étant donné l'objectif premier d'optimisation de l'efficacité économique, et la recherche de maximisation de l'utilité, l'homme est conceptualisé d'une manière abstraite, réductionniste et individualiste (hypothèse de l'*homo eco-*

nomicus). Au contraire, en insistant sur l'importance de la fonction distributive et du contrôle de la taille de l'économie, l'homme est repensé concrètement, dans son environnement social et naturel. Dans une perspective qu'on peut rapprocher de l'institutionnalisme de Karl Polanyi, l'homme est mis en lien avec les autres, présents et futurs, et cette relation n'est pas purement économique car elle est ancrée dans une culture et une époque aux normes et aspirations particulières. La recherche simultanée de plusieurs optimum macroéconomiques (taille, redistribution ainsi que, une fois les deux premiers objectifs atteints, efficacité), nécessite des choix et donc une délibération humaine et non une abstraction par l'ajustement automatique des prix sur le marché.

Une critique souvent faite à l'EE est son manque de neutralité et d'objectivité à cause de son parti pris en faveur du développement durable, de l'amélioration du bien-être humain et de la justice sociale. Il est vrai que l'économie classique aime à prétendre qu'elle est une science neutre, objective et quasi-exacte car basée sur des hypothèses logiques et des statistiques. Pourtant, aucun courant théorique ne peut être totalement neutre puisque toute hypothèse est toujours basée sur des présupposés normatifs. Contrairement au courant orthodoxe, en particulier néo-classique, l'EE assume et revendique ses présupposés philosophiques et éthiques. Et cela d'autant plus qu'une autre caractéristique importante de l'économie écologique est son aspect transdisciplinaire. En réaction à l'hégémonie de la pensée néoclassique, l'EE intègre des analyses sociologique, culturelle, historique, écologique, etc., indissociables de l'analyse économique. Le fait que des valeurs et idéologies soient intégrées dans les recherches en EE implique aussi que les chercheurs plaident pour un pluralisme au sein de leur discipline afin d'éviter de tuer la créativité et l'ouverture par un discours unique dominant. On peut voir là un lien très clair avec les penseurs écologistes de l'autonomie comme Cornelius Castoriadis ou Ivan Illich.

Un des exemples importants du caractère transdisciplinaire de l'EE est que le constat des limites à la croissance ne s'appuie pas uniquement sur son impossibilité physique, mais aussi sur sa non-désirabilité sociétale. Outre les dégradations environnementales évoquées plus haut, le coût social, culturel et psychologique de la croissance économique est dénoncé.

Quelques conséquences théoriques et politiques

Sur base des principes qui viennent d'être exposés (économie comme sous-système de l'environnement, entropie et finitude de la planète, recherche de la taille optimale et redistribution, transdisciplinarité et position éthique assumée), des nombreuses applications théoriques et politiques peuvent être explorées. Parmi les alternatives que l'EE ouvre à l'analyse, on peut citer les questions suivantes, aussi variées qu'essentielles: le rôle du capital naturel dans la fonction de production, la notion de service des écosystèmes, la critique du PIB comme mesure du bien-être et la défense d'indicateurs alternatifs, la critique de l'efficacité du mécanisme de marché et des prix autorégulateurs en particulier pour les biens communs et non-marchands, le rôle de la monnaie, la taille optimale du système financier ou encore la critique de la théorie des avantages comparatifs et du libéralisme en commerce international.

L'EE fournit également une justification théorique et technique à de nombreux chantiers politiques écologistes, tels que la redéfinition de la prospérité, le partage du temps de travail, l'impôt sur les fortunes ou encore la taxe carbone. En adoptant le point de départ alternatif proposé par l'EE, de nombreuses propositions gagnent en crédibilité (voir par exemple les livres récents de Peter Victor (2009) et Tim Jackson (2009)) pour la mise en place d'une société juste et durable.

Tableau 1. Différence d'emphase entre Économie Écologique et Économie environnementale

Économie Écologique	Économie environnementale traditionnelle et économie des ressources
Taille optimale (scale)	Allocation optimale et externalités
Priorité à la soutenabilité	Priorité à l'efficacité
Besoins satisfaits et distribution équitable	Bien-être optimal ou efficacité-Pareto
Développement durable, global et Nord/Sud	Croissance soutenable dans des modèles abstraits
Pessimisme par rapport à la croissance, choix difficiles à faire	Optimisme par rapport à la croissance, existence d'options « gagnant-gagnant »
Co-évolution imprévisible	Optimisation déterministe d'un bien-être intemporel
Focus sur long terme	Focus sur le court et moyen terme
Complet, intégrant et descriptif	Partiel, monodisciplinaire et analytique
Concrèt et spécifique	Abstrait et général
Indicateurs physiques et biologiques	Indicateurs monétaires
Analyse des systèmes	Analyse coûts-bénéfices
Évaluation multidimensionnelle	Coûts externes et évaluation économique
Modèles intégrés avec relations de cause à effet	Modèles d'équilibre général appliqués avec coûts externes
Rationalité individuelle limitée et incertitude	Maximisation d'utilité ou de profit
Communautés locales	Marché global et individus isolés
Éthique environnementale	Utilitarisme et fonctionnalisme

Source: Traduction de J. Van Bergh (2001)

Bibliographie de référence en Économie Écologique

Précurseurs et inspirateurs:

- Georgescu-Roegen N. (1971) *The Entropy Law and the Economic Process*. Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press.
- Meadows D.H. et al. (1972) *The Limits to Growth*, New York, Universe Books.
- Polanyi K. (1944) *The Great Transformation*, New York/Toronto, Rinehart & Company Inc.
- Schumacher E.F. (1973) *Small Is Beautiful: A Study of Economics as if People Mattered*. London, Blond and Briggs.

Classiques et questions théoriques:

- Boulding (1966) "The Economics of the Coming Spaceship Earth" in Daly H. and Townsend K. (1993) Valuing the Earth. Economics, Ecology, Ethics, MIT Press, pp 297-310. (Voir aussi les autres essais dans cet ouvrage)
- Costanza R. (1989) "What is ecological economics?" in Ecological Economics 1, pp. 1-7.
- Costanza R. (1992) *Ecological Economics : the science and management of sustainability*, New York Columbia, University Press.
- Daly H. (1996) *Beyond Growth: The Economics of Sustainable Development*, Boston, Beacon Press.
- Daly H. and Cobb J. (1989) *For the Common Good, Redirecting the Economy Toward Community, the Environment, and a Sustainable Future*, Boston, Beacon Press.
- Daly H. and Farley J. (2004) *Ecological Economics: Principles and Applications*, Washington, Island Press.
- Farley J., Erickson J.D. and Daly H. (2005) *Ecological Economics: a Workbook for Problem-Based Learning*, Washington, Island Press.
- Martinez-Alier J. (1987) *Ecological Economics*, Oxford, Basil Blackwell.
- Soderbaum P. (2004) "Politics and Ideology in Ecological Economics" in Internet Encyclopaedia of Ecological Economics.
- Van Bergh J. (2001) "Ecological Economics: Themes, Approaches, and Differences with Environmental Economics," in Regional Environmental Change, 2(1), pp. 13-23.

Applications récentes:

- Jackson T. (2009) *Prosperity Without Growth. Economics for a Finite Planet*, London, Earthscan.
- Victor P. (2008) *Managing Without Growth. Slower by Design, not Disaster*, Edward Elgar Publishing.

Ressources en ligne :

- Ecological Economics, *The Transdisciplinary Journal of the International Society for Ecological Economics* (ISSE). Revue publiée depuis 1989: (www.elsevier.com/locate/ecocon)
The International Society for Ecological Economics : www.ecoeco.org/
European Society for Ecological Economics: www.euroecolecon.org/
United States Society for Ecological Economics: www.ussee.org/

LES HYPOTHÈSES NÉOCLASSIQUES ET LA SOUTENABILITÉ

→BRUNO KESTEMONT

chercheur-associé à Etopia

Université libre de Bruxelles (CEDD et CEESE) ;

SPF Economie – DGSIE

bruno.kestemont@infonie.be

La revue de la littérature suggère qu'aucune hypothèse de la théorie néoclassique ne se vérifie dans la réalité. Si aucune hypothèse ne se vérifie, la théorie n'est pas valide. Théoriquement, les indicateurs de «soutenabilité faible» ne devraient pas montrer la voie du développement durable. Le marché et les « instruments de marché » (échanges de droits d'émissions, taxes et subsides) ne peuvent théoriquement pas garantir l'optimum de gestion du bien commun.

Introduction

La théorie dominante

La théorie néoclassique fait aujourd’hui foi en économie politique et constitue la base de ce que l’on appelle la «soutenabilité faible» [Pearce et Atkinson, 1993]. Dans le domaine des indicateurs, l’ap-proche néoclassique est promue par la Banque mondiale [World Bank, 2006] et de manière plus prudente par les statisticiens de la Commission Economique pour l’Europe des Nations Unies dans un rapport préparé conjointement avec l’OCDE et Eurostat [UNECE, 2009]. Puisque cette théorie constitue le fondement de nombreuses politiques et des indicateurs d’évaluation des ces politiques, il est pertinent d’en questionner les fondements.

Validation scientifique

Le processus scientifique consiste entre un va-et-vient entre théorie et expérience. Cherchant quelles seraient les conditions les moins restrictives pour obtenir un équilibre général compétitif (celui pour lequel l'allocation des ressources est optimale au sens de Pareto)¹, Arrow et Debreu ont créé une «économie abstraite», relativement «proche de la réalité» et comportant une série la plus limitée possible d'hypothèses [Arrow et Debreu, 1954]. La première partie de leur démarche, incontestablement scientifique (créer une axiomatique empiriquement proche de la réalité et cohérente sur elle-même) a donné ses lettres de noblesse à l'économétrie. Leur article a d'ailleurs suscité un grand enthousiasme et une littérature abondante pour affiner ce qui allait devenir la théorie néoclassique.

Il est normal qu'une théorie se base sur une abstraction et des approximations empiriques de la réalité. Mais la méthode scientifique implique aussi que les théories soient confrontées à l'expérience. Les pionniers de la théorie néoclassique étaient attentifs à cet aspect, mais en tant que théoriciens, ils se concentraient surtout sur la construction d'un échafaudage logique et cohérent. Dans son livre d'introduction à la science économique, Pareto expose les critères scientifiques pendant plus de 145 pages avant d'ouvrir les chapitres sur sa théorie de l'équilibre général [Pareto, 1906: 263]:

«Certains ont cru que, par le seul fait qu'elle se sert des mathématiques, l'économie politique aurait acquis dans ses déductions la rigueur et la certitude des déductions de la mécanique céleste. C'est là une grave erreur. Dans la mécanique céleste, toutes les conséquences que l'on tire d'une hypothèse ont été vérifiées par les faits; et on en a conclu qu'il est très probable que cette hypothèse suffit à nous donner une idée précise du phénomène concret. En

¹ c'est à dire qu'aucune redistribution des biens ou des facteurs de production ne peut plus améliorer la situation d'un individu sans pénaliser au moins un autre individu

économie politique, nous ne pouvons espérer un semblable résultat, parce que nous savons, sans doute aucun, que nos hypothèses s'écartent en partie de la réalité, et ce n'est par conséquent que dans certaines limites que les conséquences que nous en pouvons tirer pourront correspondre aux faits. Il en est ainsi, d'ailleurs, dans la plupart des arts et des sciences concrètes, par exemple dans l'art de l'ingénieur. De telle sorte que la théorie est plus souvent un mode de recherche que de démonstration, et on ne doit jamais négliger de vérifier si les déductions correspondent à la réalité».

La question de la validité scientifique des hypothèses de la théorie néoclassique a déjà été posée de nombreuses fois, comme nous le verrons, avec souvent la négative comme réponse, sans que cela n'arrête les travaux. «[Pour le courant néoclassique, tout se passe] comme si, en science sociale, le problème de la vérification pouvait être remis à plus tard ou simplement ignoré» [Kaldor, 1972]. Plusieurs économistes réputés, las de la perdurance d'un «modèle» contredit par l'expérience, finirent par traiter la théorie néoclassique de «dogme du jour» [Sen, 1999: 154], de «mythe qui pousse ses dévots à forcer la réalité à se conformer à ses modèles» [Rees, 2002: 253], ou supposer que c'est une «croyance sur parole» qui permet de maintenir en vie un «modèle qui s'éloigne (non s'approche) de plus en plus de la réalité à mesure de ses ajustements» [Kaldor, 1972: 1238].

Ces citations contrastent avec le succès politique de la théorie, le fait qu'elle constitue le principal enseignement dans les universités et la principale référence en économie appliquée, voire que ses méthodes et hypothèses servent de base à la plupart des indices de développement durable, même «alternatifs» qu'il nous a été donné d'étudier. Alors, la théorie néoclassique est-elle une science, un art ou une idéologie? Peut-on s'y référer pour construire des indicateurs de développement durable?

Une accumulation de critiques en ordre dispersé

Plusieurs prix Nobel d'économie ont été décernés à des auteurs ayant remis en question certains des préceptes fondamentaux de la théorie néoclassique (H. Simon en 1978 pour sa théorie de la rationalité limitée en environnement complexe; R. H. Coase en 1991 pour ses travaux sur les coûts de transaction, M. Allais en 1988 pour ses travaux sur des comportements humains incompatibles avec la maximisation utilitariste; A. Sen en 1998 pour ses travaux sur les fondations comportementales et l'autonomie des individus; D. McFadden et J. Heckman en 2000 sur le nombre limité de choix des agents et l'impact des biais d'échantillonnage sur les résultats économétriques; D. Kahneman et V. Smith en 2002 pour leurs travaux remettant en question la rationalité des acteurs; J. Stiglitz, G. Akerlof et A. Spence en 2001, puis L. Hurwicz, E. Maskin et R. Myerson en 2007 pour leurs travaux sur l'information asymétrique; P. Krugman en 2008 pour ses travaux sur la localisation géographique qui vont à l'encontre de la théorie de l'avantage comparatif; E. Ostrom en 2009 pour ses travaux sur les biens communs en tant que lieux de négociation et de gouvernance commune qui remettent en cause l'approche néoclassique de partage de ressources; O. Williamson en 2009 pour sa théorie institutionnelle des coûts de transaction) [Alternatives Economiques, 2007, Le Crosnier, 2009]. Ces critiques n'ont pas toujours débouché sur une remise en cause radicale et structurée du modèle.

Or, le moindre biais du modèle néoclassique par rapport à la réalité, ou les moindres changements méthodologiques ou erreurs de mesures dans son application mettent en péril la crédibilité de ses analyses [Sapir, 2007].

Des livres entiers abordent un aspect particulier, soit humain [p. ex. Sen, 1999], soit environnemental [p. ex. Faucheux et Noël, 1995] de la théorie néoclassique en proposant des ébauches de modèles

alternatifs. D'autres, plus polémiques, s'attaquent aux politiques économiques effectivement mises en œuvre et leurs résultats pour parfois conclure que «ça ne marche pas» [p. ex. Stiglitz, 2002b]. Les articles scientifiques soulevant des critiques sur l'un ou l'autre aspect plutôt écologique ou plutôt humain sont très nombreux (voir bibliographie), mais je n'ai pas trouvé d'article de référence répertoriant l'ensemble des hypothèses et leurs sources du point de vue à la fois humain et écologique.

Question de recherche, méthode et apport

Ma question de recherche est la suivante: la théorie néoclassique, élaborée sur une économie abstraite à des fins pédagogiques et de recherche, constitue-t-elle une base suffisamment robuste pour l'élaboration d'indicateurs de développement soutenable du monde réel?

J'ai relevé la littérature sur les hypothèses fondamentales de la théorie néoclassique et sur ses critiques élaborées dans le cadre du développement durable, par exemple au niveau global (macroéconomique), historique (problème de générations), éthique (répartition des bienfaits), opérationnel (comportement des acteurs, décision politique, gestion de l'incertitude, du risque, de l'irréversibilité), environnemental (gestion du bien commun), etc. J'ai essayé si possible de remonter aux sources ultimes des hypothèses et de leurs critiques, tâche pas toujours aisée tant ces hypothèses semblent évidentes pour leurs défenseurs, et leurs critiques évidentes pour leurs opposants.

Mon apport est la revue critique de la plupart des hypothèses «humaines» et «écologiques» dans un seul article court mais documenté. Cette synthèse devrait faciliter une évaluation globale de la théorie, du point de vue du développement durable c'est à dire tant économique qu'écologique et social.

Plan

La première partie regroupe les hypothèses sur l'environnement plutôt physique, tandis que la deuxième partie regroupe les hypothèses sur le comportement humain. Je présente chaque fois un jeu d'hypothèses, puis les critiques de la littérature, d'un point de vue pertinent pour le développement durable. Il n'est pas aisés de séparer les hypothèses les unes des autres, tant elles sont parfois étroitement liées. Afin d'économiser la place et d'éviter les répétitions, je les expose en groupes, plusieurs hypothèses à la fois. Ce style peut paraître moins systématique, plus décousu que ne l'aurait été un livre, mais il a l'avantage de l'économie.

Les hypothèses écologiques

Infinité des ressources et substitution

C'est l'hypothèse de substituabilité parfaite qui permet aux modélistes de tout ramener à une seule unité et d'élaborer un modèle d'équilibre général [Arrow et Debreu, 1954]. L'hypothèse d'infinité des ressources repose sur l'idée que, vu les avancées technologiques pour trouver de nouveaux substituts, augmenter les rendements ou grâce au recyclage, les ressources ne s'épuiseront jamais complètement.

Cependant, certains éléments utilisés en quantités énormes dans l'industrie peuvent difficilement être considérés comme inépuisables, comme, par exemple, le chrome (0.2% de la masse de la croûte terrestre), le zinc (0.132%), le cuivre (0.055%), le nickel (0.08%), le plomb (0.016%), ou l'étain (0.040%) [Kesler, 1994]. Leur extraction ou leur recyclage se fait à rendement énergétique décroissant [Georgescu-Roegen, 1975, Georgescu-Roegen, 1979]. Comme le rendement de l'extraction énergétique elle-même subit le même mécanisme à grande échelle (décroissance du retour énergétique sur

investissement énergétique)[Gately, 2007, Cleveland et al., 1984], la possibilité même de renouvellement fonctionne en spirale avec en bout de chaîne des besoins énergétiques exponentiels. Prises une à une, les ressources peuvent paraître illimitées ou recyclables à l'infini, alors qu'une perception plus globale montre que l'ensemble des ressources n'est pas illimité.

Les économistes ont essayé de développer des modèles de soutenabilité faisant intervenir des ressources naturelles renouvelables ou non, substituables ou non. Il en ressort que seule une ressource naturelle à la fois renouvelable et substituable peut être consommée de manière durable [voir Hartwick, 1977, Hotelling, 1931, Martinet et Rotillon, 2007, Comolli, 2006].

La biosphère est un exemple de ressource renouvelable sans substitut: toute la base de notre alimentation, de notre habillement, de nos médicaments, de notre hygiène vient directement ou indirectement de la biosphère. Et les produits synthétiques? Le NH₃ indispensable à la synthèse des fertilisants azotés et de près d'un million de molécules organiques synthétiques, ne peut être synthétisé qu'à partir du gaz naturel, lui-même produit par les écosystèmes du passé et, à notre échelle, non renouvelable. Nul ne peut survivre sans dégrader les productions de la biosphère présente ou passée. Le capital naturel, en tant que base de notre alimentation, n'a donc pas de substitut. Il ne peut pas être «consommé» et doit au moins se maintenir si l'on veut profiter de ses bienfaits de manière durable. La biocapacité de la planète ne peut pas diminuer [Wackernagel et Rees, 1996, Daly, 1973].

Dans la mesure où la biosphère est un facteur de production essentiel et irremplaçable en amont de la chaîne de production (le secteur primaire), aucun modèle d'équilibre général, aucun «marché parfait» ne peut fonctionner, déterminer un prix optimal de cette ressource et mener «automatiquement» à l'ajustement des facteurs

de production pour le développement durable. De même, aucune forme de «PIB» ne peut servir d'indicateur de soutenabilité faible.

Absence de rareté absolue

L'absence de rareté absolue se justifie par le fait que la notion de rareté en économie néoclassique est une notion relative: une denrée ne peut être rare que par rapport à un besoin subjectif des êtres humains [Walras, 1900]. Dans ce cas précis, son prix augmente par rapport à une denrée courante, du moins dans un système de libre-échange « parfait ». L'augmentation des prix entraîne la réduction de la demande, l'augmentation de l'offre ou la substitution. Inversement, la diminution des prix entraîne l'augmentation de la demande.

Du point de vue de l'allocation optimale des facteurs de production, c'est sans compter la différence qualitative entre le prix du capital et celui de la main-d'œuvre, déjà relevée par les économistes classiques comme Marx et Smith [Kaldor, 1972]. En cas de pénurie relative de capital (par exemple la terre) par rapport à un excès de main d'œuvre, le prix de la main-d'œuvre ne peut pas tomber en dessous d'un minimum vital et rééquilibrer « automatiquement » la fonction de production vers un « optimum » de production. En dessous du minimum vital, la main d'œuvre meurt de faim^{2!}

Du point de vue des produits de consommation, la relation entre l'augmentation des prix et la réduction de la demande dépend en effet aussi du pouvoir d'achat et de l'élasticité-prix propre à chaque cas particulier. Pour des produits de première nécessité non substituables, l'élasticité-prix est nulle : les quantités demandées sont invariantes quel que soit le prix. Elle peut même être positive en cas de faible pouvoir d'achat [Rosenbluth,

² 1,02 milliards de personnes souffrent de la faim dans le monde, <http://www.fao.org/wsfs/world-summit/en/> [29/8/2009]

1971]. A l'autre extrême de la hiérarchie sociale, on peut observer des élasticités positives pour des biens de luxe ou biens de positionnement social [Veblen, 1899]. Lorsque le prix de ce type de bien augmente, sa demande augmente, ce qui peut mener à des extinctions, par exemples, d'espèces exotiques.

Le progrès technologique

Pour les néoclassiques, le problème de soutenabilité se résume à maximiser la consommation ou l'utilité sur un temps infini [Solow, 1974]. C'est le progrès technologique qui viendra automatiquement apporter des solutions.

Or Martinet et Rotillon montrent que dans le cas le plus général, seule une amélioration technologique exponentielle permet de conserver l'utilité et que le taux d'actualisation est différent suivant les cas [Martinet et Rotillon, 2007]. Autrement dit, il n'y a pas moyen de définir une quantité invariante sans hypothèse forte sur le progrès technologique ou sur la préférence temporelle.

Il faut de plus que le taux de progrès technique accroissant l'efficacité du facteur naturel excède le taux de croissance de la population [Stiglitz, 1974]. Or les modèles de croissance et les études empiriques suggèrent que la croissance de la population favorise le progrès technique et le développement, donc la durabilité, ce qui est une contradiction [Faucheux et Noël, 1995].

Enfin, Jevons a observé en 1865 que l'amélioration de l'efficacité énergétique avait augmenté plutôt que diminué la demande de charbon [Jevons, 1866], effet de rebond que l'on retrouve pour de nombreuses problématiques.

Au total, les gains d'efficacité se payent souvent à terme par une augmentation de la mobilisation des ressources.

Réversibilité

La réversibilité des calculs néoclassiques nie la flèche du temps et les lois de la thermodynamique (conservation de la matière et dissipation de l'énergie). Ces constats, initialement posés par Georgescu-Roegen [Georgescu-Roegen, 1971], sont une des hypothèses fondatrices de l'économie écologique, en rupture totale avec la théorie néoclassique. Quand il y a consommation de matière ou d'énergie, il y a forcément à la clé production de déchets ou d'entropie. La quantité de «déchets» produits par l'activité économique est telle qu'elle est à même de perturber les cycles du carbone et de l'azote, mettant en péril la capacité de la biosphère à se régénérer [Vitousek et al., 1997, Rockström et al., 2009]. La crise énergétique est l'illustration du caractère non recyclable de l'énergie utile.

Dans le domaine social, on notera les implications de l'approche mécaniste de l'économie néoclassique. Elle nie l'Histoire et le poids des institutions et du corpus normatif repris sous la culture, les valeurs culturelles partagées, l'éducation, etc. [Archer, 1995].

Appropriation et marchandisation et de tous les moyens de production

L'appropriation et la marchandisation de tous les moyens de production sont nécessaires pour que le marché puisse fonctionner «parfairement» et mener à l'optimum commun [Ledant, 2008]. Or, dans une «société de marché» occidentale [Polanyi, 1944] comme la Belgique, l'Etat représente de l'ordre de 45% du PIB, ce qui laisse peu de place pour le marché. D'autres moyens de production sont mobilisés en dehors du marché et de l'Etat. Le travail domestique aurait une valeur estimée à 39% du PIB [Bleys, 2008], et l'économie informelle légale environ 17% [Schneider, 2005]. Les loisirs - un service que l'on se porte à soi-même - représenteraient en Europe environ 80% du PIB [Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009].

On est déjà loin de l'appropriation et la marchandisation de tous les moyens de production. Ceci sans compter le facteur de production «nature», dont une toute petite proportion est actuellement «appropriée» (p.ex. par le brevetage du vivant) et qui pourrait représenter en valeur des montants pharamineux si un droit inaliénable à un environnement sain n'était garanti dans plusieurs Constitutions nationales et dans les faits. C'est aussi sans compter les services «gratuits» entre humains (la réciprocité) [Polanyi, 1944, Gudeman, 2008], dont le rôle dans la production et dans le marché lui-même est tout sauf négligeable (voir plus loin).

*Connaissance parfaite des marchés présents
et futurs par tous les acteurs, efficience
informationnelle des marchés, concurrence parfaite,
loi de l'offre et de la demande, équilibre général*

La concurrence parfaite implique une série de conditions comme l'atomicité (chaque producteur ou acheteur ne peut imposer son prix), l'homogénéité des produits, la transparence et la gratuité de l'information, la libre entrée et sortie sur le marché, et la libre circulation des facteurs de production [Clerc, 2001]. En pratique, une série de barrières naturelles ou réglementaires (brevets, diplômes, autorisations) limite l'accès aux marchés réels. La circulation fluide et instantanée de facteurs de production comme les travailleurs, les usines, la terre, les minerais ou la formation est physiquement impossible.

L'hypothèse d'efficience informationnelle des marchés suppose que l'infinité des connaissances partielles mènerait à une connaissance collective parfaite. Malheureusement, cette hypothèse ne se vérifie pas [Stiglitz, 2002a], pas même dans la bourse, où toutes les conditions de circulation de l'information sont pourtant réunies : la Bourse américaine dans son ensemble (indice Standard & Poor 500), entre 1881 et nos jours, a toujours été surévaluée de 5 à plus de 40%

de sa valeur fondamentale calculée sur les profits des dix dernières années [Orlean, 2003]. Des informations erronées provenant de « gros » investisseurs ayant une conviction première peuvent provoquer des bulles et avoir un effet auto-renforçant sur cette conviction et mener le marché loin de l'information correcte [Lions et Lasry, 2007]. Même pour des acteurs parfaitement informés, l'efficience informationnelle du marché serait meilleure avec un seul acteur monopolistique qu'avec une concurrence entre une multitude d'acteurs (la concurrence optimise l'information pour des acteurs imparfaitement informés mais laisse beaucoup d'information de côté) [Back, Cao et Willard, 2000].

Les modèles d'équilibre général postulent la croissance conduite par une force exogène, la productivité totale des facteurs [Ayres, 2008], avec des prix déterminés à un point d'équilibre entre offre et demande [Walras, 1900]. Or, il est impossible de déduire la forme de l'offre et de la demande des agents économiques uniquement grâce à leurs comportements maximisateurs et, dans le cas général, l'équilibre n'est ni unique, ni stable [Mantel, 1974, Sonnenschein, 1972, Sonnenschein, 1973, Debreu, 1974]. Il n'y a donc ni « loi de l'offre et de la demande », ni « marché parfait ». L'économie n'est jamais en équilibre [Kaldor, 1972]. Le décalage des ajustements de l'offre et de la demande engendre des déséquilibres locaux (« trous noirs ») rendant la concurrence déséquilibrante et non équilibrante [Sapir, 2000].

Le prix

Toute utilité peut, pour les néoclassiques, se ramener à un prix. C'est donc l'unité de référence de la soutenabilité faible. La capacité à réduire différents éléments à une seule valeur permet de concevoir un modèle de substituabilité parfaite et inversement.

La propriété de la monnaie est en outre de pouvoir se réduire dans notre imaginaire à des quantités de plus en plus petites, des millions d'euros au centime. Il n'en va pas de même pour la réalité économique

faite d'usines et de travailleurs entiers le plus souvent engagés sous contrat pour une durée indivisible et ayant besoin de nuits pour se reposer. Ces usines se mettent en marche du jour au lendemain (non pas en continu pendant toute leur période de construction), les investissements sont payés par versements instantanés de sommes importantes (non pas par le versement continu de x centimes à la minute)[Pareto, 1906, Kestemont, 2000], et les productions sont écoulées par paquets, au rythme des saisons pour l'agriculture ou du temps de construction, de transport, de stockage et de vente pour la plupart des biens.

La théorie néoclassique de la croissance repose sur cette hypothèse de divisibilité infinie du travail et du capital, qui permet par exemple d'affirmer que, «at the very instant case», la croissance d'une fraction est la différence entre la croissance relative de ses termes [Solow, 1956]. C'est mathématiquement faux et ne peut se vérifier en apparence que moyennant des arrondis grossiers. On ne passe pas impunément de la fraction à la dérivée ou de la somme à l'intégrale [Mandelbrot, 1967, Mandelbrot, 1963]. C'est dire si les hypothèses de variations infinitésimales, proches de l'équilibre et permises par l'unité monétaire, sont risquées pour le calcul économique.

Infinité d'acteurs

Pour masquer la finitude des transactions, les économistes néoclassiques postulent parfois l'infinité des acteurs (ce qui rend les transactions infinitésimales). Or, s'il y a un grand nombre d'acteurs économiques, seul un petit nombre d'acteurs sont mis en présence autour d'une tractation, ce qui explique des variations de prix à quelques rues d'intervalle. La plupart des prix sont standardisés de droit ou de fait par des institutions comme l'État, les marques ou les supermarchés. Des normes sociales tendent en outre à les stabiliser. A une autre échelle, les transactions internationales sont centralisées par un nombre limité d'agents. La mise en présence d'une infinité d'acteurs impliquerait en effet un coût de transaction infini.

Les hypothèses sur l'être humain

L'hypothèse utilitariste et l'homo oeconomicus

Un élément de la culture moderne

L'utilitarisme est une conjonction d'une rationalité parfaite et d'un égoïsme primaire des agents.

On observe empiriquement l'imprégnation culturelle de l'utilitarisme dans la société occidentale et en particulier dans la Science. L'hypothèse utilitariste a en effet trouvé ses développements théoriques dans tous les domaines, partant de la psychologie [Fischer, 1996] à la biologie (théorie de l'évolution) en passant par l'anthropologie (thèse formaliste, voir [Dupuy, 2001]) et la sociologie (théorie des choix rationnels [Becker, 1976, Boudon, 2002]). Elle a donné naissance à la figure fort décriée de l'homo oeconomicus, acteur-type fondamental de la théorie néoclassique. Comme on peut aisément trouver des raisons égoïstes et un brin de rationalité dans toute décision, la tendance populaire est de ne pas remettre en question le précepte fondamental. C'est oublier que la théorie néoclassique suppose des motivations exclusivement égoïstes et rationnelles (pas d'actions qui peuvent se retourner contre soi).

L'économie appliquée s'en affranchit

De vastes pans de l'économie appliquée, en particulier le marketing, s'affranchissent de la notion d'homme parfaitement égoïste et rationnel. La littérature économique expérimentale abonde sur le mystère de l'altruisme, de la contribution au bien commun et des motivations profondes des travailleurs à « en faire plus que le minimum requis par le contrat ».

La plupart des contrats étant incomplets, le travailleur a de multiples possibilités d'en faire le moins possible. Or on observe qu'il en fait beaucoup plus que ce minimum contractuel, surtout en présence

d'un patron ayant lui-même une attitude de réciprocité (proposant, par exemple, dès le début un contrat plus avantageux que le marché). Il y a une corrélation positive entre les opportunités de bénéfice et le niveau de salaire proposé aux travailleurs.

Si le patron applique des incitations explicites, surtout s'il s'agit de pénalités, l'effort moyen de l'ensemble des travailleurs reste faible quel que soit le niveau du salaire [Fehr et Gächter, 2000]. Les employeurs sont enfin réticents à réduire les salaires en cas de récession.

Le marché ne fonctionnerait pas sans normes sociales et réciprocité

Une littérature abondante montre que les normes sociales jouent un rôle décisif dans les problèmes d'action collective et de participation au bien commun [Elster, 1989, Ostrom, 1998].

Pour Godbout, rien ne peut s'amorcer ou s'entreprendre, croître et fonctionner qui ne soit nourri par le don [Godbout, 1992], tandis que pour Fehr et Gächter [Fehr et Gächter, 2000], la réciprocité (négative ou positive) est un moteur essentiel de l'économie marchande :

- pour le développement de normes sociales ;
- comme fondement de l'imperfection des contrats ;
- pour la réalisation des contrats ;
- pour la motivation des travailleurs ;
- pour la stabilité des salaires [Bewley, 1999], et le partage des bénéfices.

A l'inverse, le marché favorise l'émergence de normes sociales et de réciprocité, générant sa propre imperfection. Le commerce adoucit les mœurs [Eber, 2006]. Marché et réciprocité sont des bases complémentaires de l'économie [Gudeman, 2001, Temple, 2003, Aristote, -350 [1965]].

Rationalité des acteurs

L'homme est-il parfaitement rationnel?

L'utilitarisme implique des hommes parfaitement rationnels, capables d'évaluer froidement les coûts et bénéfices de toute action et de choisir celle qui rapporte le plus d'utilité ou de satisfaction.

Or, en condition d'incertitude, les gens sont en proie à des illusions cognitives [Kahneman et Tversky, 1979, Kahneman, 2003]. Ils sont très souvent incapables de percevoir où est leur intérêt, et ils prennent des décisions non-conformes aux objectifs qu'ils se sont fixés.

L'aversion au risque est plus forte quand il s'agit de gains que de perte. L'asymétrie peut aller du simple au double. On préfère un gain certain à une probabilité de gain, mais on préfère une probabilité de perte à une perte certaine [Thaler et al., 1997]. On surestime les pertes par rapport aux gains [Kahneman et Tversky, 1979]. On a tendance à surpondérer les événements à faible probabilité et à sous-pondérer les événements à forte probabilité [Kahneman, 2003]. Pour compliquer le tout, les décisions ne sont pas indépendantes des énoncés [Allais, 1953, Allais et Hagen, 1979, Hagen, 1995]: suivant la manière de présenter la même loterie, les gens choisissent soit la certitude de gagner soit l'expectative faible d'un gain important.

Les gens apprécient et évaluent plutôt les changements de situation que les situations [Kahneman et Tversky, 1979]. Les mauvaises habitudes et l'enfermement technologique expliquent nombre de nos comportements « irrationnels » comme le gaspillage de l'énergie [Maréchal, 2009]. On voit d'autre part des pauvres s'habituer à leur situation et se satisfaire de peu, pourvu que leur situation s'améliore. A l'opposé, on voit des milliardaires se suicider dans leur château après avoir perdu en bourse. On n'attache pas la même valeur à un objet suivant qu'on le possède ou non [Kahneman, Knetsch et Thaler, 1991, Thaler, 1980].

Les préférences sont plutôt relatives qu'absolues. On juge la différence de gain entre 50 et 100 euros plus importante qu'entre 1050 et 1100 euros [Kahneman, 2003].

Relevons encore le paradoxe du vote: pourquoi perdre mon temps à voter alors que la probabilité pour que mon vote soit décisif est quasi nulle [Boudon, 2002, Sen, 1999, Ferejohn et Fiorina, 1974]?

La rationalité autoréférentielle des acteurs boursiers

En bourse, des sommes faramineuses sont mises en œuvre par un nombre quasi illimité d'acteurs très renseignés sur toutes sortes de parcelles de savoir économique stratégique. Le seul but de leurs actions est la maximisation du profit égoïste, et nombre d'entre eux utilisent études et ordinateurs pour prendre les décisions les plus rationnelles possibles. Voilà une situation apparemment proche du «marché parfait».

Il s'avère que les acteurs boursiers prennent l'essentiel de leurs décisions suivant une rationalité autoréférentielle [Orlean, 2003, Noussair, Robin et Ruffieux, 2001]. C'est une rationalité tournée exclusivement vers les opinions des autres.

Plutôt que de suivre la valeur intrinsèque des actions, il est en effet plus « rationnel » pour un agent de change de suivre le marché. Si celui-ci est à la hausse, il vaut mieux acheter, ce qui entretient la « bulle ». Le tout est d'arriver à vendre juste avant que la bulle n'éclate.

On peut reproduire sans difficulté, par une formule auto corrélative logistique de type

$x_t = r \ x_0 (1-x_0)$, une courbe chaotique de type boursier (pour $r \geq 3.57$) très sensible aux conditions initiales x_0 , et même y faire apparaître des comportements apparemment cycliques (pour $3 \geq r \geq 3.57$), comme on en observe en économie [Hsieh, 1991]. Le

chaos est déterministe et prédictible à très court terme, mais nul n'a encore trouvé la bonne formule pour s'enrichir à bon compte. La rentabilité de la bourse s'avère in fine plutôt stochastique que chaotique [Girerd-Potin et Taramasco, 1994, Hsieh, 1991]. Les opérateurs boursiers ont donc toutes les raisons de ne pas croire en la prédictibilité de l'avenir, même à très court terme (s'écartant en pratique du modèle néoclassique). Se baser sur l'observation intensive du comportement (imprédictible) de leurs pairs semble dès lors une stratégie tout à fait raisonnable.

Une seule manière d'être parfaitement rationnel

Le problème - et l'attraction - du modèle rationaliste, réside dans le fait que, s'il n'existe qu'une seule manière d'être «parfaitement» rationnel, il existe par contre une infinité de manière de ne pas l'être [Erev et Roth, 1998].

Boudon propose le concept de rationalité plurielle [Boudon, 2002]: l'acteur a ses raisons, conscientes ou inconscientes, qui font sens pour lui. Les acteurs boursiers combinent l'étude d'informations objectives comme la santé de l'entreprise avec l'observation du comportement spéculatif des autres acteurs. Un investisseur qui déciderait de manière purement rationnelle n'aurait aucune chance de faire fortune en bourse.

Pour de nombreux anthropologues, toute mentalité comporte un aspect rationnel et un aspect mythique [Leenhardt, 1947, Dupuy, 2008, Queiroz, 1970]. «La primitivité est là, dans cet aspect unilatéral de la pensée qui, en privant l'homme de la balance de ces deux modes de connaissance, le conduit aux aberrations (...) Quoi de plus logique que l'organisation de la guerre dite totale?» [Leenhardt, 1947] (p.308-309). La notion de rationalité plurielle peut expliquer pourquoi il était vain de lutter contre le fascisme par la raison [Reich, 1972] et pourquoi la meilleure démonstration scientifique ne parvient jamais à convaincre tout le monde.

Pour Rees [Rees, 2002] et Dupuy [Dupuy, 2008], les hypothèses néoclassiques elles-mêmes sont à ce point éloignées de toute réalité jamais envisageable que la théorie qui s'en inspire relève du «mythe pur et simple», tandis que Sen parle de «dogme du jour» [Sen, 1999](p.54). Si l'hypothèse de rationalité parfaite ne permet pas d'étudier les comportements «irrationnels», le concept de rationalité plurielle peut servir de base à l'étude de la permanence d'un modèle scientifique aux hypothèses fragiles, ou à l'étude de la radicalité de ses opposants.

L'opérationnalité de la raison pure dans le cadre du développement durable – qui fait explicitement appel à l'éthique – peut être mise en question de par la possible contradiction entre rationalité parfaite et éthique.

Implications politiques

Vatn [2005] explique la rationalité des acteurs en fonction du contexte (ou «institutions») dans lequel ils doivent prendre leurs décisions. Un individu placé en contexte utilitariste (par exemple, sur un marché aux règles définies comme telles) va chercher à adapter sa rationalité à ce contexte (il n'y arrivera d'ailleurs pas complètement, comme expérimenté par Fehr et al. [2002]). Dans un autre contexte (par exemple, dans une église ou une famille), il adoptera une rationalité différente. Dans le premier cas, il adoptera le point de vue de «moi», dans l'autre il pourra prendre le point de vue de «nous» (ce «nous» pouvant lui-même varier: église, famille, patrie, etc.). La conséquence politique est que s'adresser à des acteurs réfléchissant en termes individuels en leur avançant une norme sociale est peu efficace; pas plus efficace que de mettre en avant l'intérêt individuel pour des situations où les acteurs réfléchissent en terme collectif, par exemple, pour le don de sang [Henrion, 2007, Godbout, 1992] ou la notion de protection de l'environnement, du bien commun, de la survie de l'espèce ou du développement durable.

Faire appel à l'une ou l'autre de ces méthodes fait cependant évoluer la perception éthique. Si l'Etat édicte une règle de marchandisation du bien commun (par exemple, une taxe « pollueur-payeur), les sentiments moraux peuvent évoluer vers une diminution du sentiment de responsabilité privée [Ballet et al., 2007]. Si au contraire l'Etat édicte une interdiction formelle, les jugements moraux ont tendance à suivre, comme cela s'observe pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics [Nyborg, 2003]. Pour des industries polluantes, il peut être plus intéressant pour l'image d'éviter ou d'accompagner, en les anticipant, l'émergence de normes d'Etat³. La responsabilisation ne suffit pas: les riches consommateurs peuvent avoir des attitudes plus respectueuses de l'environnement tout en polluant plus que la moyenne [Wallenborn et Dozzi, 2007].

L'égoïsme primaire des agents

Les jugements moraux et le paradoxe du marché parfait

Les opinions sur la peine de mort et autres sujets ne concernant pas l'individu directement, les sentiments moraux sont autant d'exemples où les gens peuvent investir temps et ressources sans aucun bénéfice direct ou indirect.

Les résultats du jeu de l'ultimatum [Boudon, 2002] ou d'autres montrent que la plupart des gens sont incapables de poursuivre leur intérêt mathématique bien compris. La règle de ce jeu est la suivante [Eber, 2006]: on vous donne une somme de, par exemple, 100 euros et on vous demande de répartir cette somme avec un inconnu. S'il accepte le partage, vous repartez chacun avec votre gain. S'il le refuse, vous repartez tous les deux sans rien. Un homme rationnel devrait donner 0 au premier tour et son vis-à-vis devrait accepter cet état de fait (atteignant ainsi le bénéfice cumulatif optimal prédit par la théorie néoclassique). Les résultats dans différentes sociétés montrent une offre moyenne de 26% minimum chez les Machiguenga,

³ voir <http://www.responsiblecare.org>

une société très individualiste et déconnectée du Mexique à 57% pour les Lamalera d'Indonésie [Henrich et al., 2001]. Les sociétés à interaction sociale forte, que ce soit sur le plan coopératif ou dans des activités de marché, ont des offres moyennes plus élevées. Le rejet d'une offre initiale peu équitable, varie lui dans cette expérience entre 0% et 40% et jusqu'à 75% pour des offres de moins de 20%. Il est remarquable que le marché lui-même, en favorisant les interactions sociales, contribue à adoucir les mœurs [Eber, 2006]. Il favorise ainsi l'émergence des conditions de sa propre imperfection.

Le paradoxe de la préoccupation pour les générations futures ou lointaines

« L'avenir, qu'a-t-il jamais fait en ma faveur ? Est-ce qu'il respecte, lui, mes droits ? » [Jonas, 1990]

La préoccupation pour les générations futures implique un sentiment de responsabilité, et que ce sentiment ne peut logiquement pas naître de l'égoïsme pur.

Nous n'avons aucune certitude d'être récompensés au juste prix pour notre préoccupation pour les générations futures. Ce sentiment serait plutôt dicté par une forme de réciprocité ouverte, en chaîne [Chabal, 1996, Racine, 1986] du style « je transmets ce que j'ai reçu ».

Il est remarquable de constater que les partisans du «marché parfait» utilisent souvent (comme lors de la crise de 29) le bien être général futur comme justification du laissez-faire présent [Stiglitz, 2002b]. «A long terme, nous serons tous morts» leur a rétorqué Keynes pour justifier, lui, l'intervention de l'Etat [Keynes, 1924]. La préoccupation pour les générations futures ou pour les pauvres d'aujourd'hui n'est probablement pas dénuée de considérations présentes et égoïstes. Mais cette préoccupation existe bel et bien, sinon elle ne serait pas utilisée comme justification. Dans le chef de convaincus de l'utilitarisme, il s'agit d'un paradoxe.

L'universalité de la réciprocité

Les études anthropologiques et de psychologie comportementale ont démontré l'universalité de la coopération dans différents contextes et différentes sociétés [Henrich et al., 2001]. Polanyi [Polanyi, 1944], Marx dans ses premiers écrits [Marx, 1844], Aristote [Aristote, -350 [1965]], et tant d'autres ont mis le doigt sur le caractère inévitable de la réciprocité dans toute société humaine. Cherchant à expliquer les comportements non prédis par la théorie des choix rationnels, la sociologie, reconnaît aujourd'hui, en plus de la multiplicité des raisons, au moins deux moteurs supplémentaires de l'organisation sociale qui ne s'accordent pas avec l'utilitarisme primaire:

- l'auto-organisation: influence de l'individu sur le social et vice-versa [Dupuy, 2004]
- l'inter temporalité: moment de la structure (norme) et moment de l'action individuelle, tour à tour précondition l'un de l'autre [Archer, 1995].

Une raison ultime de l'action peut être le don: dans une société essentiellement marchande de la région de Maradi au Sud du Niger, le marché, tout en étant omniprésent, tend à être instrumental par rapport au don [Nicolas, 1986].

Le verdict de la biologie évolutionniste

Darwin a élaboré sa théorie de l'évolution dans un contexte de postulat malthusien de la survie du plus fort. Il a ensuite fallu 100 ans pour comprendre comment des comportements de coopération désintéressée observés chez les animaux sociaux, et en particulier chez l'homme, ont pu être sélectionnés par l'évolution. Pendant longtemps, des modèles fluides et déterministes inspirés des sciences économiques (théorie de jeux), avaient «prouvé» que l'altruisme était impossible en terme évolutif [Kestemont, 2008]. Des modèles plus réalistes faisant intervenir, par exemple, une viscosité du milieu (c.-à-d. une série d'obstacles favorisant la création de groupes) ou l'irréversibilité du temps, montrent aujourd'hui que des mutants

coopératifs, non seulement peuvent apparaître, mais en outre se développer et envahir un groupe d'égoïstes primaires [Van Baalen et Rand, 1998]. La viscosité est une condition suffisante mais pas indispensable à l'apparition de la coopération: l'application de modèles théoriques probabilistes plutôt que déterministes peut en effet également expliquer la naissance et la survie de la coopération, même sans interactions répétées ou de conditions de fluidité du milieu [Sanchez et Cuesta, 2005].

La structuration du milieu loin de l'équilibre a un effet catalyseur pour l'explosion de la coopération, voire de la vie [Prigogine et Stengers, 1979]. La vie crée en outre dès les origines sa propre structuration, ses propres frontières «protectionnistes», allant des membranes élémentaires à la délimitation de territoires ou plus tard le choix sélectif de partenaires pour les organismes sexués. Au cours des premières étapes de l'évolution, la transition entre organismes unicellulaires et organismes pluricellulaires indifférenciés pourrait résulter de formes élémentaires de coopération dans le métabolisme de l'ATP⁴ [Pfeiffer, Schuster et Bonhoeffer, 2001]. Une production lente d'ATP à haut rendement énergétique, la respiration, est respectueuse du « bien commun » et mène au développement durable optimal pour la vie. Cependant, la fermentation, moins rentable car plus extensive mais beaucoup plus rapide, est la solution la plus compétitive en milieu fluide, alors qu'elle est la moins soutenable.

Chez les bactéries, le substrat visqueux (versus fluide) joue un rôle favorable au développement de capacités de coopération comme la production (à perte) de toxines contre les bactéries étrangères non résistantes [Chao et Levin, 1981]. La production de toxines se fait au détriment de la vitesse de reproduction et n'est favorable que si la colonie de clones résistants reste géographiquement soudée, par exemple, sur du Agar Agar. Dans un système à fluidité parfaite, par exemple, en solution liquide agitée qui permet une «concurrence

.....
4 L'ATP, ou adénosine triphosphate, est la molécule clé du transport énergétique des organismes aérobies.

parfaite» entre toutes les bactéries, ce sont les bactéries sensibles, les plus efficaces, qui supplantent rapidement les bactéries coopératives.

Dès qu'il s'agit de comportements humains, la naissance de la culture et du langage, issus des nécessités de discriminer entre altruistes et égoïstes pour des stratégies de coopération toujours risquées, a ajouté un facteur explosif dans la sélection de comportements de coopération. Dès la naissance de l'humanité, il y eut coévolution nature-culture [Henrich, 2004].

La biologie évolutionniste démontre donc maintenant de multiples manières parallèles le caractère originel et vital de la coopération autant que de l'égoïsme [Kestemont, 2008]. La charge de la preuve peut être inversée [Terestchenko, 2004]: aux économistes néoclassiques de prouver que l'homme est utilitariste, incapable de la moindre parcelle de désintéressement dans la coopération.

Conclusion

Les outils néoclassiques, aujourd'hui largement répandus, se basent sur des hypothèses particulièrement irréalistes quant à la nature humaine, la nature, et le fonctionnement de l'économie et même du marché. On ne pourra vraisemblablement jamais obtenir des acteurs qu'ils abandonnent leurs pulsions sociales positives ou négatives pour faire place à une poursuite rationnelle et inconditionnelle de leurs intérêts individuels se manifestant par une évolution optimale des prix des matières premières.

L'évolution nous montre que la solution la plus soutenable, la plus respectueuse du milieu et du long terme, peut aussi naître du protectionnisme partiel (la viscosité), alors que la course à la croissance peut, comme les biologistes l'ont depuis longtemps observé dans leurs boîtes de Pétri, mener au suicide collectif après une période

d’illusoire euphorie. On observe plus de sceptiques de la croissance chez les biologistes et plus de sceptiques de l’environnement chez les économistes [Keyfitz, 1994].

Remarquons le va-et-vient récurrent entre sciences dures et sciences humaines ou même idéologie (religion) qui forge la culture d’une époque. La physique d’abord déterministe avec Newton, puis probabiliste, chaotique, complexe, « incertaine » et incluant la flèche du temps avec les physiciens modernes est mise en parallèle par les économistes écologistes pour justifier leur conception du développement durable en opposition avec la vision « dépassée », voire « mythique » des déterministes néoclassiques. Ces derniers vont reprocher aux premiers d’être conservateurs (néo-malthusiens), mythiques quant à l’importance qu’ils attachent à la nature, et pessimistes quant aux capacités de l’homme à s’en sortir. Le débat politique va à son tour orienter la recherche scientifique dans un sens ou dans l’autre. La recherche de savoir se mêle à la recherche de justification.

Le néoclassicisme orthodoxe est exclusif (contrairement à l’économie écologique et institutionnelle qui sont inclusives), car il démontre que le marché ne peut participer au bien commun que s’il est « parfait », notamment si les institutions diminuent leur intervention en matière de biens et services. Le marché a toujours été imparfait et ne représente qu’un cas particulier minoritaire d’une économie plus générale des biens et services.

Puisqu’aucune hypothèse de la théorie néoclassique n’est vérifiée, il semble envisageable de mettre en doute sa capacité intrinsèque d’indiquer les voies du développement durable et d’inspirer ses indicateurs et ses politiques.

La théorie la plus inspirante des politiques internationales actuelles de développement traite manifestement d’un monde fictif et ses analyses et recommandations, notamment celles qui s’appuient sur

des fonctions d'utilité, de formation de prix par l'offre et la demande, et de fonctions de production à la Cobb-Douglas, ne valent peut-être que pour cette pure fiction.

Ces considérations permettent d'envisager une relecture des outils économiques et indicateurs mis en œuvre sur justification néoclassique pour la résolution des problèmes environnementaux. Les alternatives sont à rechercher dans l'économie écologique [Gowdy et Erickson, 2005] pour l'aspect physique et l'économie institutionnaliste [Postel, 2007] pour le comportement des acteurs. La jonction des deux en «économie écologique institutionnelle» [Paavola et Aadger, 2005] pourrait devenir un modèle économique de référence alternatif.

Remerciements

Je remercie F.D. Vivien et E. Zacciaï pour leurs commentaires et suggestions. Je suis seul responsable des erreurs et imprécisions restantes.

Références

- Allais, M. (1953) «*Le comportement de l'homme rationnel devant le risque critique des postulats de l'Ecole américaine*», *Econometrica*, 21, 4, 503-546.
- Allais, M. et Hagen, O. (Eds.) (1979) *Expected Utility Hypotheses and the Allais Paradox: Contemporary Discussions of Decisions under Uncertainty with Allai's Rejoinder*, Reidel, Dordrecht.
- Alternatives Economiques (2007) *Comprendre les économistes*, Alternatives Economiques, Paris,
- Archer, M. S. (1995) «*Entre la structure et l'action, le temps*», In *Realist Social theory: The Morphogenetic Approach* Cambridge University Press, Cambridge, pp. 65-92.
- Aristote (-350 [1965]) *éthique de nicomaque*, GF Flammarion, Paris, 348.
- Arrow, K. J. et Debreu, G. (1954) «*Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy*», *Econometrica*, 22, 3, 265-290.
- Ayres, R. U. (2008) «*Sustainability economics: Where do we stand?*», *Ecological Economics*, 67, 2, 281-310.
- Back, K., Cao, C. H. et Willard, G. A. (2000) «*Imperfect Competition among Informed Traders*», *The Journal of Finance*, 55, 5, 2117-2155.
- Ballet, J., Bazin, D., Lioui, A. et Touahri, D. (2007) «*Green taxation and individual responsibility*», *Ecological Economic- Sustainability and Cost-Benefit Analysis*, 63, 4, 732-739.
- Becker, G.S. (1976) *The economic approach to human behavior*, University of Chicago Press, 314.
- Bewley, T. (1999) *Why Wages don't Fall During a Recession*, Harvard University Press.,
- Bleys, B. (2008) «*Proposed changes to the Index of Sustainable Economic Welfare: An application to Belgium*», *Ecological Economics*, 64, 4, 741-751.
- Boudon, R. (2002) «*Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?*» *Sociologie et Société*, 39, 1, 9-34.
- Chabal, M. (1996) «*Quand la réciprocité semble non réciproque ... ou: la réciprocité cachée*», La revue du M.A.U.S.S. semestrielle, , N°8, 2°, 28/07/2003.
- Chao, L. et Levin, B. R. (1981) «*Structured Habits and the Evolution of Anticompetitor Toxins in Bacteria*», *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 78, 10, 6324-6328.
- Clerc, D. (2001) «*La mauvaise concurrence chasse la bonne*», *Alternatives économiques*.
- Cleveland, C. J., Costanza, R., Hall, C. A. S. et Kaufmann, R. (1984) «*Energy and the U.S. Economy: A Biophysical Perspective*», *Science*, 225, 4665, 890-897.
- Comolli, P. (2006) «*Sustainability and growth when manufactured capital and natural capital are not substitutable*», *Ecological Economics*, 60, 1, 157-167.
- Daly, H. E. (1973) *Towards a Steady-State Economics*, W.H. Freeman, San Francisco, CA.,
- Debreu, G. (1974) «*Excess demand functions*», *Journal of Mathematical Economics*, 1, 1, 15-21.
- Dupuy, F. (2001) *Anthropologie économique*, Armand Colin, Paris, 192.
- Dupuy, J.-P. (2004) «*Vers l'unité des sciences sociales autour de l'individualisme méthodologique complexe*» In *Une théorie sociologique générale est-elle pensable?*, Vol. 24 (Ed, Découverte, L.) La Découverte, Paris, pp. 310-328.
- Dupuy, J.-P. (2008) *La marque du sacré*, Carnets Nord, Paris, 280.
- Eber, N. (2006) «*A la recherche de l'homo oeconomicus... Et si le commerce adoucissait les mœurs?*» *Revue du M.A.U.S.S.*, 27, 1, 343-353.
- Elster, J. (1989) *The Cement of Society - A Study of Social Order*, Cambridge University Press., Cambridge,
- Erev, I. et Roth, A. E. (1998) «*Predicting how people play games: Reinforcement learning in experimental games with unique, mixed strategy equilibria.*» *American Economic Review*, 88, 4, 848-881.
- Faucheuex, S. et Noël (1995) *Economie des ressources naturelles et de l'environnement*, Armand Colin, Paris,
- Fehr, E., Fischbacher, U. et Gächter, S. (2002) «*Strong reciprocity, human cooperation and the enforcement of social norms.*» *Human Nature*, 13, 1-25.
- Fehr, E. et Gächter, S. (2000) «*Cooperation and punishment in public good experiment.*» *American Economic Review*, 90, 4, 980-995.
- Ferejohn, F. J. et Fiorina, M. (1974) «*The Paradox of Not Voting: A Decision Theoretic Analysis*», The

- American Political science Review, 68, 2, 525-536.
- Fischer, G.-N. (1996) *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Dunod, Paris, 226.
- Gately, M. (2007) *The EROI of U.S. offshore energy extraction: A net energy analysis of the Gulf of Mexico*, Ecological Economics Volume, 63, 2-3.
- Georgescu-Roegen, N. (1971) *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, Cambridge Mass.,
- Georgescu-Roegen, N. (1975) «*Energy and Economic Myths*», Southern Economic Journal, 41, 3, 347-381.
- Georgescu-Roegen, N. (1979) «*Energy Analysis and Economic Valuation*», Southern Economic Journal, 45, 4, 1023-1058.
- Girerd-Potin, I. et Taramasco, O. (1994) «*Les rentabilités à la bourse de Paris sont-elles chaotiques?*» Revue économique, 45, 2, 215-238.
- Godbout, J. (1992) *L'esprit du don*, La Découverte, Paris et Montréal, 356.
- Gowdy, J. et Erickson, J. D. (2005) «*The approach of ecological economics*», Cambridge Journal of Economics, 29, 2, 207-222.
- Gudeman, S. (2001) *The Anthropology of Economy. Community, Market and Culture*, Blackwell Publishing, Malden, Oxford, Carlton, 189.
- Gudeman, S. (2008) *Economy's Tension*, Bergahn Books, New York, Oxford, 189.
- Hagen, O. (1995) «*Risk in Utility Theory and in the World of Fear and Hope*» In Revolutionary Changes in Understanding Man and Society, Scopes and limits.(Ed, Götschl, J.) Kluwer, Dordrechts/Londres, pp. 191-210.
- Hartwick, J. (1977) «*Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resources*», American Economic Review, 67, 972, 974.
- Henrich, J. (2004) «*Cultural group selection, coevolutionary processes and large-scale cooperation*», Journal of Economic Behavior & Organization Evolution and Altruism, 53, 1, 3-35.
- Henrich, J., Boyd, R., Bowles, S., Gintis, H., Camerer, C., Fehr, E. et McElreath, R. (2001) «*In search of Homo economicus: behavioural experiments in 15 small-scale societies*», American Economic Review, 91, 73-78.
- Henrion, A. (2007) «*Le don de sang, Approche ethnographique du recevoir et du rendre*», Revue du MAUSS permanente.
- Hotelling, H. (1931) «*The economics of exhaustible resources*», Journal of Political Economy, 41, 1, 28.
- Hsieh, D. A. (1991) «*Chaos and Nonlinear Dynamics: Application to Financial Markets*», The Journal of Finance, 46, 5, 1839-1877.
- Jeffreys, W. S. (1866) *The Coal Question: An Inquiry Concerning the Progress of the Nation, and the Probable Exhaustion of Our Coal-Mines*, Macmillan and Co., London,
- Jonas, H. (1990) *Le principe de responsabilité*, Les éditions du Cerf, Paris,
- Kahneman, D. (2003) «*La psychologie peut éclairer l'économie*», La Recherche, 365, 67-70.
- Kahneman, D., Knetsch, J. L. et Thaler, R. H. (1991) «*Anomalies: The Endowment Effect, Loss Aversion, and Status Quo Bias*», The Journal of Economic Perspectives, 5, 1, 193-206 CR - Copyright © 1991 American Economic Association.
- Kahneman, D. et Tversky, A. (1979) «*Prospect theory: An Analysis of Decision under Risk*», Econometrica, 47, 293-291.
- Kaldor, N. (1972) «*The Irrelevance of Equilibrium Economics*», The Economic Journal, 82, 328, 1237-1255.
- Kesler, S. E. (1994) *Mineral Resources, Economics and the Environment*, Macmillan Co, New York,
- Kestemont, B. (2000) «*Dépenses environnementales des entreprises en Belgique*», Statistics Belgium Working Paper, 4, 1-59.
- Kestemont, B. (2008) «*Les fondements utilitaristes et anti-utilitaristes de la coopération en biologie*», Revue du M.A.U.S.S., 31, 242-269.
- Keyfitz, N. (1994) «*Croissance démographique : qui peut en évaluer les limites?*» La Recherche, 264, 25.
- Keynes, J. M. (1924) *A tract on Monetary Reform*, Macmillan, London,
- Le Crosnier, H. (2009) *Le prix « Nobel » à Elinor Ostrom : une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs*, http://www.alternatives-économiques.fr/le-prix-nobel-a-elinor-ostrom--une-bonne-nouvelle-pour-la-theorie-des-biens-communs_fr_art_633_44275.html.
- Ledant, J.-P. (2008) *Acheter les services de la nature?*, Etopia, www.etopia.be.
- Leenhardt, M. (1947) *Do kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanesien*, Tel, Gallimard,

- Paris, 314 pp.
- Lions, P.-L. et Lasry, J.-M. (2007) «*Instantaneous self-fulfilling of long-term prophecies on the probabilistic distribution of financial asset values*», Annales de l'Institut Henri Poincaré (C) Non Linear Analysis, 24, 3, 361-368.
- Mandelbrot, B. (1963) «*The Variation of Certain Speculative Prices*», The Journal of Business, 36, 4, 394.
- Mandelbrot, B. (1967) «*How long is the coast of Britain? Statistical self-similarity and fractional dimension*», Science, 155, 636-638.
- Mantel, R. R. (1974) «*On the characterization of aggregate excess demand*», Journal of Economic Theory, 7, 3, 348-353.
- Marechal, K. (2009) «*An evolutionary Perspective on the Economics of Energy Consumption: The Crucial Role of Habits*», Journal of Economic issues, XLIII, 1, 69-88.
- Martinet, V. et Rotillon, G. (2007) «*Invariance in growth theory and sustainable development*», Journal of Economic Dynamics and Control, 31, 8, 2827-2846.
- Marx, K. (1844) *La production humaine*, Editions sociales,
- Nicolas, G. (1986) *Don rituel et échange marchand*, Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Paris,
- Noussair, C., Robin, S. et Ruffieux, B. (2001) «*Prices bubbles in laboratory asset markets with constant fundamental values*», Experimental Economics
- Nyborg, K. (2003) «*The impact of public policy on social and moral norms: some examples*», Journal of Consumer Policy, 26, 258-277.
- Orlean, A. (2003) «*Les marchés financiers sont-ils rationnels?*» La Recherche, N°364, 58-62.
- Ostrom, E. (1998) «*A behavioral Approach of the Rational Choice Theory of Collective Action*», American Political Science Review, Vol 2, 1-22.
- Paavola, J. et Aadger, W. N. (2005) «*Institutional ecological economics*», Ecological Economics, 53, 353-368.
- Pareto, V. (1906) *Manuel d'économie politique*, V. Giard & E. Brière, Paris,
- Pearce, D. W. et Atkinson, G. D. (1993) «*Capital theory and the measurement of sustainable development: an indicator of weaksustainability*», Ecological Economics, 8, 85-103.
- Pfeiffer, T., Schuster, S. et Bonhoeffer, S. (2001) «*Cooperation and Competition in the Evolution of ATP-Producing Pathways*», Science, 292, 5516, 504.
- Polanyi, K. (1944) *The Great Transformation*. Traduction française: *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris,
- Postel, N. (2007) «*Hétérodoxie et institutions*», Revue du M.A.U.S.S. semestrielle, 30, 69-101.
- Prigogine, I. et Stengers, I. (1979) *La Nouvelle Alliance*, Gallimard, Paris,
- Queiroz, M. I. P. (1970) «*Préface*» In *do kamo; la personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Gallimard, Paris, pp. 7-38.
- Racine, L. (1986) «*Les formes élémentaires de la réciprocité*», L'Homme, 99, XXVI (3), 97-118.
- Rees, W. (2002) «*Globalization and Sustainability: Conflict or Convergence?*» Bulletin of Science Technology Society, 22, 249-268.
- Reich, W. (1972) *La psychologie de masse du fascisme*, Payot, Paris, 517.
- Rockström, J., W. Steffen, Noone, K., Persson, Å., Chapin, F. S. I., Lambin, E., Lenton, T. M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H., Nykvist, B., Wit, C. A. D., Hughes, T., Leeuw, S. v. d., Rodhe, H., Sörlin, S., Snyder, P. K., Costanza, R., Svedin, U., Falkenmark, M., Karlberg, L., Corell, R. W., Fabry, V. J., Hansen, J., Walker, B., Liverman, D., Richardson, K., Crutzen, P. et Foley, J. (2009) «*Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity*», Ecology and Society 14(2): 32., 14, 2, 32 [online] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art32/>.
- Rosenbluth, R. G. L. a. G. (1971) «*A Contribution to the New Theory of Demand: A Rehabilitation of the Giffen Good*», The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'Economique, 4, 2, 131-163.
- Sanchez, A. et Cuesta, J. A. (2005) «*Altruism may arise from individual selection*», Journal of Theoretical Biology, 235, 2, 233-240.
- Sapir, J. (2000) *Les Trou noir de la science économique*, Albin Michel, Paris,
- Sapir, J. (2007) «*Libre-échange, croissance et développement: quelques mythes de l'économie vulgaire*», Revue du M.A.U.S.S. semestrielle, 30, 151-171.
- Schneider, F. (2005) «*Shadow economies around the world: what do we really know?*» European

- Journal of Political Economy, 21, 598-642.
- Sen, A. (1999) *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Odile Jacobs, Paris, 479 pp.
- Solow, R. (1974) «*Intergenerational Equity and Exhaustible Resources*», Review of Economic Studies. Symposium on the Economics of Exhaustible Resources, 41, 29-45.
- Solow, R. M. (1956) «*A Contribution to the Theory of Economic Growth*», Quarterly Journal of Economics, 70, 65-94.
- Sonnenschein, H. (1972) «*Market Excess Demand Functions*», Econometrica, 40, 3, 549-563.
- Sonnenschein, H. (1973) «*Do Walras' identity and continuity characterize the class of community excess demand functions?*» Journal of Economic Theory, 6, 4, 345-354.
- Stiglitz, J. E. (1974) «*Growth with exhaustive natural resources: efficient and natural growth paths. Symposium on the Economics of the Exhaustive Resources*», Review of Economic Studies 123-137.
- Stiglitz, J. E. (2002a) «*Information and the change in the paradigm in economics*», American Economic Review, 92, 3, 460-501.
- Stiglitz, J. E. (2002b) *La grande désillusion*, Fayard, 324 pp.
- Stiglitz, J. E., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009) *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*, The President of the French Republic, Paris.
- Temple, D. (2003) «*El mercado de reciprocidad positiva - Le marché de réciprocité*» In Teoria de la Reciprocidad - II. La economía de reciprocidad, Vol. 2 PADEP-GTZ, La Paz, Bolivia, pp. 376-392.
- Terestchenko, M. (2004) «*Egoïsme ou altruisme? Laquelle de ces deux hypothèses rend-elle le mieux compte des conduites humaines?*» Revue du M.A.U.S.S. trimestrielle, 23, 313-333.
- Thaler, R. (1980) «*Toward a positive theory of consumer choice*», Journal of Economic Behavior and Organization, 1, 1, 39-60.
- Thaler, R. H., Tversky, A., Kahneman, D. et Schwartz, A. (1997) «*The Effect of Myopia and Loss Aversion on Risk Taking: An Experimental Test*», The Quarterly Journal of Economics, 112, 2, 647-661.
- UNECE (2009) *Measuring sustainable development*, United Nations Economic Commission for Europe, new York and Geneva, 102.
- Van Baalen, M. et Rand, D. A. (1998) «*The Unit of Selection in Viscous Populations and the Evolution of Altruism*», Journal of Theoretical Biology, 193, 4, 631-648.
- Vatn, A. (2005) «*Rationality, institutions and environmental policy*», Ecological Economics, 55, 203-217.
- Veblen, T. B. (1899) *The Theory of the Leisure Class*, The forgotten books, http://books.google.fr/books?id=ErEXMCudMZ4C&printsec=front cover&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=oepage&q=&f=false.
- Vitousek, P. M., Mooney, H. A., Lubchenco, J. et Melillo, J. M. (1997) «*Human domination on Earth's Ecosystems*», Science, 277, 494-499.
- Wackernagel, M. et Rees, W. E. (1996) *Our Ecological footprint: Reducing Human Impact on the earth*, New Society Publishers, Philadelphia,
- Wallenborn, G. et Dozzi, J. (2007) «*Du pont de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé?*» In Environnement et inégalités sociales(Eds, Cornut, P., Bauler, T. and Zaccâï, E.) Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, pp. 47-61.
- Walras, L. (1900) *Elements d'économie politique pure*, Lausanne, Paris, 20+491.
- World Bank (2006) *Where is the Wealth of Nations*, Washington D.C., 188.

VARIA

GOUVERNER L'INNOVATION À L'HEURE DES OGM

→GAËTAN VANLOQUEREN

Agro-économiste, conseiller auprès du
Rapporteur Spécial des Nations Unies
pour le Droit à l'Alimentation

gaetan.vanloqueren@uclouvain.be

Les OGM font voir l'agriculture.

M. Blois

L'arrivée des OGM en Europe il y a quinze ans a déclenché une controverse qui n'est pas prête de s'éteindre. Si la majeure partie du débat s'est concentrée sur la question de l'acceptation ou du refus de la mise en culture et de la mise en marché des OGM, une analyse systémique de ceux-ci nous apprend en fait bien davantage sur les dynamiques d'innovation dans nos champs. Une approche 'systémique' des OGM permet de remettre l'innovation technologique dans son contexte. L'innovation, trop souvent comprise sous sa seule forme technologique, est multiple, mais 'verrouillée' par des systèmes agro-alimentaires qui peinent à s'adapter au nouveau paysage qui s'est dessiné avec les crises climatiques et énergétiques et les aspirations citoyennes à une science démocratisée. Le développement de différentes voies d'innovation est en réalité influencé par une multitude de facteurs macro et micro, depuis les politiques européennes de recherche jusqu'aux routines culturelles des chercheurs individuels. Au final, deux voies d'innovation – l'in-

génierie génétique et l'agroécologie – subissent un traitement ‘à géométrie variable’, en défaveur de la seconde. Est-il possible de déverrouiller le système pour accélérer la transition vers les innovations et les modèles durables et souhaités par une majorité? Partant de la tentative écologiste, en 2003, d'établir en Belgique une évaluation des OGM sur des critères de durabilité, cet article tente de poser quelques jalons et propositions.

La construction d'une démocratie forte passe aujourd'hui par son extension et son approfondissement à au moins quatre domaines fondamentaux : l'économie et le travail, l'information et la connaissance, les sciences et technologies, et les espaces supra-nationaux. Or, en matière de démocratisation des sciences et des technologies, on remarque parfois une trop faible évolution depuis le slogan de l'exposition universelle de Chicago en 1933 : « La science trouve, l'industrie applique, l'homme s'adapte ».

L'innovation, enjeu démocratique majeur

Le progrès scientifique et les innovations technologiques liées à celui-ci ont acquis une place prédominante dans nos sociétés occidentales depuis le siècle des Lumières. L'innovation a en conséquence aujourd'hui une place centrale dans le fonctionnement de l'économie de marché et est également au cœur de plusieurs visions politiques : tant celle qui ambitionne une libération totale du marché, que celle qui ambitionne entre autre de faire du progrès technique un moteur de progrès social, et celle de l'écologie politique, qui vise à mettre la durabilité de nos modes de vie au cœur de son projet.

L'innovation est donc au cœur de nos sociétés. En Europe, les signes se multiplient et ne trompent pas : Stratégie de Lisbonne, augmentation du budget communautaire de recherche, construction d'un Espace Européen de la Recherche, etc. Le projet est explicite : il s'agit

de faire de la société européenne une société ‘innovation-friendly’. Les Etats européens sont en effet doublement contraints d’innover. D’abord, car ils sont insérés dans une économie mondialisée : capitaux mobiles en quête de profits maximums et concurrence féroce obligent, les activités d’hier sont aujourd’hui menées à moindre coût dans d’autres pays (mais à bien d’autres coûts humains, sociaux et écologiques). À mondialisation inchangée, l’innovation est donc le moyen de devenir les leaders dans les activités économiques de demain, et maintenir notre rang de puissance mondiale. La seconde contrainte est aussi globale : plusieurs défis actuels - changement climatique et hausse du coût de l’énergie en tête - nous forcent à innover pour adapter nos économies, par exemple en créant des procédés industriels économes en énergie.

Cependant, le rôle de l’innovation technologique est devenu plus ambigu que par le passé. L’innovation est à la fois source de progrès et d’opportunités, mais aussi de risques et de nouveaux dangers (pesticides, amiante, nucléaire). Cette ambiguïté marque le passage d’une société moderne où le progrès scientifique devait fonder une société basée sur un mode rationnel et non sur les traditions, à une société post-moderne où la science laisse la place au débat politique. Dans la ‘société du risque’, la science n’est en effet plus neutre, elle est sur la place publique et l’innovation technologique est au cœur de controverses.

Cette ambiguïté de l’innovation technologique n’est nulle part aussi visible qu’en agriculture. Alors que l’agriculture ne représente plus qu’un faible pourcentage de la population active des pays ‘développés’ ayant adopté pour projet une économie basée sur les services et la connaissance, c’est dans ce secteur que s’est développée depuis le milieu des années nonante une des plus importantes controverses socio-techniques, celle qui concerne les organismes génétiquement modifiés (OGM). A priori, c’est étonnant. L’innovation a en effet toujours été au cœur de la question agricole. Le progrès scientifique et technique en agriculture ont contribué à la modernisation agricole,

permettant les gains de productivité nécessaires pour nourrir une population croissante, et entraînant une diminution de la facture relative de l'alimentation dans les dépenses des ménages, et apportant tant une certaine amélioration des conditions de travail des agriculteurs que la libération de la main d'œuvre agricole pour le développement des industries puis des services.

Et pourtant, dès leur arrivée en 1996 en provenance des Etats-Unis, les OGM préoccupent les citoyens, alertés par Greenpeace, forçant les autorités publiques à revoir et renforcer les réglementations. La population européenne, devenue au 20ième siècle pour la première fois de son histoire majoritairement déliée de la terre et de la production alimentaire, se pose des questions sur son alimentation. Après des crises alimentaires à répétitions (prions chez les bovins, tremblante du mouton, poulets intoxiqués à la dioxine), les citoyens sont davantage enclins à identifier les éventuels risques des OGM que leurs hypothétiques avantages, d'ailleurs initialement réservés aux semenciers et agriculteurs outre-Atlantique.

La controverse fait rapidement apparaître que les questions scientifiques sont enchevêtrées dans des enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques plus larges: brevetage du vivant, excès et dérives de l'agriculture productiviste, caractère non naturel de la transgenèse, irréversibilité potentielle de certains impacts, concentration croissante du pouvoir des multinationales, etc. Face à cette controverse, les pouvoirs publics ont innové, depuis le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques au niveau international, jusqu'au décret wallon de 2008 sur la coexistence des cultures génétiquement modifiées, conventionnelles et biologiques, en passant par la Directive européenne 2001/18 qui porte entre autre sur les modalités d'évaluation réglementaire des essais en pleins champs de plantes transgéniques. L'opposition citoyenne aux OGM provoque également un élargissement de la définition des risques (des critères environnementaux sont introduits à côté de ceux de

santé publique) ; les procédures d'évaluation ont été améliorées ; une certaine information au public a été organisée et de nouveaux comités d'expertise ont été créés.

Le processus n'est pas abouti. La réglementation européenne, bien que probablement la plus avancée au niveau mondial sur la question, n'a pas canalisé la controverse ; la confiance des citoyens-consommateurs n'est pas retrouvée. Plus important, notre 'société du risque' a oublié de se poser les questions de savoir pourquoi elle prenait des risques, pourquoi elle innovait, et comment elle innovait. Les interactions et interdépendances entre aspects techniques et dimensions socio-économiques des innovations ont trop longtemps été négligées voire niées, alors que leur compréhension est essentielle à toute dynamique dont l'horizon est la durabilité. La question du sens, des finalités, des objectifs à long terme et du choix des moyens pour y arriver a trop longtemps été mise de côté tant au niveau politique que dans notre rapport collectif à l'innovation – notre culture.

Progresser dans cette direction est un passage incontournable pour une plus grande démocratisation des choix technologiques.

Entraver l'innovation, tabou indémontable

En mars 2003, la ministre écologiste Magda Alvoet, en charge de la Santé Publique, de l'Environnement et de la Protection des consommateurs, veut répondre à ces critiques citoyennes et tente de mettre en pratique une autre vision de la réglementation des OGM. Elle a la tutelle sur les expérimentations en plein champs, qui ne sont pas concernées par le moratoire européen pour la mise en culture. Plusieurs dossiers sont en attente de décision ministérielle: des colzas résistants aux herbicides, des pommiers résistants à la tavelure et des pommiers autofertiles.

Faute de pouvoir obtenir un consensus au niveau gouvernemental sur une modification de la réglementation, la ministre décide d'initier un groupe 'Durabilité et aspects éthiques' au sein du Conseil Consultatif de Biosécurité, afin d'ébaucher une évaluation des aspects de durabilité, éthiques et socio-économiques. Le groupe se réunit en mars 2003. Nous sommes en plein débat sur la réglementation des OGM, en particulier sur la transposition en droit belge de la directive européenne 2001/18. Des conférences de citoyens sur les OGM ont été organisées en France et ont démontré la maturité des citoyens sur les questions technologiques. Le Royaume Uni de Tony Blair a de son côté entamé un large processus d'expertise scientifique, d'ambitieux essais comparatifs en champs et de débats citoyens à travers tout le pays. Le processus est salué comme novateur mais il est connu de tous qu'il a essentiellement pour objectif de sortir le pays de la crise paralysant un développement efficace des plantes transgéniques.

Le groupe de travail réunit quelques experts déjà associés aux expertises scientifiques de biosécurité, plusieurs chercheurs provenant de disciplines de sciences naturelles et humaines ainsi que quelques observateurs d'associations actives sur la question des OGM. L'exercice est non contraignant ; il a pour double objectif de cerner ce qu'est une évaluation éthique et socio-économique et de faire l'exercice sur un dossier concret - la demande d'autorisation d'un essai de pommiers transgéniques autofertiles déposée par la Katholieke Universiteit Leuven. Le groupe n'a pas de méthodologie à appliquer et part d'une feuille blanche, et pourtant seules deux réunions sont convoquées, alors que les enjeux concernés sont et multiples et qu'aucune culture de travail commune n'a pu se créer entre experts des différentes disciplines. L'expérience s'arrête avec l'approche des élections législatives de juin 2003 qui marquent la défaite des partis écologistes. Avec elles est en même temps gelée la proposition de loi déposée par plusieurs parlementaires écologistes proposant d'institutionnaliser une évaluation éthique et socio-économique des OGM.

L'épisode est donc un échec, mais aussi un apprentissage collectif sur l'évaluation des innovations technologiques. Outre un agenda et un rapport de force politique défavorable, d'autres facteurs ont joué en défaveur d'une réelle amélioration de l'évaluation des OGM, comme l'inexpérience de l'administration à traiter de ces aspects étrangers à son champ d'expertise classique ou l'absence de cadre structurel créant les conditions pour un engagement proactif de ces experts, et l'ignorance des méthodes existantes qui auraient pu être utilisées.

Prise avec du recul, l'initiative de 2003 était, sans être présentée comme telle, une tentative d'échapper aux politiques d'innovation purement libérales qui consistent à 'encadrer l'innovation sans l'entraver', c'est-à-dire à garantir à la fois la liberté d'innover de l'entrepreneur, la liberté de produire de l'agriculteur (donc de planter des OGM) et la liberté de choix du consommateur (matérialisée par l'étiquetage des produits à base d'OGM), tout en contrôlant l'absence de risques pour les citoyens (fonction régaliennne de l'Etat) par l'évaluation de biosécurité¹. La tentative de la ministre Alvoet aurait donc pu emporter l'adhésion des partenaires socialistes car elle aurait renforcé les progressistes qui estiment que le lien entre progrès technique et progrès social n'est pas automatique. Cela aurait été sans compter l'importance du courant positiviste au sein du même parti, l'importance des enjeux communautaires sur la question des OGM, des rapports de force et des jeux de pouvoirs dans une majorité en fin de législature.

En 2010, la perspective d'institutionnaliser une évaluation des aspects éthiques et socio-économiques des OGM a refait surface, sans que l'on puisse réellement sache exactement jusqu'où celle-ci est vue par les autorités publiques comme une concession instrumentale nécessaire à une reprise d'un développement industriel des OGM, et non pas une sincère volonté de réconcilier les citoyens avec les innovations agro-alimentaires.

Enfin, malgré les récentes expériences françaises et néerlandaises d'évaluation de tels aspects, notre compréhension des dynamiques d'innovation dans les champs et les filières agro-alimentaires reste fort limitée. Et pourtant, l'examen des OGM de 2003 est instructif. La tâche de construire une évaluation des 'aspects éthiques et de durabilité » reste donc une question ouverte, à laquelle on peut cependant apporter plusieurs éléments de réponse.

La diversité des voies de progrès

Les acquis des sciences humaines pour l'étude des sciences et technologies –sociologie de l'innovation, histoire des sciences, sciences de gestion – convergent à démontrer l'intérêt de l'analyse des interactions entre les innovations et les systèmes qui les entourent. Bien que les champs d'essais OGM de 2003 aient été refusés pour les dossiers en question, il est possible de prendre les dossiers qui étaient sur la table du SBB comme points de départ d'investigations sur les dynamiques d'innovations dans nos filières agro-alimentaires, en opérant par déconstruction et reconstruction de la complexité socio-technique et socio-économique qui existe entre une innovation et le(s) problème agronomique (ou autres) qu'elle tente de résoudre².

L'exploration de cette complexité permet de dépasser la controverse du 'pour ou contre les OGM' et de replacer ceux-ci à leur juste place : une possibilité technologique qui nous renvoie à notre manière de gouverner les sciences et techniques. La première strate de cette complexité fait sauter en un instant la caricaturisation du débat sur les OGM qui vient d'être évoquée, à savoir que l'on doit être pour ou contre ceux-ci, et que ceux qui sont 'contre' s'opposent forcément au progrès scientifique en général. Cette strate démontre en effet qu'il y a, pour chaque problème agronomique, une gamme plus ou moins grande de stratégies et d'innovations. Par exemple, si les pommiers transgéniques résistants à la tavelure avaient pour

objectif de créer des arbres qui n'auraient pas ou peu besoin d'être aspergés de fongicides (pesticides qui ciblent les champignons microscopiques), il y a en fait une vingtaine de stratégies existantes et d'innovations potentiellement porteuses pour atteindre le même objectif, bien que chacune de celles-ci aient des degrés d'efficacité divers. Dans cet ensemble virtuel, on distingue les pratiques actuellement disponibles ('les bonnes pratiques' comme le broyage des feuilles en fin de saison mais aussi l'amélioration des systèmes d'avertissements qui permettent aux producteurs de ne traiter qu'en réelles situations de risque pour les fruits) des pistes d'innovation qui sont explorées dans les laboratoires et essais à large échelle; par exemple l'utilisation de champignons antagonistes (des prédateurs naturels du champignon de la tavelure), le développement d'"éliciteurs de résistance systémique induite" (des substances naturelles qui permettent à l'arbre de mieux se défendre), mais aussi des vergers diversifiés (pommiers/pêchers) ou encore l'aménagement de haies stoppant la propagation des maladies. Une telle approche –systémique mais aussi systématique– aboutit à la conclusion qu'il faut dépasser le périmètre du verger pour gérer le problème des maladies du pommier, et ouvrir la question du quasi-échec des pommiers conventionnels (non-transgéniques) résistants à la tavelure³.

Faire le même exercice pour un grand nombre de problèmes agronomiques conduit à dégager des tendances et des ensembles. Le concept de 'voies d'innovations' a une importance vitale pour la compréhension des dynamiques d'innovation car il permet de sortir de l'analyse au cas par cas qui caractérise le débat sur les OGM et ce faisant, de se réapproprier le débat sur les choix technologiques. Une voie d'innovation est un ensemble d'innovations qui suivent un même paradigme technologique, une même logique d'innovation. Plus précisément, chaque voie d'innovation (on parle aussi de trajectoire technologique) suit un paradigme technologique, c'est-à-dire un canevas de solution à des problèmes technologiques sélectionnés, basé sur des principes sélectionnés dérivés des sciences

naturelles. Un paradigme technologique définit par conséquent une certaine idée de ce qu'est le progrès et comprend des prescriptions sur les directions à suivre et celles à négliger. Le concept de voie d'innovation permet donc non seulement d'insérer une innovation dans une voie qui répond à certaines logiques, mais aussi dans une perspective temporelle et dynamique : chaque innovation a un passé et influence sur l'avenir (au moins sur l'ensemble d'innovations à laquelle elle appartient).

Aujourd'hui, on peut distinguer plusieurs grandes voies d'innovations en agriculture. Certaines d'entre-elles sont établies depuis des décennies : il s'agit de l'amélioration variétale (la création de nouvelles variétés par moyens classiques), la phytopharmacie (la création de nouvelles molécules pesticides), la mécanisation agricole, et l'application des nouvelles technologies de l'information de la communication à l'agriculture (semis et récolte assisté par satellite). Les progrès sont continus dans toutes ces voies, et leur potentiel n'est pas épuisé. Mais l'essentiel n'est pas là. Au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, la recherche en agriculture a essentiellement suivi deux voies : l'ingénierie génétique basée sur une méthodologie réductionniste s'attachant aux niveaux les plus fins de la matière vivante autour de la biologie moléculaire, et l'agroécologie, cherchant à comprendre et améliorer les systèmes dans leur ensemble, se basant une sur compréhension fine des interactions entre éléments et des propriétés émergentes des systèmes.

Ces voies d'innovations suivent des logiques complètement différentes. La logique de l'ingénierie génétique est de modifier les plantes dans notre intérêt pour qu'elles soient productives dans toutes les situations même les plus adverses (sécheresse, aspersion d'herbicide total, ou forte pression des maladies dans une monoculture fragile). La logique de l'agroécologie (on peut aussi parler d'«ingénierie agroécologique» pour mieux exprimer le potentiel innovateur de celle-ci et la mettre sur un même niveau que l'ingénierie génétique)

est d'appliquer la science écologique à la conception des agroécosystèmes, en améliorant la structure de tout le système (plutôt qu'en concentrant les efforts sur la seule plante), et en se basant sur les interactions écologiques dans un système à haute diversité pour la fertilité et la résilience du celui-ci. Les applications concrètes de cette voie d'innovation sont l'agroforesterie (combiner arbres et cultures sur une même parcelle), la lutte biologique (utilisation des insectes antagonistes), les mélanges variétaux (planter plusieurs variétés de patrimoines génétiques différents dans un même champ pour faire diminuer la pression de maladies) ou encore l'écologie du paysage (concevoir des systèmes agricoles qui comportent des éléments stabilisateurs par rapport aux attaques d'insectes, par exemple des bandes enherbées-banque à scarabées entre des champs de céréales).

Aucune de ces deux approches (ingénierie génétique et agroécologie) n'était fortement structurée et prépondérante avant le début des années 1970. Elles auraient pu se développer en parallèle et participer de manière à peu près équivalente aux développements de l'agriculture. Il n'en fut rien puisqu'aujourd'hui la part prise par l'ingénierie génétique (et l'indissociable biologie moléculaire) dans les institutions publiques et privées de recherche est sans aucune mesure avec celle de l'agroécologie qui reste encore marginale. En Wallonie, bien que des travaux significatifs aient été entrepris sur la lutte biologique, seul un travail de recherche sur les mélanges variétaux peut être identifié dans les bases de données des institutions de Gembloux (un mémoire d'étudiant); quant à la recherche sur l'intérêt des éliciteurs de résistance systémique induite pour l'arboriculture, elle a démarré au début des années 2000, alors que les bases théoriques de cette piste ont été posés dans les années quarante. Ce type de recherche reçoit cependant un soutien croissant, et la création d'un groupe de recherche 'agroécologie' en 2009 pourrait coaliser certains acteurs. Le développement des OGM se fait à un autre niveau. A l'échelle mondiale, les plantes transgéniques couvrent elles près de 100 millions d'hectares.

On pourrait voir dans ce saisissant contraste l'expression d'un simple rapport de forces entre des entreprises capitalistes transnationales en quête de maximisation des profits par les moyens technologiques les plus appropriés (et à ce jeu les OGM et l'agroécologie ne jouent pas dans la même division), et des chercheurs idéalistes et indépendants souhaitant œuvrer au sein d'institutions publiques pour une agriculture durable, mais dépourvus de réels moyens. Cette analyse est nécessaire mais largement insuffisante.

Des systèmes d'innovation « verrouillés »

Pour comprendre la différence de développement entre ingénierie génétique et agroécologie, il faut recourir au concept de 'verrouillage technologique'. On parle de verrouillage technologique (lock-in) quand une technologie dominante empêche le développement de technologies concurrentes et potentiellement supérieures⁴.

Concrètement, on peut analyser les situations de lock-in en identifiant les 'déterminants' d'innovation, c'est-à-dire dans le cas qui nous intéresse les facteurs qui pèsent positivement ou négativement sur chacune des deux voies d'innovation. L'analyse aboutit à la conclusion que la recherche agronomique est en quelque sorte 'verrouillée' par un ensemble de facteurs techniques, socio-économiques mais aussi institutionnels et culturels, dont l'accumulation dans le temps et l'espace a permis le développement fantastique de l'ingénierie génétique mais continue à freiner le développement de l'agroécologie, une voie pourtant 'potentiellement supérieure'.

Quels sont ces facteurs ? Les lister tous de manière systématique dépasse l'ambition de cet article, mais l'exploration de quelques-uns d'entre eux est indispensable⁵. On se limitera ici à deux d'entre eux : un facteur 'macro' (les politiques d'innovation européennes) et un facteur 'micro' (les routines culturelles des chercheurs).

Au niveau macro, la recherche agronomique au niveau mondial dépend pour moitié de financements publics, qui sont donc un important déterminant d'innovation. Les politiques de recherche et d'innovation sont loin de poursuivre de purs motifs d'amélioration des connaissances sur le monde qui nous entoure. La mise en compétition des Etats par la finance globalisée les a contraints à une série de standardisations qui réduisent drastiquement leurs marges de manœuvre. L' 'état compétitif' doit adopter une politique d'innovation compétitive. Les Etats sont en effet encouragés à soutenir une ou plusieurs voies d'innovations sur base d'un critère prépondérant : la capacité de celles-ci à maintenir ou faire progresser leur position concurrentielle sur l'échiquier mondial. En Europe, le choix stratégique s'est porté dès le début des années quatre-vingt sur les biotechnologies d'une part, et sur les technologies de l'information et de la communication d'autre part. Les deux trajectoires ont été directement liées avec les objectifs de croissance et compétitivité, et les décideurs européens se sont d'ailleurs souvent référés à la nécessité de ne pas se laisser distancier par les Etats-Unis pour justifier les politiques pro-biotechnologies face à l'opposition citoyenne aux OGM. Les financements pluriannuels de la recherche européenne ont largement soutenu le développement de la biologie moléculaire, science fondamentale nécessaire au développement de l'ingénierie génétique. Cela a eu un impact profond sur les institutions de recherche. Pour obtenir un projet de recherche européen, il « fallait un biologiste moléculaire dans l'équipe », comme l'ont attesté des chercheurs belges. En France, au début des années nonante, un recrutement sur cinq de l'Institut National de la Recherche agronomique (INRA) était un(e) biologiste moléculaire. Les Etats ont également été amenés à s'allier aux entreprises privées, y compris avec les entreprises multinationales qui les mettent en compétition. Monsanto UK Ltd., filiale du groupe basé aux U.S.A, a par exemple coordonné un programme de bourses européennes Marie Curie sur la génomique du blé –ayant par conséquent un accès vital à la connaissance de pointe sur ce sujet, attestant que l'enjeu géostra-

tégique de compétition avec les USA n'a pas toujours percolé au niveau opérationnel.

La recherche agro-écologie a bénéficié de manière marginale de ces progrès en biologie moléculaire. La recherche appliquée au niveau de l'écosystème n'a pas été développée avec une intensité identique et une réduction du recrutement des agronomes, pédologues ou spécialistes en agro-écologie a même été constatée dans certaines institutions. Aujourd'hui encore, certains des pionniers de l'agroécologie savent que leur poste ne sera pas renouvelé après leur admission à l'éméritat.

Si les financements sont un déterminant direct de l'innovation, d'autres facteurs jouent à un niveau 'micro'. Ils sont beaucoup moins visibles mais exercent une influence tout aussi puissante sur les orientations de la recherche publique. Chaque chercheur a des opinions, des visions du monde, des 'routines culturelles et cognitives' qui interfèrent avec ses activités quotidiennes, y compris la définition de priorités de recherche ou d'évaluation de projets pour des pairs. Or, une majorité de scientifiques a deux présuppositions dominantes sur la nature même d'une innovation qui induisent un déséquilibre entre ingénierie génétique et agroécologie. La première est d'associer la biologie moléculaire et l'ingénierie génétique avec des découvertes scientifiques 'de rupture' qui mènent à des innovations fondamentales et complètes, alors que l'agroécologie ne serait capable que de progrès incrémentaux et ne représenterait pas réellement une voie d'innovation. Cette présupposition culturelle ne repose par principe sur aucune base 'scientifique', et n'est pas validée par les faits : l'ingénierie génétique amène le plus fréquemment à des progrès agronomiques incrémentaux plutôt que totaux (on crée des variétés 'plus tolérantes' à la sécheresse, mais rarement 'complètement résistantes'), et l'agroécologie a démontré son potentiel d'innovations 'de rupture', comme ces chercheurs qui créent des systèmes agroforestiers combinant prairie, noisetier et peuplier sur

une même parcelle d'agriculture mécanisée, systèmes dont les gains de productivité dépassent ceux des OGM, ces mélanges variétaux qui diminuent l'incidence des maladies. La seconde présupposition est que l'ingénierie génétique aurait une valeur universelle (une capacité à résoudre tous les problèmes agronomiques dans toutes les régions du monde), valeur qui n'est pas reconnue à l'agroécologie, qui ne produirait que quelques progrès limités. La recherche agroécologique n'aurait d'intérêt que pour l'agriculture biologique, alors que celle-ci reste considérée comme un marché de niche mais serait incapable de nourrir le monde. Elle aurait donc droit à une fraction des fonds de recherche équivalente au poids de l'agriculture biologique : trois pourcents. Pire, l'agroécologie ne serait pas de la réelle recherche scientifique, car se situant à la frontière de la 'recherche' et du 'développement' aux yeux de certains pouvoirs subsidiaires, y compris en Wallonie, quand il n'y avait pas un seul département « Recherche et Développement », mais deux unités séparées, qui se renvoient des dossiers de recherches agroécologiques jugés 'trop développement' par l'unité Recherche et 'trop recherche' par l'unité Développement. En définitive, l'agroécologie n'est tout simplement pas considérée par certains acteurs comme une voie d'innovation, mais comme un ensemble de pratiques du passé, qui peuvent simplement être remises au goût du jour, alors que l'observation des dynamiques de recherches agroécologiques prouve que la combinaison de l'approche scientifique et des savoirs locaux amène à une somme de progrès incrémentaux d'un réel intérêt.

Ces deux présuppositions sur la nature de ce qui constitue une innovation ne tiennent que car elles sont associées à des présuppositions sur ce qu'est un système agricole durable. Une partie des scientifiques semblent en effet estimer que les systèmes agricoles modernes requièrent des adaptations 'à la marge' plutôt que de profondes transformations : une diminution de l'utilisation d'intrants, mais pas une remise en question du principe de monoculture par exemple. En ce sens, la réflexion sur les systèmes agricoles reste

ancrée dans l'approche industrielle qui caractérise l'agriculture depuis plus d'un siècle, même si elle est complétée par des approches modérées comme la lutte intégrée des insectes.

En réalité, quand ils se projettent dans le futur, une trop grande partie de scientifiques pense en terme de systèmes agricoles 'les plus probables' plus qu'en termes de systèmes 'les plus désirables'. Ils intègrent les tendances économiques et politiques liées aux forces dominantes des dernières décennies, ce qui les incite à considérer comme donnée invariante la poursuite d'un modèle d'agriculture intensive en intrants, comme s'il n'y avait pas d'alternatives politiques à ces tendances, et comme si celles-ci ne devaient pas être profondément remises en cause par les crises climatiques, énergétiques, sociales et environnementales. Or, l'ingénierie génétique se fond parfaitement dans ces tendances: étant donné que l'innovation se trouve dans la semence, elle ne demande pas d'adaptation majeure des pratiques agricoles et du système en général (ceci n'est plus vrai pour les régions qui se dotent de rigoureuses règles de coexistence). La voie agroécologique remet elle en cause des principes basiques des systèmes actuels, comme la monoculture ou l'utilisation d'intrants. Ceci mène certains chercheurs à la mettre de côté car, bien que 'théoriquement valide', elle irait 'contre-courant', comme l'affirmait un chercheur expliquant l'absence de recherches sur les mélanges variétaux par la demande d'homogénéité des lots de céréales de l'agro-industrie.

OGM vs agroécologie : la gestion de l'innovation 'à géométrie variable'

Enfin, si l'on dépasse le strict cadre des systèmes de recherche pour se pencher sur la culture politique en matière d'innovation⁶, on peut constater que la vision que les acteurs ont de l'innovation en agriculture est d'une part 'non comparative': elle est centrée sur les OGM au lieu de comparer les différentes voies d'innovation. La comparaison

des différents systèmes agricoles et des différentes voies d'innovations en leur sein, qui pourrait à priori sembler un élément incontournable d'une politique d'innovation cohérente, est quasi-absente des débats.

D'autre part, la plupart des acteurs des filières agroalimentaires, des pouvoirs publics, et des institutions de recherche ont une vision « à géométrie variable » de l'innovation en agriculture : l'approche est dynamique face à l'ingénierie génétique, mais statique vis-à-vis de l'agroécologie. La vision est dynamique : elle intègre la question de l'évolution de la technologie. L'ingénierie génétique est en effet perçue comme une technologie qui a déjà produit des possibilités exploitables aujourd'hui et qui a également des potentialités futures, à condition d'en favoriser le développement et d'y investir des moyens de recherche. A l'inverse, une majorité d'acteurs reconnaissent l'existence de systèmes et de pratiques agricoles alternatives -tels que l'agriculture biologique-, mais ils ne tiennent pas compte des possibilités d'innovations au sein de ces systèmes. Les alternatives aux OGM (lutte biologique, agroforesterie, mélanges variétaux) sont essentiellement présentées comme des pratiques actuelles marginales et qui peuvent éventuellement être diffusées plus largement, mais non comme des voies d'innovations sur lesquelles des efforts de recherche peuvent également être réalisés pour obtenir des progrès.

Cette approche à géométrie variable est également présente dans la société civile. Le message qui ressort de nombreuses interventions est « Les OGM comportent trop de risques et doivent donc être interdits, et il existe de plus des alternatives qui existent déjà aujourd'hui ». Or, s'opposer à une voie d'innovation peut permettre d'affaiblir celle-ci (cfr le moratoire européen sur la culture d'OGM entre 1999 et 2004), mais ne provoque pas automatiquement un soutien à une autre voie d'innovation. Or, si les alternatives au génie génétique étaient présentées bien plus fortement comme des voies d'innovation, il serait plus clair que c'est davantage de débat sur l'orientation du progrès que d'opposition au progrès que les manifestations citoyennes

appellent. Cette approche à géométrie variable est renforcée par la lentille multiplicatrice et simplificatrice des médias, qui concentre elle-aussi son attention sur les OGM (leurs résultats, leur potentiel, leurs risques) sans les mettre en comparaison avec les innovations alternatives, qui sont profondément négligées. Les archives du New York Times (1981-2008) contiennent par exemple 2696 références pour l'ingénierie génétique, 3 pour l'agroécologie, 7 pour l'agroforesterie, et 0 pour les mélanges variétaux.

Une conséquence de cette approche « à géométrie variable » et de l'absence d'approche comparative est un manque de réflexion prospective sur les futurs possibles de l'agriculture et sur le rôle de l'innovation technologique dans différents scénarios de futurs possibles. Si des exercices de prospective centrés sur les biotechnologies sont discutés dans certains forums, ils ne sont pas liés à ceux qui se font sur les autres voies d'innovation.

Cette approche ‘à géométrie variable’ vient se combiner aux autres déterminants d’innovation, qui agissent le plus souvent en défaveur de l’agroécologie et créent une situation de lock-in: le déséquilibre entre les lobbys qui soutiennent chaque voie d’innovation ; l’hyper-spécialisation de la recherche qui est bénéfique pour l’approche réductionniste de l’ingénierie génétique (taylorisation de la recherche) mais incompatible avec l’approche systémique de l’agroécologie ; les caractères intrinsèques de l’agro-écologie qui nécessite des recherches à large-échelle et à long-terme (évaluer la productivité d’un système agroforestier prend quinze ans, alors qu’évaluer le transfert d’un gène dans une plante est devenu une opération relativement simple) ; ou l’importance pour toute entreprise de n’investir des budgets de R&D que dans des innovations qui peuvent être protégées (par exemple par des brevets) pour sécuriser les espoirs de profits futurs, alors que les approches agroécologiques ne sont pas systématiquement brevetables, alors qu’elles ont des externalités environnementales fortes et positives.

Déverrouiller l'innovation ; ouvrir le champ des possibles

Les conséquences politiques de cette situation de lock-in des systèmes de recherche agronomique doivent être tirées, du moins si l'on comprend la science comme un bien public qui doit être préservé car elle est source de diversité, de nouveautés, d'adaptation à des nouvelles contraintes, alors que le marché mène lui à des situations d'irréversibilités.

Les situations de lock-in justifient donc une action politique. Il faut 'déverrouiller' les systèmes de recherche non seulement pour favoriser la diversité des voies de progrès et d'innovations, mais aussi pour rééquilibrer les différentes voies d'innovations et donner un réel horizon à l'agroécologie, car un changement de paradigme est nécessaire pour envisager une transition vers des systèmes agricoles qui contribueraient moins au changement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles, qui seraient également résilients aux effets du changement climatique, et qui contribueraient à maintenir et créer des emplois dans nos sociétés marquées par un chômage structurel.

Enfin, il faut considérer les politiques d'innovation comme des enjeux politiques à part entière. Une politique d'innovation ne peut avoir pour seul objectif d'accélérer la croissance économique, et ne peut avoir pour seul cap d'atteindre un quota de '3% du PIB affecté à la recherche'. Un tel objectif n'est pas politiquement neutre, car il avantage le statut-quo en termes de voies d'innovation dominantes ou marginales.

Les voies d'innovations technologiques ont une influence déterminante sur les voies de développement que nos sociétés suivent⁷. L'exemple le mieux connu de lien entre voie d'innovation et voie de développement est celui de la Révolution Verte appliquée au Mexique dès 1943, puis en l'Inde ainsi que dans l'Asie du Sud-Est dans les années 1960s. La promotion d'un 'paquet technologique' (semences améliorées combinées à l'utilisation d'intrants de synthèse) soutenu par des efforts sans précédents de coopération internationale

en matière de recherche agronomique a amélioré la production alimentaire globale, mais eu des effets profonds sur les systèmes agricoles et les sociétés rurales de ces pays, y compris dans certains cas une accentuation de la dualisation dans les campagnes, ainsi des modifications des relations de genre dans celles-ci, et des effets environnementaux négatifs.

Si l'on peut relier des voies d'innovations avec des voies de développement et leurs dimensions sociales, économiques, culturelles et politiques, alors les choix de recherches sont également des choix de société. Génie génétique ou agroécologie, prise de brevet sur les découvertes scientifiques ou mode de travail 'open-source', biologie moléculaire ou recherche-action sur les systèmes agroalimentaires durables: les choix de recherche individuels et collectifs n'ont pas les mêmes conséquences sur les possibilités de développement offertes aux sociétés ainsi que sur la position des différentes catégories d'acteurs, qui peut être renforcée ou déforcée par l'irruption d'une innovation, en fonction de leur capacité et de leur intérêt à l'adopter.

Les plantes transgéniques s'insèrent parfaitement dans la vision néolibérale de l'action publique. L'avantage est en effet que « tout est dans la semence », car celle-ci est le seul élément du système agricole qui doit être modifié pour la diffusion de l'innovation (sauf dans le cas des Régions qui ont adopté de strictes règles de coexistence, comme en Région Wallonne). La promotion et la diffusion de cette voie d'innovation ne nécessitent donc pas d'important changement de politique agricole ou de moyens publics. Des acteurs privés, pouvant sécuriser leur retour sur investissement grâce à des brevets (et la vente d'intrants de synthèse liés à ces plantes), peuvent diffuser l'innovation. L'utilisation de brevets sur les OGM permet par ailleurs à certains acteurs d'asseoir et de renforcer leur pouvoir, ce qui a également pour effet d'accélérer la concentration de l'industrie agroalimentaire, d'augmenter les situations de monopoles, et d'intensifier la dépendance des agriculteurs.

A l'inverse, l'agro-écologie est plus proche de la voie de développement qui correspond aux valeurs écologistes et progressistes. Les innovations agroécologiques sont en effet susceptibles de renforcer d'autres catégories d'acteurs, à commencer par les agriculteurs et les communautés rurales, et à augmenter nos capacités à faire face aux enjeux écologiques contemporains. Le développement de ces innovations est associé au maintien et à une consolidation des capacités des pouvoirs publics, car la diffusion de ces innovations repose entre autres sur de nouvelles formes de réseaux 'de paysan à paysan' ou de nouveaux partenariats entre chercheurs et agriculteurs qui co-construisent des connaissances ou des nouveaux systèmes agro-alimentaires. Ceci suppose un soutien public et une volonté de partenariats avec des acteurs sociaux⁸. Un tel développement nécessite aussi de mettre sur un même pied les innovations technologiques et les innovations sociales ou institutionnelles – telles que les nouveaux modes d'organisation entre producteurs et consommateurs, par exemple les Groupements d'achat solidaires (GAS) et les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), ou les nouvelles formes de certifications décentralisées et consultatives du mouvement Slow Food international – car le potentiel de progrès social, écologique et économique de chacune de ces catégories d'innovation dépend du sens qui est donné au concept de 'progrès' ou de 'prospérité'. Enfin, la nécessité de réorienter le modèle agricole pour l'adapter aux exigences du changement climatique encourage à se réintéresser à des innovations d'hier qui ont été négligées car elles se confrontaient à un modèle dominant qui les invalidait, mais qui est aujourd'hui lui-même invalidé.

Les propositions politiques qui concrétisent cette seconde voie doivent s'intégrer dans un scénario qui rende aux pouvoirs publics, et non au secteur privé ou à la finance, le rôle central de traduire les aspirations collectives des citoyens en décisions politiques et en réglementations, afin de faire émerger des choix technologiques démocratiques⁹.

- 1 Pour l'analyse précise de l'incompatibilité entre des politiques d'innovations libérales et le projet de développement durable, voir Baret, P. et Vanloqueren, G. (en cours de publication) Des laboratoires aux champs: les enjeux d'un changement de paradigme. In Cassiers, I. (Eds) Redéfinir la prospérité. Acte 1.
- 2 Il s'agit d'ouvrir la 'boîte noire' des innovations et de leur pertinence, en suivant les principes de l'analyse systémique et en combinant des éléments de plusieurs approches –dont l'analyse socio-technique de Callon, Latour et Law– et méthodes, dont l'observation participante.
- 3 Vanloqueren, G., Baret, P.V. (2004) Les pommiers transgéniques résistants à la tavelure - Analyse systémique d'une plante transgénique de «seconde génération». Le Courrier de l'Environnement de l'INRA (52), Septembre 2004, 5-20.
- 4 Quand plusieurs technologies réalisent la même fonction, elles sont en concurrence pour leur adoption par les acteurs économiques. Une technologie peut devenir dominante, en fonction des conditions initiales de son développement, bien qu'elle puisse avoir un potentiel inférieur aux autres innovations à long terme. Ce processus 'dépendant du chemin' s'autorenforce: la technologie devient de plus en plus dominante. Les conditions économiques du verrouillage technologique, notamment les rendements croissants, ont été présentées dans un précédent article. Voir Marechal, K. (2009). Repenser le rôle de l'économie politique pour traiter de la problématique des changements climatiques L'exemple du (nécessaire) déverrouillage des trajectoires technologiques, *Etopia* (4), 7 avril 2009, 59-76
- 5 On peut déterminer quatorze déterminants d'innovation pour le seul périmètre des systèmes de recherche agronomique, bien que chacun sait que les accords agricoles internationaux, le droit international des droits de propriété intellectuels ou encore les comportements des consommateurs sont également de puissants déterminants pour l'innovation. Voir Vanloqueren, G., Baret, P.V. (2009) How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy* (38) 971-983
- 6 Jasanooff (2005) décrit la culture politique (political culture) comme « the systematic means by which a political community makes binding collective choice, such as structured modes of political action, written codes and practices, tacit routines by which collective knowledge are produced and validated (civic epistemologies), etc ».
- 7 Le terme 'voies de développement' est utilisé au pluriel, contrairement au terme 'pays en voie de développement', pour affirmer l'existence d'une multiplicité de développements possibles. Les voies de développement sont les trajectoires que suivent les sociétés, construites par l'accumulation des multiples choix économiques, politiques, sociaux et culturels de leurs différents acteurs, et influencées par leur environnement extérieur physique, politique et économique. On parle de 'politique de développement' pour se référer à une politique planifiée visant un certain type de développement. Tous les pays -tous les pays dits en voie de développement que les pays développés- poursuivent continuellement des voies de développement.
- 8 L'agroécologie n'empêche pas l'utilisation des connaissances acquises par les importants efforts de génomique végétale et de biologie moléculaire, soit par le génie génétique ou par l'utilisation des autres outils liés aux biotechnologies modernes, mais elles leur donne un cadre orienté par le public et non le privé.
- 9 Le lecteur intéressé trouvera un exposé complet des propositions de politiques publiques qui découle de l'analyse de l'innovation en 'voies d'innovations' et de verrouillages technologiques (propositions de 'politiques de sortie de lock-in' et rôle des 'niches d'innovation', proposition de créer l'agronomie politique comme nouvelle discipline pour la recherche et l'enseignement, prospective par scénarios intégrant le rôle potentiel des voies d'innovations...) aux chapitres 9 et 10 de Vanloqueren, G. (2007). Penser et gérer l'innovation en agriculture à l'heure du génie génétique. Contributions d'une approche systémique d'innovations scientifiques dans deux filières agroalimentaires wallonnes pour l'évaluation, la gestion et les politiques d'innovation. UCL - Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve. Disponible sur <http://uclouvain.academia.edu/GaetanVanloqueren/Papers>

LA PAC APRES 2013

QUELS ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES POUR LE SUD ?

→STÉPHANE PARMENTIER

chercheur et consultant indépendant
spécialisé sur les questions agricoles
Chercheur-associé Étopia

s.parmentier@agriculture-viable.net

Le débat sur l'avenir de la Politique Agricole Commune après 2013 est lancé. En mai et juin 2010, la Commission européenne a procédé à une consultation publique citoyenne sur le sujet. Les quelques 5000 contributions collectées ont été rassemblées dans un rapport de synthèse en vue d'alimenter une conférence organisée sur la question par la Commission les 19 et 20 juillet 2010 à Bruxelles. La Commission s'est appuyée entre autres sur ce travail pour préparer ses propositions, publiée dans une communication de novembre 2010. Les diverses options proposées feront ensuite l'objet d'une consultation des parties prenantes, entre décembre 2010 et mars 2011. L'ensemble du processus devrait déboucher sur une proposition législative en juillet 2011, soumise au Conseil et au Parlement européens dans le cadre de la procédure de codécision.

Les enjeux du futur de la PAC sont nombreux pour l'Europe : assurer la sécurité alimentaire des européens avec des produits de haute qualité gustative, nutritionnelle et sanitaire à des prix raisonnables pour le consommateur, assurer un revenu équitable aux agriculteurs et autres acteurs des chaînes agroalimentaires, participer activement à la bonne qualité des eaux, des sols et de l'air, contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, respecter les droits des femmes et contribuer à l'égalité hommes-femmes dans le secteur agricole, etc. Mais ils concernent aussi le reste du monde et tout spécialement les populations des pays les plus pauvres. En particulier dans la mesure où la PAC actuelle contribue, avec d'autres politiques européennes, à la situation d'extrême pauvreté et de sous-alimentation de nombreux pays en développement. Respecter la souveraineté alimentaire des pays tiers et ne plus porter atteinte à leur sécurité alimentaire font partie des défis essentiels à relever.

C'est de ces enjeux internationaux de la PAC après 2013 que traite le présent article. Il constitue la version originale, plus complète, d'une contribution à une recherche collective menée à la demande du « Mouvement européen pour la souveraineté alimentaire et une nouvelle PAC ». L'étude rappelle les enjeux et formule un ensemble de propositions susceptibles de refonder la PAC sur les objectifs d'une agriculture réellement durable et sur la souveraineté alimentaire**.*

Selon la Banque mondiale, 1,4 milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour¹. La FAO estime quant à elle à 1,02 milliard le nombre d'individus sous-alimentés² en 2009 (FAO, 2009a), dont une centaine de millions de victimes de la faim supplémentaires recensées en une seule année à la suite de la flambée des prix agricoles internationaux de 2007-08. Toujours selon la FAO, parmi ce milliard d'individus sous-alimentés en 2009, 642 millions vivent en Asie-Pacifique (région la plus peuplée au monde), 265 millions en Afrique subsaharienne, 53 millions en Amérique latine et Caraïbes, 42 millions dans le Proche-Orient et en Afrique du Nord et 15 millions dans les pays développés. La faim affecte donc principalement les PED (Pays En Développement) et en premier lieu l'Afrique subsaharienne, où une personne sur trois est concernée (FAO, 2009b). En outre, elle touche surtout les ruraux. Ceux-ci représentent entre 70 et 80 %, selon les sources, des sous-alimentés³. Quant aux autres 20 à 30 %, il s'agit en partie de ruraux ayant migré vers les villes dans l'espoir d'une vie meilleure. Cette forte proportion de ruraux parmi les victimes de la faim n'est pas surprenante : les économies nationales et les populations de la plupart des PED, et en particulier des plus pauvres d'entre eux, sont très dépendantes de l'agriculture. À titre d'exemple, d'après le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), l'agriculture compte pour 30 à 60 % du PIB des PMA (Pays les Moins Avancés) et y fournit la majeure partie des emplois (fréquemment jusqu'à 70%) (PNUD, 2007).

Ces données indicatives montrent combien l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim repose en bonne partie sur l'amélioration des conditions de vie des paysans et travailleurs agricoles des PED. Cette amélioration suppose des mesures multiples à l'échelle de politiques diverses (agricoles, économiques, commerciales, foncières, énergétiques, de développement, de concurrence...) adoptées dans

¹ Voir le site Internet de la Banque mondiale à la page suivante, consultée le 2 avril 2010 : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:20486990~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>.

² C'est-à-dire souffrant de la faim presque tous les jours.

³ Voir par exemple Mazoyer M. (2008).

les instances internationales, régionales et nationales compétentes. Au-delà de leur diversité, ces mesures présentent un dénominateur commun. En l'occurrence: la prise en compte des intérêts légitimes et le respect des droits fondamentaux des paysans et travailleurs agricoles, intérêts et droits le plus souvent négligés. Cette nécessaire remise en cause des politiques relevantes vaut notamment pour l'Union Européenne.

Une responsabilité multiple

Diverses politiques européennes contribuent en effet à la sous-alimentation et à la précarité des conditions de vie des populations rurales du monde en développement. La PAC est l'une de ces politiques, bien qu'elle ne soit pas nécessairement celle qui porte le plus gravement préjudice à l'agriculture des pays en développement. Des problèmes autres que ceux relatifs à la PAC doivent aussi être pris en compte, parmi lesquels:

- La libéralisation des frontières (remise en cause des outils de protection à l'importation) prônée par l'UE dans le cadre des programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du FMI, de l'OMC et des accords bilatéraux. Cette libéralisation a ouvert les portes des PED aux importations à bas prix (subventionnées ou non) venues d'Europe, d'Asie et des États-Unis. Elle contribue fortement aux poussées soudaines d'importations (accroissements inhabituellement élevés des volumes d'importations, combinés à de fortes baisses de prix des produits importés), dont les conséquences s'avèrent dramatiques pour les populations locales. En soumettant les denrées produites localement à une concurrence insoutenable, ces poussées d'importations à bas prix appauvrisent considérablement les agriculteurs et travailleurs agricoles. Elles engendrent le déclin des prix et des revenus agricoles, la destruction des modes de vie traditionnels des petits exploitants, le déplacement des agriculteurs et un chômage rural

massif. Par ailleurs, en s'accompagnant d'un déclin significatif de la production alimentaire nationale de nombreux PED, les poussées soudaines d'importations contribuent à accroître fortement leur déficit alimentaire et donc à les rendre encore plus dépendants des importations. Elles participent en outre à leur endettement en alourdissant les dépenses que ces pays doivent consentir pour financer les importations. Le phénomène est loin d'être anecdotique: entre 1984 et 2000, 17 PED enregistraient à eux seuls 767 poussées soudaines d'importation.⁴

- L'absence de régulation efficace des pratiques d'approvisionnement de l'industrie de transformation agroalimentaire et plus encore du secteur de la grande distribution. L'immense pouvoir de marché détenu par ces acteurs leur permet par exemple de s'approvisionner à très bas prix: des prix chroniquement inférieurs aux coûts de production des paysans d'Europe et des pays tiers, et qui contribuent à de bas salaires pour les travailleurs des grandes plantations industrielles. Il leur permet également d'imposer aux fournisseurs des normes et standards de production aux exigences excessives, inadaptées aux modes de production paysans.
- La croissance de la demande européenne en agrocarburants. D'une part, celle-ci a joué un rôle dans la flambée des prix agricoles internationaux de 2007-2008⁵ et pourrait contribuer à l'avenir à de nouvelles fortes hausses⁶. D'autre part, les importations européennes de cultures destinées à la production ou l'utilisation d'agrocarburants ne sont pas conditionnées au respect de critères suffisamment exigeants en matière de durabilité écologique, économique et sociale dans les pays exportateurs. Cela encourage les pays concernés à investir dans leur production de manière non durable (déforestation, réquisition de terres au détriment des paysans...).

⁴ Voir Glipo A. (2006). Ces pays sont les suivants: Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, République Dominicaine, Guinée, Haïti, Honduras, Jamaïque, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Pérou, Philippines.

⁵ Voir, par exemple, De La Torre Ugarte D., Murphy S. (2008).

⁶ Voir, par exemple, Koning N., Löffler H., Louwaars N. (2010).

- L'aide de l'UE aux PED, qui n'est pas assez ciblée sur la pauvreté et les besoins des petits paysans, et qui est mal coordonnée.⁷

En ce qui concerne la PAC, la contribution de l'UE à la faim et à l'extrême pauvreté dans le monde en développement réside principalement dans le dumping agricole que cette politique engendre.⁸

Qu'est-ce que le dumping économique à l'exportation et quelle en est l'origine ?

Au sens économique du terme, le dumping à l'exportation désigne l'exportation d'un bien à un prix inférieur aux coûts de production.

Cette pratique n'est évidemment pas rentable sans l'octroi de subventions compensant la différence entre le prix de vente à l'exportation du bien considéré et son coût de production (supérieur). Pour autant, considérer ces subventions comme leur « cause » à proprement parler serait simpliste et réducteur. Car aujourd'hui, l'octroi des aides bénéficiant aux volumes de biens exportés est de moins en moins déclenché pour soutenir spécifiquement la vente à l'exportation. Les aides sont de plus en plus allouées pour compenser la faiblesse des prix de vente, sur le marché intérieur, au regard de coûts élevés de production⁹. Or ces bas prix ont eux-mêmes une origine : l'absence de politique domestique efficace de gestion de l'offre (adaptation de l'offre à la demande) visant précisément à garantir sur le marché intérieur des prix plus stables et rémunérateurs aux producteurs

⁷ Practical Action, Terra Nuova et Vredeseilanden (2008). Ce texte est le document de référence de « l'Exercice de suivi par des organisations de la société civile européenne » (OSC) de l'initiative AAA (Advancing African Agriculture) de l'UE. Ce document analyse les diverses voies par lesquelles les activités de l'UE affectent l'agriculture en Afrique. Voir aussi Lines T. (2009) pour d'autres éléments à prendre en compte au regard des impacts des activités de l'UE sur l'agriculture du monde en développement.

⁸ D'autres aspects de la PAC sont en cause, dont la politique d'assèchement des stocks délibérément menée depuis 2003, qui a aussi contribué à l'augmentation des prix de 2007-08. Voir Boussard J.M., Gérard, F., et Piketty, M.G. (2003).

⁹ D'autres impératifs peuvent bien entendu encore les déclencher, tels que le respect de critères environnementaux de production, par exemple.

locaux. Autrement dit, le dumping économique à l'exportation doit moins son émergence à la seule existence de subventions qu'à une politique agricole prise dans son ensemble, caractérisée par :

- Des prix inférieurs aux coûts de production sur le marché intérieur, conséquence de l'absence de systèmes efficaces de gestion de l'offre à l'échelle de ce marché ;
- L'octroi d'aides aux producteurs domestiques pour compenser la différence entre ces prix et les coûts de production ;
- L'absence d'une interdiction d'exporter des volumes bénéficiant directement ou indirectement de subventions lorsqu'aucune mesure n'est prise dans le même temps pour éviter tout effet de dumping sur les marchés internationaux¹⁰.

Quels en sont les principaux effets ?

Les pratiques de dumping économique à l'exportation engendrent deux types de conséquences sur le marché du pays importateur :

- La baisse des prix de vente. Cette baisse procède à la fois par :
 - Un effet de « contamination » des prix intérieurs par les bas prix des exportations qui sont soutenues par la politique de dumping. De manière générale, plus le dumping accorde un avantage concurrentiel important à ces exportations, plus celles-ci ont un effet dépréciateur sur les prix intérieurs du pays importateur. Quand le pays responsable du dumping est un acteur majeur du marché, il est « faiseur de prix » (price maker) : son influence est telle qu'il parvient à déterminer les prix, ce qui accentue davantage encore leur baisse ;

¹⁰ À contrario, éviter tout effet de dumping sur les marchés internationaux de volumes bénéficiant de subventions directes et/ou indirectes peut consister à leur imposer des taxes (variables) à l'exportation suffisamment élevées pour annihiler l'avantage concurrentiel induit par l'octroi de subventions.

- Une croissance du ratio offre/demande découlant de la présence sur le marché de référence d'une offre « artificielle » : une offre qui sans être soutenue par une politique de dumping, serait économiquement non rentable et n'aurait donc pas lieu d'être.
- Une perte de débouchés potentielle pour tous les producteurs (locaux et étrangers) qui ne bénéficient pas de la politique de dumping.

En fournissant des « aliments à bas prix » (au moins à court terme), le dumping économique à l'exportation est une subvention directe allouée par les contribuables européens (dans le cas du dumping agricole de l'UE) aux pauvres des PED, essentiellement ceux qui vivent en zones urbaines. Cela le rend très confortable pour les gouvernements des pays concernés, au point même d'en rendre la suppression difficile¹¹. Mais à long terme, il est très préjudiciable aux populations des pays importateurs, non seulement parce qu'il prive les producteurs locaux de débouchés et donc de moyens de subsistance, mais aussi parce qu'il empêche la création de filières alimentaires dans des pays qui, selon tout bon sens, devraient avoir un avantage comparatif important à produire eux-mêmes certaines des denrées qu'ils importent. En outre, il contribue aux poussées des importations¹².

Cela dit, le dumping économique à l'exportation ne ruine pas nécessairement les producteurs domestiques. La mesure dans laquelle cela arrive ou non dépend surtout de l'existence ou de l'absence d'une protection efficace à l'importation dans le pays ou la région importatrice. Celle-ci peut théoriquement prendre plusieurs formes, éventuellement complémentaires : barrières douanières, contingents à l'importation, subventions aux producteurs locaux... Là où cette

11 Voir, par exemple, la thèse de A. Diarra, (Diarra, 2010).

12 On peut penser des pratiques de dumping économique à l'exportation qu'elles ne constituent en général pas le facteur déclenchant des poussées soudaines d'importation. Car ce qui déclenche ces poussées est soudain. Or ces pratiques affectent plus de manière permanente et sur le long terme certaines relations commerciales qu'elles ne surgissent de manière soudaine. Mais dans la mesure où elles favorisent grandement les importations à bas prix dans les pays concernés, elles y contribuent de manière manifeste.

protection existe, des drames peuvent être évités et les politiques de dumping à l'exportation peuvent même s'avérer relativement bénéfiques, comme le montre l'exemple des importations égyptiennes de blé européen (voir encadré). En dernière instance, les impacts socio-économiques engendrés par ces politiques doivent donc être évalués au cas par cas: ce qui vaut pour un contexte donné ne vaut pas forcément pour l'autre. Dans la pratique, cependant, ces impacts s'avèrent souvent très néfastes pour les populations : compte tenu de la libéralisation du commerce international et en particulier de l'ouverture des frontières, l'indispensable protection à l'importation requise pour éviter les catastrophes fait le plus souvent défaut. Les pays les plus pauvres sont dans ce contexte les plus vulnérables, entre autres parce qu'à la différence des pays développés, ils ne sont pas en mesure de subventionner de manière significative leurs propres producteurs.

*Importations égyptiennes de blé européen:
plutôt bénéfiques pour l'Égypte*

Le pain joue un rôle central dans l'alimentation de la population égyptienne. Un Égyptien en mange chaque jour environ 400 grammes en moyenne. Le blé est donc un produit de base très stratégique pour l'Égypte. Or, la production locale est largement insuffisante pour couvrir ces besoins. La surface agricole du pays est limitée (vallée du Nil) et les rendements sont déjà élevés (parmi les meilleurs au monde). L'Égypte est donc contrainte d'importer une grande part du blé qu'elle utilise, soit plus de 65 % des 13 millions de tonnes consommées chaque année par ses 76 millions d'habitants (2003)¹³. En l'absence de mesures efficaces de protection à l'importation, les producteurs locaux risqueraient de ne pas résister à la concurrence d'importations à bas prix subventionnées en provenance d'Europe. Mais le gouvernement a pris des initiatives visant à les protéger des effets potentiellement destructeurs de ces importations. Une politique stricte de contrôle des prix a été mise en place il y a des

¹³ Voir Buccianti (2010) à http://www.rfi.fr/actufr/articles/100/article_65139.asp (Radio France International).

années. Les importations sont gérées par un organisme public, le blé est acheté aux producteurs locaux à un prix élevé et la vente du pain aux populations pauvres est subventionnée. Dans ce cadre, le dumping économique à l'exportation de blé de l'UE a des effets plutôt positifs pour l'Égypte: le pays réduit sa facture alimentaire tout en préservant le revenu de ses paysans (Hermelin, 2008).

Notons enfin que les préjudices induits par les politiques de dumping ne surviennent pas seulement à l'extérieur des pays ou régions qui en sont responsables. Des préjudices divers induits par ces politiques à l'échelle de producteurs étrangers peuvent aussi survenir sur le marché intérieur de ces pays ou régions. En privilégiant le maintien de bas prix intérieurs compensés par des aides, l'UE accorde à ses propres productions et sur son propre marché un avantage comparatif important sur certaines denrées importées, notamment en provenance des PED. Cela peut freiner l'accès de ces denrées au marché européen.

Cela étant, la condamnation des préjudices induits sur le marché intérieur des pays ou régions responsables du dumping paraît plus délicate. L'essor des agricultures et des économies nationales des PED passe-t-il prioritairement par l'accroissement des échanges agricoles et alimentaires internationaux ? N'implique-t-il pas plutôt le développement d'une production agricole et alimentaire diversifiée destinée à approvisionner les marchés locaux ? Les marchés internationaux peuvent-ils légitimement prétendre être davantage que des marchés résiduels ?¹⁴

14 La priorité à l'approvisionnement des marchés intérieurs n'empêche pas qu'à l'échelle de certains produits d'exportation aujourd'hui très stratégiques pour les économies des pays les plus pauvres, l'octroi de débouchés privilégiés sur le marché européen fasse sens dans le cadre d'accords préférentiels bien régulés, respectueux des droits et intérêts légitimes des producteurs et citoyens européens. Compte tenu de la forte dépendance actuelle de ces économies aux marchés internationaux, l'UE dispose là d'une marge de manœuvre positive pour améliorer la situation socio-économique de ces pays. Mais l'essentiel ne reste-t-il pas de réduire cette dépendance ?

La légalisation du dumping agricole de l'UE

Depuis des années, beaucoup d'organisations agricoles du Sud, ONG de développement et représentants politiques de pays pauvres, mais aussi quelques organisations agricoles du Nord¹⁵ accusent le dumping agricole de l'UE d'être responsable d'une destruction des moyens de subsistance des paysans des PED. La Commission européenne (CE) rejette ces accusations. Dans un communiqué daté du 20 juin 2008, elle affirme : « Dans le passé nous avons souvent produit des quantités excédentaires à haut prix pour les exporter ensuite au moyen de généreuses subventions à l'exportation. Cependant, les temps ont changé. (...) Ces subventions sont de moins en moins nécessaires car nos prix sont maintenant alignés sur les prix du marché mondial. (...) 90 % de nos paiements directs sont classés par l'OMC comme non générateurs de distorsions commerciales » (CE, 2008a)¹⁶. En le décortiquant, le raisonnement de la Commission pourrait être résumé comme s'appuyant sur l'argumentaire suivant :

- Les réformes successives de la PAC introduites depuis 1992 ont opéré le passage progressif d'une politique de soutien aux revenus agricoles par les prix (prix minima, garantis par les mécanismes de l'intervention et des restitutions à l'exportation) à une politique de soutien par des aides directes (baisses des prix d'intervention et versement d'aides compensatoires). Des aides aujourd'hui dans leur grande majorité « découplées » (supposées être indépendantes de l'évolution des prix de l'année en cours et des quantités produites) ;
- La baisse des prix d'intervention a entraîné mécaniquement celle des restitutions ;
- Le régime d'aides de la PAC n'est donc pratiquement plus distorsif des échanges au sens où l'OMC conçoit les aides « distorsives » (encadré). Car les aides de la catégorie « subventions à l'exporta-

15 Principalement celles affiliées à la Coordination Européenne Via Campesina.

16 Notons que l'affirmation selon laquelle 90 % des paiements directs de la PAC seraient classés par l'OMC comme non générateurs de distorsions commerciales, est incorrecte. Si la Commission a bel et bien notifié les DPU (Droits à Paiement Unique – aides découplées) dans la « boîte verte » pour 2005-06 et 2006-07, l'OMC n'a jamais cautionné cette notification.

tion », de la boîte orange et de la boîte bleue ont été majoritairement transférées dans la boîte verte ;

- Les mêmes réformes ont permis de réduire considérablement l'écart entre les prix intérieurs européens et les prix internationaux. À terme, cet écart sera nul, de sorte que l'UE n'exportera plus jamais à des prix inférieurs à ceux de son marché intérieur ;
- Or, au sens où le définit l'OMC, le dumping à l'exportation est l'exportation d'un bien à des prix inférieurs, non pas aux coûts de production, mais aux prix du marché intérieur¹⁷ ;
- Le dumping économique à l'exportation de l'UE appartient donc essentiellement au passé. En 2013, il aura complètement disparu¹⁸.

Subventions à l'exportation et soutiens internes à l'OMC¹⁹

En matière de subventions et soutiens, l'OMC distingue quatre grandes catégories selon le degré de distorsion des échanges, qu'elle ne soumet pas aux mêmes traitements et obligations :

Les subventions à l'exportation. Spécifiquement destinées à soutenir les exportations, elles sont considérées comme les plus distorsives des échanges. Elles sont proscrites par l'OMC, à l'exception de celles spécifiées sur des listes d'engagements des Etats-membres, pour lesquelles ceux-ci sont tenus de réduire progressivement les montants des dépenses effectuées à cet effet, ainsi que les quantités d'exportations subventionnées. Les pays développés se sont ainsi engagés à réduire de 36 % ces aides à l'exportation et de 21 % les quantités exportées, le tout pendant six ans, à savoir de 1995 à 2000.

17 Plus précisément, la définition du dumping retenue par l'OMC figure dans l'Article 6, §1, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1947, comme « l'introduction des produits d'un pays sur le marché d'un autre pays à un prix inférieur à sa valeur normale ». Et il est considéré comme inférieur à sa valeur normale « si le prix de ce produit est (a) inférieur au prix comparable pratiqué au cours d'opérations commerciales normales pour un produit similaire, destiné à la consommation dans le pays exportateur; (b) ou, en l'absence d'un tel prix sur le marché intérieur de ce dernier pays, si le prix du produit exporté est (i) inférieur au prix comparable le plus élevé pour l'exportation d'un produit similaire vers un pays tiers au cours d'opérations commerciales normales, (ii) ou inférieur au coût de production de ce produit dans le pays d'origine, plus un supplément raisonnable pour les frais de vente et le bénéfice ».

18 Lors de la sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, en 2005, la Commission s'est engagée à mettre un terme à l'ensemble de ses aides à l'exportation.

19 Sources de l'encadré : Parmentier, Bailly, (2005) ; Berthelot, (2010c).

Pour les PED non PMA, ces réductions sont respectivement de 24 % et 14 %, pendant une période de dix ans, soit de 1995 à 2004. Les PMA ne sont quant à eux soumis à aucune réduction.

Les soutiens de la « boîte orange » ou, plus exactement, de la « MGS (mesure globale de soutien) »²⁰. Ces soutiens, qui n'englobent pas seulement des subventions mais aussi des « soutiens des prix du marché », sont « couplés », c'est-à-dire liés aux quantités, produites ou utilisées comme intrants, ou aux prix de l'année en cours. L'OMC considère qu'ils entraînent une distorsion des échanges au sens où ils favorisent une surproduction et subventionnent indirectement la production exportée ou réduisent les importations. Ces soutiens ont été astreints à réduction par rapport à leur niveau autorisé d'une période de base. Pour l'Uruguay Round, la période de base était 1986-88. La réduction a été de 20 % pour les pays développés de 1995 à 2000 et de 13,3 % de 1995 à 2004 pour les PED non PMA. Pour le Doha Round, s'il est finalisé, la période de base est 1995-2000 pour les pays développés et 1995-2004 pour les PED non PMA. La réduction serait de 70 % pour l'UE, 60% pour les EU et 30 % pour les PED non PMA. Néanmoins, tant que la MGS calculée spécifique par produit est inférieure à 5 % de la valeur du produit pour les pays développés (10 % pour les PED non PMA), ou que la MGS non spécifique à un produit est inférieure à 5 % de la valeur de la production totale (10 % pour les PED non PMA), on ne les inclut pas dans la MGS à notifier. Dans tous les cas, les PMA ne sont pas concernés.

Les subventions de la « boîte bleue ». Elles correspondent à des aides partiellement découplées car fonction des superficies, rendements ou têtes de bétail de la période 1986-92 et qui sont considérées de ce fait comme limitant la production. Dans le Doha Round, la boîte bleue est toutefois considérée comme couplée. Elle fait en effet partie du « SGEDE (soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges) », qui outre la boîte bleue englobe la MGS et les deux

²⁰ La dénomination commune des diverses catégories de soutiens internes en boîtes de couleur (respectivement orange, bleue et verte) ne figure explicitement nulle part dans les textes officiels.

soutiens de minimis (spécifique par produit et autre que par produit). Dans le cas de l'UE, le SGEDE doit être réduit de 80 % par rapport au niveau autorisé de 1995-2000.

Les subventions de la « boîte verte ». Ce sont les aides agricoles considérées par l'OMC comme n'induisant aucun effet de distorsion des échanges ou un effet minime. Il s'agit notamment des subventions dites « découplées », qui consistent en un soutien direct du revenu de l'agriculteur qui n'est pas lié, ni aux quantités produites, ni aux prix en vigueur sur le marché. Il peut aussi s'agir de subventions visant à protéger l'environnement ou à soutenir des programmes de développement régional. Les subventions de la boîte verte sont pour l'instant autorisées sans restriction.

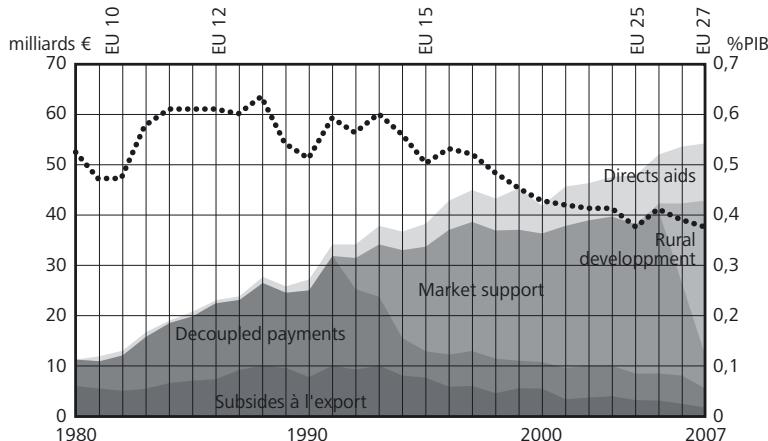
Combinées à la manière dont l'OMC conçoit les aides agricoles et le dumping économique à l'exportation, les réformes successives de la PAC depuis 1992 ont eu pour effet de légaliser pour l'essentiel les pratiques de dumping agricole de l'UE²¹.

Le dumping agricole généralisé de l'UE

L'UE exploite massivement cette ouverture. Etant donné les règles du commerce international, les dernières réformes de la PAC n'ont pas réduit mais pérennisé son dumping agricole. Le budget consacré aux restitutions a fortement diminué, certes, passant d'environ 10 milliards d'Euros en 1991 (CE, 2008b) à 926 millions d'Euros seulement en 2008 (Berthelot, 2010b). Mais cette baisse n'a rien changé à l'ampleur du dumping : tout au long de ces années, la plupart des volumes de produits agricoles exportés par l'UE l'ont été à des prix très inférieurs à leurs coûts de production moyens (Berthelot, 2006a). Simplement, sur l'ensemble de toutes les subventions directes et indirectes bénéficiant aux productions exportées (incluant les

²¹ Pour une explication plus approfondie de la manière dont l'UE a dans une certaine mesure légalisé ses pratiques de dumping économique à l'exportation, voir par exemple Berthelot J. (2005).

subventions aux aliments du bétail), la proportion des restitutions a globalement décrue considérablement.



Evolution et répartition des dépenses liées à la PAC. CE, mai 2008

Au cours des 15, 20 dernières années, le dumping agricole de l'UE a notamment concerné les céréales (dont le blé) et les produits à base de céréales, le lait et les produits laitiers, le sucre, la viande de volaille ou encore la viande bovine. En voici trois exemples :

- Les exportations de céréales entre 1995-96 et 2001-02 ont été soutenues à hauteur de 2,15 milliards d'Euros de subventions totales en moyenne chaque année, dont 1,673 milliard d'Euros de subventions internes, soit 3,5 fois plus que les 477 millions d'Euros de restitutions. La valeur moyenne annuelle des céréales exportées ayant été de 2,956 milliards d'Euros au cours de la même période, le taux de dumping moyen a été de 72,7 % (Berthelot, 2006a)²². En 2006, le taux de dumping moyen des céréales exportées a été de 61,3 % (Berthelot, 2010b) ;

22 Le taux de dumping moyen correspond ici au ratio entre d'une part la valeur des subventions totales aux productions exportées et, d'autre part, la valeur totale des productions exportées. Soit, dans cet exemple : 2,15 milliards d'Euros / 2,956 milliards d'Euros.

- Les exportations de produits laitiers entre 1995-96 et 2001-02 ont été soutenues à hauteur de 2,751 milliards d'Euros en moyenne chaque année, dont 38,2 % de subventions internes. La valeur moyenne annuelle des produits laitiers exportés ayant été de 4,703 milliards d'Euros, le taux de dumping moyen au cours de cette période a été de 58,5 % (Berthelot, 2006c) ;
- Les exportations de viande bovine entre 1995-96 et 2001-02 ont été soutenues à hauteur de 1,797 milliards d'Euros en moyenne chaque année, dont 52,2 % de subventions internes. La valeur moyenne annuelle des exportations de viandes bovine ayant été de 1,026 milliard d'Euros, le taux de dumping moyen au cours de cette période a été de 175,2 % (Berthelot, 2006b)²³.

Les PED ont été des destinations privilégiées pour les exportations européennes à bas prix, comme l'atteste l'analyse des données statistiques d'exportations de l'UE-15 fournies par Comext (Eurostat). A titre d'exemples, au cours de la période 1991-2006, ces pays et en particulier ceux d'Afrique et du Moyen-Orient ont été des marchés très importants pour les exportations européennes de lait en poudre, de sucre et de blé. En 2006, les PED ont ainsi absorbé plus de la moitié des volumes d'exportations totales européennes de ces trois produits. Pour le lait en poudre, l'Afrique saharienne est devenue le premier partenaire de l'UE, avec des exportations européennes qui n'ont cessé de croître alors qu'elles diminuaient vers les autres régions du monde. Au cours de la même période, les PED sont également devenus les premiers débouchés en volumes pour les farines européennes, avec une croissance des exportations de l'UE-15 là encore tirée par l'Afrique subsaharienne. Les volumes d'exportations européennes d'oignons à destination des PED ont quant à eux été multipliés par entre 3 et 5 alors que ceux à destination des pays riches stagnaient (Mosnier, 2008).

23 En moyenne chaque année durant cette période, les subventions totales bénéficiant aux exportations concernées ont donc été supérieures de 771 millions d'Euros à la valeur même du produit sur les marchés internationaux.

Les conséquences du dumping agricole de l'UE en Afrique et notamment en Afrique subsaharienne (dont l'Europe agricole a longtemps été le premier fournisseur) ont souvent été dramatiques. Sur les marchés côtiers de la Côte d'Ivoire, du Ghana ou du Nigéria, les tonnes de bœufs dont les européens voulaient se débarrasser au début des années 2000 (crise de la vache folle), ont fortement déstabilisé les filières locales approvisionnées par les éleveurs du Mali, du Niger ou du Burkina. Les exportations à bas prix de concentré de tomate italien ont précipité la faillite de nombreuses entreprises ghanéennes de transformation (Hermelin, 2008). En 2005, au Burkina Faso, les importations massives de lait en poudre provenant notamment d'Europe ont fait obstacle au développement de la filière laitière locale. A l'époque, pour les laiteries burkinabè, produire un litre de lait revenait à 300 francs CFA à partir de lait local, contre seulement 200 francs CFA à partir de poudre de lait importée (Estival et Boubacar, 2006). Au Sénégal, les ventes de lait en poudre dans les années 2000 ont contraint la multinationale Nestlé à renoncer à ses projets de création d'une filière lait locale (Diarra, 2010). Au Cameroun, en 2003, les importations à bas prix de poulet congelé provenant majoritairement d'Europe (Espagne, Belgique, France, Pays-Bas, ...) ont occasionné dans l'ensemble de la filière locale une perte totale estimée à 110.000 emplois, en majorité des emplois ruraux (éleveurs, agriculteurs) mais aussi urbains (plumeurs, commerçants) (Bopda et Njonga, 2004).

En favorisant les poussées soudaines d'importations dans plusieurs PED, le dumping agricole de l'UE a aussi contribué à rendre ceux-ci plus dépendants des importations. Or ce sont surtout les pays à faible revenu importateurs nets de produits alimentaires, et en particulier les PMA (où 50 à 80 % en moyenne du revenu des ménages sont dédiés à l'alimentation), qui ont le plus souffert de l'aggravation de la crise alimentaire (CNUCED, 2008).

Développement récents

Le dumping agricole de l'UE demeure aujourd'hui massif et il porte sans nul doute une part de responsabilité dans la crise alimentaire et son aggravation. Dans le même temps, deux évolutions récentes suggèrent que l'ampleur de la concurrence insoutenable qu'il continue d'exercer dans nombre de pays pauvres doit être relativisée s'agissant des dernières années :

- L'explosion des prix agricoles internationaux de 2007-08 a entraîné une réduction provisoire de la concurrence des importations dans ces pays (en provenance d'Europe et d'ailleurs). Elle peut d'ailleurs offrir quelques opportunités de relance de filières de production locales par endroits. Mais pour combien de temps ?
- L'UE a perdu des parts de marché au profit d'autres poids lourds du commerce agricole international plus compétitifs qu'elle, incluant le Brésil et l'Argentine. L'Europe est concurrencée par le Brésil sur le marché, par exemple, de la découpe de volaille. Celle-ci est moins chère à élever dans ce pays où les céréales et le soja, constituants de l'alimentation animale, sont abondants et bon marché et où la main-d'œuvre est nettement moins payée. L'Europe a aussi perdu des plumes sur le marché sénégalais des importations d'huiles de colza. Alors qu'elle détenait en 2000 les trois-quarts de ce marché, le Brésil en détenait plus de 90 % en 2005. Autre illustration, l'Argentine devance désormais les exportations européennes de blé au Congo (Hermelin, 2008). Cela dit, la présence de l'Europe agricole dans le monde en développement et notamment en Afrique reste importante. Sur la période 2005-07, par exemple, 14 % des importations agricoles et alimentaires totales de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) viennent d'Europe. Des importations souvent concurrentes des filières ouest-africaines (CTA, 2009). Par ailleurs, à supposer qu'elle se conclue, la négociation d'APE (Accords de Partenariat Économique) devrait logiquement renforcer les exportations européennes dans l'ensemble des pays ACP.

La nécessité d'une prise de responsabilités globale de l'UE incluant la fin du dumping agricole

Éradiquer la pauvreté, la faim et nourrir convenablement 9 milliards d'individus en 2050 est possible. Mais pour ce faire, un changement de cap radical est nécessaire à l'échelle de toutes les politiques internationales, régionales et nationales ayant des incidences directes ou indirectes sur le secteur agricole et alimentaire. Opérer ce changement consiste à mettre au cœur de ces politiques l'objectif prioritaire, dans le cadre de la Souveraineté Alimentaire, du maintien et du développement d'agricultures paysannes durables, fondées de manière croissante sur les pratiques de l'agro-écologie²⁴.

Garantir ce maintien et ce développement implique que tous les acteurs de la société, dans le monde développé et en développement, prennent en ce sens leurs responsabilités. Cela implique notamment la reconnaissance par l'UE, dans le cadre des politiques de la Banque mondiale et du FMI, de l'OMC et des accords bilatéraux (incluant les APE), du droit à la protection à l'importation. Pour protéger leurs populations des effets potentiellement destructeurs des importations à bas prix (subventionnées ou non), les pays en développement doivent pouvoir utiliser les outils nécessaires, incluant des droits de douane variables et des contingents aux importations (deux outils financièrement accessibles aux pays les plus pauvres). Corollairement, l'UE doit mettre un terme au dumping agricole dont sa PAC continue à être responsable. La mise en place de systèmes efficaces de gestion de l'offre, fondés sur un contrôle public de la production et sur une protection variable aux frontières, y contribuerait largement. Elle mettrait essentiellement fin aux conséquences préjudiciables exercées

²⁴ En avril 2008, près de soixante gouvernements signaient le rapport sur l'*« Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD) »*. Réalisé par quatre cents chercheurs du monde entier, ce rapport pluridisciplinaire appelle à réorienter et à augmenter le financement d'une révolution agricole écologique. Cinq agences de l'ONU ont été impliquées : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour une synthèse du rapport : www.agassessment.org

par les exportations européennes à bas prix dans les PED, tout en garantissant des prix plus stables et rémunérateurs aux producteurs européens.

Sur le plan international, en tant qu'acteur majeur du commerce mondial, l'UE a un rôle fondamental à jouer dans la remise en cause, plus que jamais nécessaire, de la logique de Marrakech qui est à l'origine de l'OMC. Les traditionnels outils de régulation des marchés constituent autant de moyens sans lesquels la définition souveraine et la poursuite d'objectifs de développement durable, dont l'élimination de la pauvreté et la concrétisation du droit à l'alimentation, n'ont aucun sens. En organisant leur démantèlement, la libéralisation prive les pays et groupes régionaux de cette indispensable marge de manœuvre. Au contraire, ces pays et groupes régionaux doivent pouvoir définir leurs propres politiques, notamment agricoles et alimentaires. En lieu et place de la libéralisation et dérégulation des marchés, l'UE doit défendre et respecter la souveraineté alimentaire.

Références

- Berthelot J. (2005). *La boîte verte: une boîte noire qui cache la boîte en or*, Solidarité, 18 p.
- Berthelot J. (2006a). *Souveraineté alimentaire, prix agricoles et marché mondiaux*, ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest), 15 p.
- Berthelot J. (2006b). *Le dumping total de la viande bovine de l'UE de 1996 à 2002*, Solidarité, 7 p.
- Berthelot, J. (2006c). *Le dumping total des produits laitiers de l'Union européenne de 1996 à 2002*, Solidarité, 6 p.
- Berthelot J. (2010a). *Comment réduire la forte dépendance de l'Europe orientale de ses importations de produits laitiers venant de l'UE*, Solidarité, 15 p.
- Berthelot J. (2010b). *Le taux de dumping des céréales de l'UE-27 exportées en 2006*, Solidarité, 4 p.
- Berthelot, J. (2010c). *Les aides directes de la PAC sont incompatibles avec l'accord agricole de l'OMC*, Solidarité, 17 p.
- Bopda A. et Njonga B. (2004). *L'importation massive de poulet congelé au Cameroun. État des lieux, enjeux et alternatives*, SAILD (Service d'appui aux initiatives de développement), ACDIC (Association citoyenne pour la défense des intérêts communs), 168 p.
- Boussard, J.M., Gérard, F, Piketty, M.G. (2009). *Should Agriculture Be Liberalized ? Theory, Models and Reality*,

Sciences Publishers, Enfield (NH).

Buccianti A. (2010). *L'Egypte: don du Nil et du pain subventionné !*, consulté le 2 avril 2010 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/100/article_65139.asp

CE. (2008a). *La politique agricole commune: réalité et fiction*, MEMO/08/422, 7 p.

CE, DG Agriculture et Développement rural. (2008b). *Le « Bilan de santé » de la réforme de la PAC. Propositions législatives*, CE.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), *Répondre à la crise alimentaire globale. Les politiques essentielles pour le commerce, l'investissement et les produits de base afin d'assurer la sécurité alimentaire durable et d'atténuer la pauvreté*, Nations Unies, New York et Genève, 2008, 60 p.

CTA. (2009). *Négociations de l'APE Afrique de l'Ouest-UE*, 28 p.

De La Torre Ugarte D., Murphy S. (2008). *The Global Food Crisis: Creating an Opportunity for Fairer and More Sustainable Food and Agriculture Systems Worldwide*, Heinrich Böll Foundation, Misereor, 46 p.

Diarra, A. (2010). *Échanges internationaux et développement de l'élevage laitier au Sénégal*, Thèse, Université de Paris Sud.

Estival L., Boubacar S. (2006). « Des subventions aux effets dévastateurs », Alternatives économiques N°251, octobre 2006, pp. 46-50.

FAO (2009a). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, Rome, 2009, 66 p.

FAO (2009b). *Les victimes de la faim sont plus nombreuses que jamais*, Rome, 2009, 4 p.

Glipo A. (2006). *Achieving Food and Livelihood Security in Developing Countries: The Need for a Stronger Governance of Imports*. ECOFAIR TRADE DIALOGUE Discussion Papers N°2. Heinrich Böll Foundation, Misereor, Wuppertal Institute for Climate, Environment and Energy, 64 p.

Hermelin B. (2008). « *Exportations: les européens, plaie des pays du Sud ?* », Alternatives internationales, Numéro spécial N°6, 2008/12.

Koning N., Löffler H., Louwaars N. (2010). *A sustainable and fair food system in the European Union*, Sustainable Production and Food Security Group, Wageningen UR, 5 p.

Lines T. (2009). *EU Food and Agriculture Policy for the 21st Century*. Alternatives to the CAP, 30 p.

Mazoyer M. (2008). « *Pauvreté paysanne, sous-alimentation et avenir de l'Humanité* ». In Desgain S. et Zé O. (Éditeurs), *Nourrir la planète. Comprendre la souveraineté alimentaire*, CNCD, éd. Luc Pire, pp. 11-29.

Mosnier A. (2008). *Réformes de la PAC et présence européenne sur les marchés des PED*, GRET (Groupe d'échange et de recherche technologiques (Technological Trade and Research Group)), 37 p.

Parmentier S, Bailly O., (2005). *Coton. Des vies sur le fil. Agriculture, environnement et conditions de travail*, Oxfam-Magasins du monde, 152 p.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). (2007). *Globalization, Agriculture and the Least Developed Countries*, New York, 12 p.

Practical Action, Terra Nuova and Vredeseilanden (2008). *Advancing African Agriculture: The Impact of European policies and practices on African Agriculture*, 34 p. Disponible sur <http://www.epfs.eu/uploads/documents/AAA%20background%20reader%20version%208%20October.pdf>

PLANÈTE  en jeu

Prospérité sans croissance

La transition vers
une économie durable

Tim Jackson

Préfaces de Patrick Viveret et de Mary Robinson



etopia



de boeck

